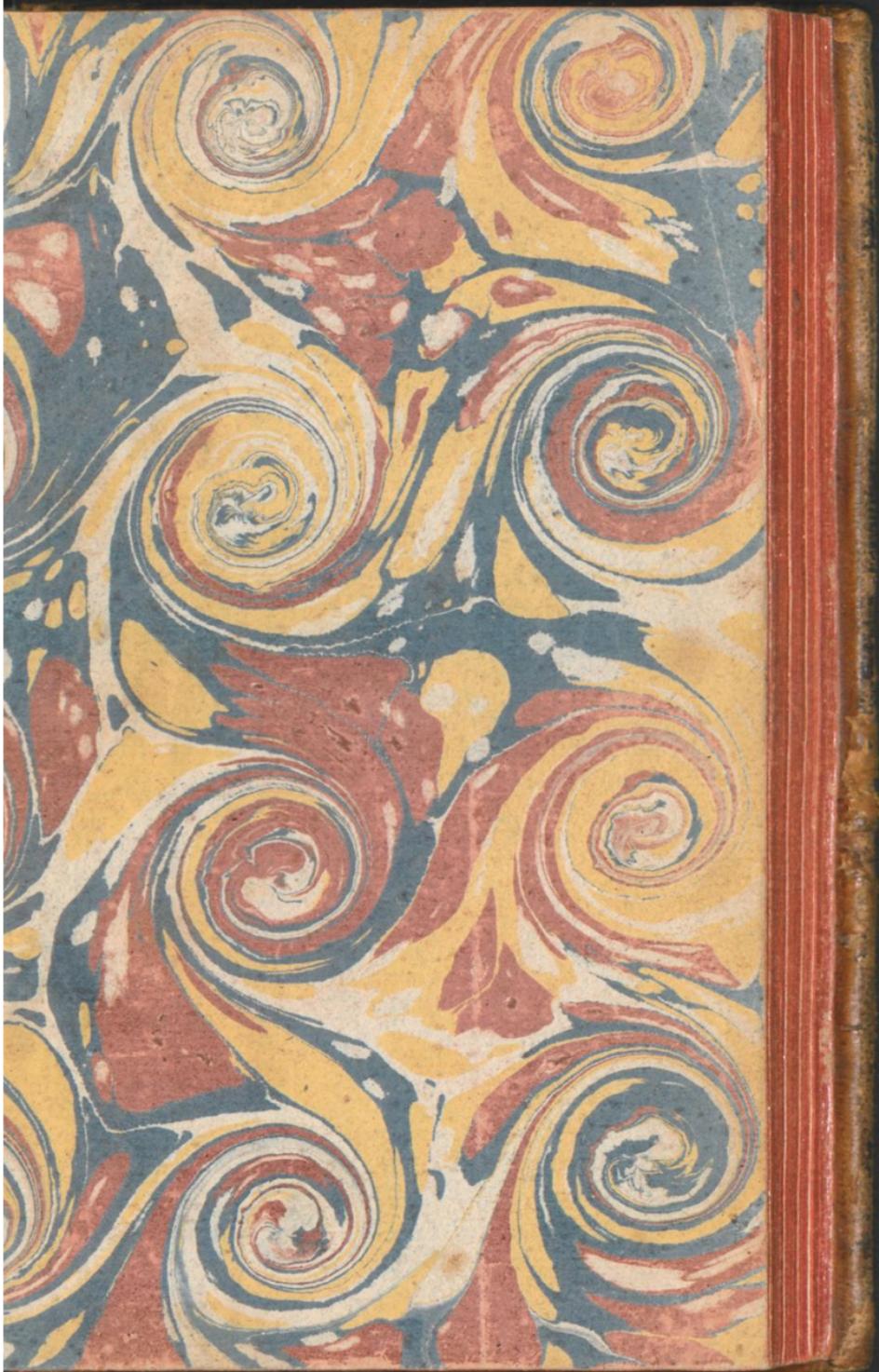
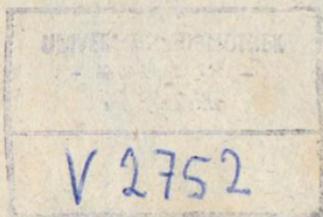




Dv 2589 13







COURS

DE

MATIERE MÉDICALE.

TOME TROISIEME.

COURS
DE
MATIÈRE MÉDICALE
TOME TROISIÈME

77
46

COURS

DE

MATIERE MÉDICALE

DE M. CULLEN, M. D.

*Ancien Professeur en Médecine clinique, de
Chymie, de Matière Médicale, &c. &c.
dans l'université d'Edimbourg.*

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

Pour servir d'Introduction à ses Elémens de
Médecine-Pratique, auquel on a ajouté
des notes & des observations.

PAR M. CAULLET DE VEAUMOREL,

*Médecin de la Maison de MONSIEUR,
Frere du Roi.*

Seconde Edition, retouchée par l'Auteur.

TOME TROISIEME.



A PARIS.

M. DCC. LXXXVIII.

COURS

DE

MATIERE MEDICALE

DE M. CULLEN, M. D.

Actuel Professeur en Médecine Clinique, de
Glasgow, de Médecine Militaire, &c. &c.
dans l'Université de Edimbourg.

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

Pour servir d'introduction à ses Leçons de
Médecine Pratique, enseignées en l'École
de Médecine de Paris.

PAR M. GABRIEL DE VERMOREL,

Médecin de la Maison de MONSIEUR,
Fils de Roi.

Seconde Edition, revue par l'Auteur.

TOME TROISIEME



A PARIS.

M. DCCLXXXVIII.



VŒUX DU TRADUCTEUR.



QUOIQUE les efforts de la médecine la plus éclairée n'aient pu encore parvenir à guérir nombre de maladies, telles que les dartres, le rhumatisme, la goutte, la pierre, la pulmonie, le cancer, &c. &c. & que la multitude des maladies incurables soit balancée par celle des maladies sur lesquelles, après des siècles de pratique, les médecins ont acquis quelque empire, ceux-ci n'en doivent pas moins continuer opiniâtement leurs recherches, pour diminuer ces fléaux destructeurs. Mais s'ils veulent y parvenir, il faut non-seulement qu'ils soumettent à de nouvelles expériences les substances des trois regnes, qu'ils n'admettent que des remedes d'une efficacité reconnue & unanimément avouée, mais encore qu'ils s'occupent d'exclure les substances qui partagent sans fondement la réputation que d'autres ont justement acquise, & conséquemment qu'ils s'attachent à simplifier la matiere médicale qui les ren-

Tome III.

A

ferme toutes ; seuls moyens qu'ils aient d'en éloigner l'incertitude & le désordre , qui semblent avoir restreint leur domaine dans cette principale partie de la médecine.

Ces réflexions se présentent naturellement à l'idée du médecin , lorsqu'il envisage les difficultés que lui offrent le choix des médicamens efficaces , d'après les notions vagues , données par les auteurs qui , pour traiter cette importante matiere , ont négligé de les fonder sur les connoissances physiologiques , aussi indispensables que l'expérience.

La plupart ont fixé les propriétés des substances d'après leur simple opinion , ou d'après celles qui se trouvent entassées dans les livres que les anciens nous ont laissé. Depuis l'or & les pierres les plus précieuses , jusqu'aux plus dégoûtans insectes & aux excréments , toutes les substances ont dû à leurs superstitieuses recherches , des propriétés qui n'ont été fondées que sur leur rareté , leurs couleurs , leurs formes , la superstition avec laquelle elles étoient considérées , ou enfin leur prix arbitraire , tel que celui qu'on attachoit , il n'y a pas encore long-tems , aux *Bezoards* , &c. &c. On fait combien les Druides avoient de respect pour le gui qui croissoit sur les ché-

nés, au milieu desquels ils habitoient, & faisoient des sacrifices, & combien le respect a influé sur la haute réputation que cette plante parasite a mal-à-propos conservé, jusqu'au tems même de *Cartheuser*, pour la guérison de l'épilepsie.

On n'ignore point aussi combien il existe de remèdes officinaux dont la réputation tire son origine de pareilles causes. Si nous prenons pour exemple la confection d'*hyacinthe*, nous verrons que les aromatiques, qui en font la base, sont unis à des terres absorbantes, (incorporées avec l'acide du limon!) & pour lors il nous sera très-aisé d'apprécier les connoissances qui ont présidé à la composition de cet électuaire, & de juger jusqu'à quel point on peut compter sur sa propriété d'absorber les acides. Si l'on fait ensuite attention aux feuilles d'or, à la *soie crue*, & aux pierres vitrifiées, qui constituent la plus chère partie de cette composition, comme les *topazes*, les *émérides*, les *rubis*, les *grenats*, & enfin l'*hyacinthe*, on pourra avoir une juste idée de la nécessité dans laquelle se trouvent les bons médecins, d'effacer dans les pharmacies jusqu'aux derniers vestiges, toutes les anciennes substances composées sur de pareils principes; car en ne s'arrêtant qu'à ces pier-

res précieuses, le plus grand bien qui puisse résulter de leur usage interne, est de n'en pas être mécaniquement empoisonné, ou de n'en pas éprouver des déchiremens d'intestins, comme on pourroit en attendre des substances vitreuses, dont quelques parties auroient échappées à une porphirisation exacte. Ces pierres étant d'ailleurs de nature à n'éprouver aucune altération par les fucs gastriques, doivent donc être plutôt réservées à orner les baguiers des joailliers, qu'à rendre suspects les remedes contenus dans les pharmacies, d'où on en a déjà beaucoup exclu, grace à la sagesse des médecins modernes.

Il seroit trop long de citer & d'analyser toutes les compositions que les anciens nous ont laissées; presque toutes sont monstrueuses par l'accumulation défordonnée des drogues, & principalement de celles aromatiques, dont la propriété est incendiaire. La thériaque seule est un composé de soixante-six ingrédients, l'orviétan de cinquante-cinq, &c. &c.

Après avoir jetté un simple coup-d'œil sur ces compositions faites au hasard, & formées de l'assemblage indigeste des substances des trois regnes, peut-on se dissimuler de quelle réforme ne sont pas suscep-

tibles tous les remèdes officinaux de ce genre , qui ne font malheureusement que trop multipliés dans nos pharmacies ? Non, cela n'est plus possible : les sciences & la philosophie vont achever de renverser l'empire ténébreux des préjugés & de la superstition. Ces filles de l'ignorance & de l'antiquité se réfugieront vainement dans le sein du peuple Européen , pour y réclamer son secours & sa fidélité ; la philosophie , le flambeau à la main , les poursuivra jusques dans les plus obscures asyles ; elles auront beau chercher à soulever leurs anciens alliés , elles les trouveront armés contr'elles par le tems , & en seront repoussées jusques dans les contrées sauvages & incultes où elles prirent naissance.

Les sciences alors libres de répandre le jour le plus pur sur cette partie de la médecine , présideront paisiblement au débrouillement du chaos où elle est encore plongée. Mais pour s'occuper avec succès de ce projet , & le porter au plus haut point de simplicité qu'il puisse atteindre , il est indispensable d'élaguer la multitude de drogues exotiques , qui , dans nos pharmacies , ressemblent à ces fourrés touffus qui décorent nos jardins & nos parcs , & qui étouffent à leurs

pieds les plantes les plus salutaires, qu'ils nous empêchent d'y entrevoir.

Il est naturel de penser, que chaque pays doit avoir des plantes propres à conserver la fanté de ses habitans, & je ne désespere pas qu'un jour il ne se trouve en Europe des medecins cliniques bons observateurs, & séveres dans leur analyse, qui, encouragés par la société royale de médecine & les bienfaits du gouvernement, s'adonneront entièrement à l'observation des propriétés médicales des plantes & des drogues indigenes, & parviendront à les réduire à un petit nombre choisi, qu'ils substitueront aux drogues exotiques, que l'on nous apporte la plupart du tems adultérées, & à grand frais des trois parties du monde.

Je ne me dissimule pas cependant combien la lumière du soleil, la chaleur qu'elle produit, & la constance des saisons, peuvent influer sur la générosité de la végétation. La considération seule du nombre des substances gommeuses & résineuses exotiques, qui parviennent jusqu'à nous, comparé à la quantité que produisent nos climats, est propre à nous convaincre que la lumière, ni la chaleur, qui vivifient nos contrées, ne peuvent conduire à terme les germes que la nature répugne à leur con-

fier. Mais le nombre des plantes & des drogues *essentielles* à la médecine, que nous devrions tirer des pays étrangers, est si peu considérable, qu'on l'auroit bientôt restreint à un infiniment petit, si l'on ne les admettoit dans la matière médicale, qu'après les avoir soumises à l'analyse la plus scrupuleuse, & aux expériences les mieux constatées.

Plus ce travail exigeroit de constance, d'observation & de science pour apprécier, & prononcer d'après sa propre expérience, plus il offriroit de difficultés à vaincre, pour classer les substances dans leur vrai degré de propriété, & plus ce travail seroit digne des médecins. Il est fait pour éterniser la mémoire de ceux qui voudront l'entreprendre, & s'y vouer avec zèle. Mais il est facile de pressentir combien les préjugés, qui dominent encore, pourront influencer contre l'utilité d'un pareil travail.

Les vœux que fait M. Cullen dans ce cours de matière médicale, annoncent que ce projet commence à fermenter, & je ne doute pas qu'il ne se développe & s'exécute incessamment. Ne pourrois-je me flatter que cela arrivera sous les auspices des médecins françois? Je verrois avec peine qu'une autre nation les devançât dans ce projet,

& leur enlevât cette gloire à laquelle ils ont les plus grands droits. S'ils ne l'ont pas encore exécuté, ce n'est pas sans doute faute d'en avoir prévu la nécessité; mais il faut plutôt en accuser le respect qu'ils ont conservé pour ces remedes *héréditaires*, dont l'expérience, cependant imparfaite, leur a été transmise par les peres de la médecine, que la timidité & les préjugés qu'ils ont pour entreprendre d'attenter à la mémoire des anciens, par une réforme qui exige des connoissances, & un génie observateur. Quelle est la nation qui peut se flatter de posséder des médecins qui réunissent plus toutes les qualités que les différentes facultés de France? C'est donc à ce corps savant que j'ose adresser mes vœux, dans l'espérance de lui voir entreprendre & accomplir ce travail précieux. Il ameneroit indubitablement la réforme d'une très-grande partie des différens *codex*, & par conséquent des remedes dont Messieurs les apothicaires sont obligés de fournir leurs pharmacies, & qui n'ont cependant d'autre mérite que de les orner par leurs étiquettes cimétriement disposées.

C'est-là l'époque où l'on verra exercer uniformément la médecine la plus simple & la plus conforme aux vœux de la nature,

& celle qui lui acquerra la confiance qu'elle mérite.

A quoi doit-on attribuer l'enthousiasme & l'impression subite qu'a produit le magnétisme animal sur les esprits de ceux même qui n'en avoient qu'entendu parler, si ce n'est à l'uniformité & à la simplicité de ses procédés? Et si ces causes ont pu, sans aucune preuve préliminaire, lui acquérir un aussi grand nombre de sectateurs, que celui qu'il a eu dès l'instant de sa naissance, combien ne doit-on pas, à plus forte raison, compter sur l'accueil favorable qu'éprouveroit une médecine *physique* simplifiée, & sur la persévérance nécessaire aux malades pour obtenir leur guérison, puisque les moyens de traiter les maladies deviendroient absolument uniformes dès que les remèdes approuvés seroient limités à un très-petit nombre. Mais cette simplicité de médecine seroit sans doute, malgré cela, désastreuse pour le genre humain, si elle étoit pratiquée par des médecins qui eussent partagé l'enthousiasme qui a dicté le précis du siecle de Paracelse. On lit dans cet ouvrage, " que la médecine d'abord
 „ *simple & salutaire*, est devenue *compliquée*, *systématique*, *imaginaire*, *fausse*,
 „ & par conséquent *nuisible*, & que, telle

„ qu'elle a été exercée jusqu'à présent, &
 „ telle qu'elle l'est encore, elle est un des
 „ *plus terribles fléaux du genre humain.*”
 Heureusement, que cette opinion est unan-
 nimément & victorieusement réfutée par
 les succès de ceux qui joignent à de bonnes
 études en médecine, une expérience suffi-
 sante. Sans cela, l'auteur de ce précis, en
 sa qualité de médecin, ne seroit pas le seul
 ministre du cruel fléau qu'il suppose. Tous
 les médecins se trouveroient partager avec
 lui cet affreux ministère, & mériter la puni-
 tion terrible due à quiconque seroit meur-
 trier sciemment. Au reste, s'il arrivoit à cet
 auteur de renoncer à l'exercice de la méde-
 cine, ce seroit de sa part un nouvel hom-
 mage à l'amour de l'humanité, qui semble
 avoir conduit sa plume; car d'après l'opi-
 nion où il est que son art est un fléau, il
 auroit, par ce sacrifice, prévenu tous ceux
 dont il auroit senti qu'il pourroit être res-
 ponsable, & un dévouement si généreux
 seroit encore plus l'éloge de son zèle, que
 les pénibles recherches accumulées dans un
 écrit, par lequel on diroit qu'il n'a eu pour
 but que de surpasser Moliere.





MATIERE MÉDICALE, DIVISÉE EN FORME DE COURS.

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES.

ON extrait en général avec fondement nos stimulans âcres, par l'intermede de l'alcohol. On peut cependant en extraire quelques-uns par l'eau, quoiqu'on soupçonne que l'eau ne s'en empare pas d'une aussi grande quantité que l'alcohol. Nous devrions d'abord faire digérer l'alcohol dessus, & concentrer ensuite notre imprégnation, en distillant une partie de ce menstrue. On obtient par ces moyens des huiles beaucoup plus pures & plus fines (1), qu'aucune de celles que l'on trouve dans nos pharmacies. *Boërhaave* indique cette méthode pour le safran; mais on peut l'appliquer à bien d'autres plantes.

On trouve dans les pharmacies une préparation fort commune; c'est une eau imprégnée d'huile essentielle, que l'on appelle eau distillée.

On ne peut pas toujours obtenir cette imprégnation avec de l'eau ; car l'huile est souvent assez fixe pour ne pas s'élever avec elle. Quoique le pouvoir stimulant puisse exister dans une certaine partie de la plante, cependant nous trouvons souvent que la substance est d'une texture disposée, de manière à ne nous pas permettre d'obtenir son huile essentielle, sans qu'elle n'acquiere un degré d'acrimonie qu'elle n'avoit pas auparavant, lequel, sans provenir d'une vraie qualité empyreumatique, est souvent assez grande, pour rendre le médicament peu propre à l'usage interne. Ces raisons nous conduiront à donner les stimulans en substance, puisque nous trouvons qu'il y a dans la plante une propriété qu'on ne peut obtenir d'aucun extrait, & dans bien des cas, la solution qui se fait dans notre estomac, est plus achevée que par aucun autre moyen.

Quant à l'usage des stimulans en substances, nous devons bien faire attention à la manière de les préparer ; car leurs propriétés se détruisent en les desséchant & les pulvérisant, parce que la partie volatile se dissipe souvent ; de manière qu'il est très-douteux si l'on doit donner les stimulans préparés ainsi. Lorsque l'huile est d'une nature fixe, c'est un des cas où cette méthode est préférable, & j'ai souvent rencontré des circonstances, où quelques stimulans ont eu plus de succès employés ainsi, que de toute autre manière.

DES STIMULANS PARTICULIERS.

Après avoir dit que toute substance, qui avoit de la saveur ou de l'odeur, devoit être reconnue comme stimulant, vous verrez aisément qu'il doit y en avoir une variété infinie. Peut-être avons-nous déjà énoncé leurs vertus; mais il y a une variété & une différence dans la qualité, qui est plus grande qu'on ne l'imagine communément. Ceux qui ont écrit sur la matière médicale, ont désigné sous ce titre plusieurs évacuans & anti-spasmodiques

J'ai arrangé mes plantes sur ma liste, selon leur analogie botanique, & ensuite selon leurs qualités sensibles. J'avois d'abord placé une liste de stimulans fossiles; mais actuellement je trouve qu'il vaut beaucoup mieux les placer à l'article des anti-spasmodiques ou des évacuans. A côté de la lettre *a* se trouve placé le mot

I. VERTICILLATE.

C'est un ordre fort naturel, très-complet, & bien connu des botanistes: il est aisé à distinguer, parce qu'il s'accorde par beaucoup de marques. Il jouit de beaucoup de vertus, que l'on pourroit indiquer en très-peu de mots, si les auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, avoient distingué & distribué leurs propriétés comme à l'ordinaire. En laissant des espaces blancs entre quelques substances placées sur cette liste; j'avois en vue de comprendre les

céphaliques, &c. ils font tous en général anti-spasmodiques, & peuvent être utiles *in figidis cerebri morbis*. Ils peuvent être tous anti-spasmodiques dans les affections de la poitrine, stimuler l'estomac, & y devenir anti-spasmodiques; ils peuvent aussi stimuler le système en général, & être alexipharmaques. Il y en a cependant quelques-uns qui font particulièrement appropriés à chacune de ces parties, & qui font distribués conséquemment, selon la méthode des auteurs de matiere médicale; ceux qui occupent la premiere place font

LES CÉPHALIQUES, TIRÉS DES VERTICILLÉES.

Ceux-ci font, en général, agréables aux nerfs, & raniment le pouvoir nerveux; on les applique à toutes les maladies froides de la tête, à la léthargie, l'apoplexie, la paralysie, &c. à la foiblesse de la vue & de la mémoire, aux étourdissemens & à beaucoup d'autres maladies. Je vous cite tout ceci comme un exemple de la méthode avec laquelle les auteurs de la matiere médicale prodiguent les vertus des céphaliques. Ils font en général rangés dans un ordre alphabétique, excepté lorsque deux especes correspondantes font réunies.

LA BÉTOINE.

Les auteurs de matiere médicale, ont prodigué ses vertus: en dépit du défaut de ses qualités sensibles, ou du témoignage des mé-

decins, *Geoffroy* nous a donné un catalogue, d'une page environ, sur la vertu *seule* de la bétoine. Après tout cela, on trouve cependant qu'elle n'a que de très-petites propriétés; c'est un sternutatoire doux: nous la citerons à cause de cela, dans la classe des errhines. *Pauli* nous a dit qu'elle étoit hypnotiques & anodine; & un auteur encore meilleur le confirme, c'est *Bartholine*. Aucune de ces vertus ne se manifeste ni dans les tiges, ni dans les feuilles. Sa racine est une substance âcre, émétique, & contient peut-être quelques propriétés utiles. *Cartheuser* a joint dans la même section, la *véronique* à la *bétoine*, quoiqu'elles diffèrent par leur ordre naturel & leurs qualités sensibles. Peut-être a-t-il été déterminé à le faire par équivoque; car la bétoine a été appelée *vetonica*. Il a peut-être confondu ces propriétés à cause de ce rapprochement de noms.

L A M É L I S S E.

On a attribué bien des propriétés à celle-ci; elle est cependant la plus foible de sa classe en qualités sensibles; elle donne une eau distillée & une solution aromatique foible.

L A L A V A N T E, L A M A R J O L A I N E, L E M A R U M, L E R O M A R I N.

Toutes ces plantes donnent une grande quantité d'huile essentielle, & ont une odeur agréable, d'où proviennent les propriétés céphaliques qu'on leur a attribuées. Dans telle

quantité que nous les employons, leurs propriétés ne font pas remarquables, quand leurs imprégnations seroient même des plus fortes. Par-tout où les vertus dépendent d'une huile essentielle, elles peuvent devenir inflammatoires & faire du mal à l'estomac.

LA LAVANDE, ET LE DICTAME DE CRÈTE

Etant des productions des pays plus chauds que les climats que nous habitons, contiennent plus d'huile essentielle âcre, & ont des propriétés plus actives; mais on ne peut nous les apporter, sans qu'elles n'aient beaucoup perdu de leurs qualités, de sorte qu'on les néglige avec raison dans nos pharmacies.

LE CALAMENT

Est une espèce de mélisse, qui auroit peut-être dû être placée parmi les stomachiques. C'est une plante foible & inutile.

Des plantes pectorales verticillées.

L'HYSOPE, LE LIERRE TERRESTRE, ET LE POULIOT.

Le terme pectoral a été pris dans différentes acceptions. Par ce mot, j'entends ce qui a le pouvoir d'exciter les sécrétions du *mucus* dans les *bronches*. J'ai eu des occasions sans nombre, d'observer que ces plantes-ci n'ont point de propriétés pectorales; car elles ne procuroient
aucun

aucun soulagement dans les maladies de poitrine, où il s'agissoit d'exciter l'expectoration. On a beaucoup parlé du *lierre terrestre*, & on a été jusques à dire, qu'il pouvoit guérir des maladies de poitrine, *du ressort de la chirurgie*, sans qu'il soit nécessaire d'instrumens, ni de faire l'opération de l'empyème. Ces propriétés ne sont point fondées à mon avis. L'hysope est un remede qui a plus de vertu, mais qu'on néglige actuellement avec raison, parce que cette plante est de la même classe que le *pouliot*, qui est d'ailleurs plus actif. On dit que l'hysope est effectivement utile comme discussif, lorsqu'on le tempere par le moyen de l'eau chaude. *Riolan* va jusqu'à dire, que dans les ecchymoses cette plante suce le sang de la partie, au point de le voir sur le linge. Voyez combien il est difficile de se fier aux auteurs qui ont écrit sur la matiere médicale! J'ai essayé l'hysope dans de pareils cas, & je ne lui ai trouvé d'autres vertus que celles qui appartiennent à tous les aromatiques. Le *pouliot* est un puissant anti-spasmodique; mais il a peu de propriétés pectorales. On dit qu'il a eu du succès dans la coqueluche, qui passe pour une maladie purement spasmodique: il peut être effectivement utile dans cette maladie, par sa propriété anti-spasmodique. Plusieurs femmes qui étoient difficilement réglées, à cause des spasmes, &c. excités dans leur estomac, se sont très-bien trouvées de l'usage du pouliot en infusion théiforme. C'est par cette raison que je l'ai placé après la division suivante: il devoit peut-être y être compris.

DES STOMACHIQUES, TIRÉS DES
VERTICILLÉES.

La menthe & l'herbe aux chats, font considérées comme stomachiques ; mais ces plantes ont de foibles vertus.

L A M E N T H E P O I V R É E .

Celle-ci est un des principaux aromatiques & stimulans, dont nous soyons redevables aux botanistes, parmi le *petit nombre* des substances qui nous sont *utiles*. C'est une plante des plus subtiles & des plus pénétrantes de sa classe. Son action est vive, & aussi promptement répandue sur tout le système, qu'aucune de celles qui sont à ma connaissance. Il y a une différence dans l'action des stimulans : quelques-uns agissent sur la partie à laquelle on les applique immédiatement ; d'autres, comme la menthe poivrée, n'affectent pas la partie aussi particulièrement, mais étendent d'une manière plus égale, leur action sur tout le système. Ceux qui agissent principalement sur la partie à laquelle ils sont d'abord appliqués, sont sujets à exciter l'inflammation (2). La *menthe poivrée*, qui n'a pas cet inconvénient, est un bon remède. Ses propriétés sont d'être anti-spasmodique dans l'estomac, & en quelque façon, d'agir sur tout le système.

La menthe d'Angleterre, *spéar-nint*, & les autres especes, ont toutes les mêmes qualités, mais à un plus petit degré : elles étendent moins

leur action, & font plus sujettes à produire l'inflammation. Le *pouliot*, cultivé sur un sol sec, approche le plus de la menthe poivrée. L'*herbe aux chats* approche de la menthe en apparence & en vertu: vous voyez qu'elles sont anti-spasmodiques. Il est aisé de comprendre, par conséquent, que leur qualité est stomachique. Je ne vois pas sur quel fondement on a attribué à la menthe une propriété astringente, encore moins une vertu *anti-vénérienne*, qui a fait supposer qu'elle étoit propre à modérer la sécrétion de la semence, & les sécrétions irrégulières qui s'annoncent par les pollutions nocturnes. Quant à moi, lorsqu'il se présente des cas semblables, j'ai trouvé que les anti-spasmodiques, principalement le *camphre*, étoient utiles quand le système étoit lâche & mobile; & il seroit possible que la menthe poivrée, si l'on pouvoit en rendre l'opération permanente, eût le même effet à un plus haut degré. *Voici* un exemple qui prouve le peu de soin que les auteurs de matiere médicale ont mis à reconnoître les vertus des plantes. *Simon Pauli* dit, que si une veine du pied étoit coupée, & qu'on plongeât cette partie dans une décoction de menthe, il ne couleroit point de sang de l'ouverture. Personne ne peut douter que la veine ne seroit ouverte infructueusement pour l'expérience. Cela fait voir le peu de fondement, sur lequel s'est appuyée une grande partie des vertus de la matiere médicale.

LE MARUM SYRIACUM, LA SAUGE, LE
SERPOLET ET LE THIM.

On n'applique point ces quatre plantes particulièrement à quelque partie distincte du corps. Ce sont les plus forts stimulan, & les plus âcres de leur classe; elles sont aussi de bons anti-spasmodiques pour l'estomac; mais elles sont sujettes à produire l'inflammation. Les deux premières sont les plus pénétrantes d'entr'elles. Le *serpolet*, est la plus chaude de ces plantes qui croissent dans nos climats. Elle est agréable à l'estomac, lorsqu'on la prend en infusion légère, comme du thé. Ceci m'a montré la différence qui existe dans les thés que nous tirons de l'Inde: pris dans l'eau chaude, ils ont par eux-mêmes des effets relâchans, qu'on peut prévenir par une forte dose ou par d'autres aromatiques. Le *serpolet* donne une eau distillée agréable, qui devrait être employée communément; son action est plus durable, moins active & pénétrante que celle de la menthe poivrée. Le *thim* est moins aromatique, & contient moins d'huile essentielle, plus d'amertume, & une astringtion plus développée. Son usage en médecine n'est pas déterminé. On le cite communément comme alexipharmaque; mais il est douteux qu'on puisse trouver sur quel fondement cela a été avancé.

LA SAUGE, LE CHAMÆDRIS, LE SCORDIUM.

On dit communément que celles-ci sont

alexipharmiques ; mais cette signification n'est pas claire ; & si elles sont utiles à exciter la sueur, c'est une propriété commune aux autres plantes de cette classe, lorsqu'on les donne avec beaucoup d'eau chaude. Je ne suis point de l'avis qu'elles chassent la matiere morbifique contagieuse, ou celles des fievres ; car je ne comprends pas cette action : le *chamedris* entre dans nos poudres pour la *goutte* ; & je conviens qu'un amer aromatique de cette espece peut être utile : mais comment arrive-t-il qu'il puisse prévenir les symptomes de la *goutte* aux extrémités ? Nous en parlerons lorsque nous en serons aux autres drogues, qui entrent dans la composition de nos poudres pour la *goutte*.

J'ai observé, que l'usage long - tems continué de ces plantes, étoit nuisible ; car j'ai vu différentes fois, à la suite de l'usage du *thé de sauge*, des convulsions des yeux, les paupieres fixées sur le globe de l'œil, & l'œil sujet à la suffusion & à l'inflammation. Il y a beaucoup d'autres plantes ameres auxquelles ces qualités ont été attribuées.

A côté de la lettre *b* se trouve le titre.

2. UMBELLATÆ, OU QUI ONT DES FLEURS EN PARASOL.

Cet ordre est aussi parfait & strictement naturel qu'aucun autre : l'analogie botanique, appliquée à la matiere médicale, ne convient pas bien ici. Toutes les plantes qui sont citées, sont saines & innocentes ; mais il y en a beaucoup de la même classe que nous connoissons

pour être d'une nature vénéneuse. Le premier ordre cité, dont la tige porte des fleurs & des feuilles par étage, ou les *verticillées*, & le suivant, les *siliqueuses*, ne font point sujettes à une exception de cette espece. Tous ces deux ordres ont plus d'une propriété commune, & aucune des plantes qu'ils renferment n'a de qualités vénéneuses. Il n'en est pas de même pour les *umbellatæ*, pour lesquelles il seroit dangereux de pousser l'analogie botanique au-delà des substances que nous avons éprouvées. J'ai placé ici la plus grande partie des plantes de cette classe, qui sont employées en médecine. J'ai préféré nommer dans cette liste-ci seulement, les plantes qui sont les plus simples stimulans, sans aucune qualité évacuante ou anti-spasmodique. De la plus grande partie de celles qui sont décrites, c'est la semence dont on fait usage, & dans laquelle réside leurs vertus. J'imagine que la plus grande partie des graines des *umbellatæ* sont de la même espece; mais je n'en suis pas certain: au reste, quoi qu'il en soit, l'analogie ne peut servir ni pour les feuilles, ni pour les racines. Les graines de *coriandre* ont un aromate agréable; mais elles sont produites par une plante fétide, que l'on soupçonne vénéneuse. On a craint à cause de cela, de l'employer; mais l'usage a montré qu'elles étoient absolument innocentes, lorsqu'elles avoient entièrement perdu l'odeur des feuilles. On ne fait point quel est l'effet des feuilles de ces plantes. Quelques-unes des feuilles ont moins d'âcreté que les graines. Les feuilles du *daucus creticus*, & les racines de fe-

noûil ne sont ni l'une ni l'autre d'une âcreté remarquable.

Il y a quatre plantes dans cette liste dont les racines sont évidemment médicinales, c'est-à-dire, l'*angélique*, l'*ache-montagne*, la *bouquetine* & le *persil*. Les racines de ces quatre plantes contiennent beaucoup de résine aromatique chaude, qui en découle facilement, & représente des formes agréables, lorsqu'on les incise dans le printems : nous devons *regretter* qu'on ne prenne pas la peine de recueillir les résines de cette espece, qui viennent dans nos climats. La *bouquetine*, autrement la *pimpinella saxifraga*, entre dans la poudre alexipharmaque de *Staahl*, si fort recommandée par cet auteur & ses sectateurs. Quant à moi, je suis incertain de l'emploi qu'on en doit faire ; mais il paroît qu'on pourroit certainement en faire usage utilement dans quelques circonstances. Ce sont les graines des *umbellatæ* qui sont les plus usitées en médecine. Elles ont toutes une vertu commune. Elles sont carminatives pour parler le langage connu, c'est-à-dire, anti-spasmodiques dans les premières voies ; elles aident la digestion, soulagent les maux de tête provenant de crudité, s'opposent aux maladies venteuses, & guérissent les coliques. Ces propriétés sont effectivement réelles ; car elles dépendent d'une huile essentielle, qui existe évidemment dans toutes ces plantes ; cette huile est d'ailleurs aromatique, sans acrimonie, ne laisse aucun soupçon d'être de nature *inflammatoire*, & est en conséquence, le plus sain des *aromates* que nous puissions

employer dans ces intentions. Comme originaires d'Europe, ces plantes semblent destinées, par la nature, à ces climats froids, où il y a une si grande tendance à l'inflammation, d'où provient qu'elles servent utilement d'affaïsonnemens pour la nourriture animale, auxquelles nous substituons très-mal-à-propos les *aromates* de la Zone Torride, qui sont désignés pour les alimens végétaux, & qui sont d'une nature âcre & inflammatoire,

Les graines des *umbellatae* semblent être particulièrement destinées aux maladies des enfans, parce qu'ils sont sujets à des douleurs & des coliques qui proviennent de l'ascension du lait qu'ils prennent: les spiritueux & le punch foible, sont très-souvent employés *mal-à-propos* par les nourrices. Les semences d'anis sont très-propres à ces incommodités, parce qu'elles agissent en très-petite dose: elles sont conséquemment très-saines, en ce qu'elles ne sont point risquer de contracter de mauvaises habitudes, ou de stimuler trop fort. Ce sont-là leurs vertus réelles: on leur en a attribué plusieurs autres. On dit qu'elles sont propres à augmenter le lait des nourrices. Leurs saveurs passent effectivement dans le lait sans avoir subi de changement, & je les ai vu quelquefois donner à des nourrices en forme d'affaïsonnement; & passer d'elles à leurs nourrissons qui avoient des coliques, provenant de leur disposition naturelle, ou de la nature du lait, au point de remédier entièrement aux coliques dont ils étoient affectés. On peut supposer, que comme leurs propriétés passent

sans être altérées , elles peuvent stimuler les organes excrétoires , & donner du lait ; mais , quant à moi , je pense qu'on compte en vain sur tout autre chose que sur une bonne nourriture ; & si elle n'est pas assez abondante , la cause tire son origine de trop loin , pour qu'aucun remède ait de l'effet en stimulant les excrétoires. On dit qu'elles sont diurétiques : le *daucus sylvestris* a été employé dans cette intention ; mais je n'ai jamais pu , même en le donnant à des doses considérables , lui reconnoître de telles vertus : quoiqu'on puisse dire qu'il passe sans être altéré , cependant son stimulus est si petit , qu'il ne produit pas d'effet. On doit donc y compter encore moins à la petite quantité à laquelle on le donne ; & je doute indépendamment de cela , du fait qu'on avance , c'est-à-dire , qu'il passe sans être altéré. On dit que beaucoup d'autres de la même classe sont diurétiques. Comme anti-spasmodiques , ils peuvent être utiles pour soulager les symptômes qui accompagnent les graviers contenus dans les reins , qui peuvent être considérés comme une affection spasmodique. Ce sont-là les vues sur lesquelles je préférerois qu'on travaillât pour tâcher de découvrir les propriétés mystérieuses , attribuées aux remèdes. On dit que ces graines , comme diurétiques , sont pectorales. Je crois que si elles étoient diurétiques , elles pourroient exciter aussi la sécrétion du *mucus* dans les poumons ; mais comme je doute de la vertu diurétique , je dois encore bien plus hésiter à prononcer. Je vous indiquerai ici une précaution ; c'est

d'observer que dans les inflammations, le mal qu'elles occasionneroient sûrement par leur qualité stimulante, provenant de leur huile essentielle, surpasseroit beaucoup le bien qu'elles pourroient faire par leur propriété d'évacuer (3). On a appelé plusieurs plantes de cette classe, éménagogues. Lorsque j'en serai à traiter de l'opération de ces remèdes, je ferai voir qu'il y en a à peine qui stimulent directement l'*utérus*. Elles peuvent être accidentellement utiles dans les spasmes de la matrice, parce qu'étant du nombre des *verticillata*, elles possèdent des propriétés anti-spasmodiques. On a distingué ces graines par comparaison, en semences chaudes, majeures & mineures. La graine de *fenouil*, quoiqu'une des plus douces, est rangée parmi les *majeures*: le *daucus creticus*, l'une des plus âcres, est considéré comme *mineure*. On n'a pas encore déterminé quel est précisément le rang des différentes espèces citées ici. Il ne sera pas difficile de le faire par leurs saveurs, la quantité & l'arcrimonie de leur huile essentielle.

A côté de la lettre *c*, est placé le titre.

3. SILIQUOSÆ, OU PLANTES A SILIQUES.

C'est un ordre naturel, duquel aucune plante n'est exceptée, à cause qu'il n'y en a point qui aient des qualités vénéneuses ou délétères; en général, elles s'accordent plus exactement par rapport à leurs qualités que les plantes de tout autre ordre naturel. Je me suis borné à

celles qui existent dans les listes de nos dispensaires. Nous avons négligé les autres, parce qu'elles participent moins aux propriétés communes. Toutes ces substances ont de l'acrimonie, & sont, à cause de cela, convenablement rangées parmi les stimulans; mais cette acrimonie est en si petite quantité, qu'elle se dissipe assez aisément par l'ébullition, pour que la plupart d'entr'elles entre dans nos alimens, & soit employée, avec raison, dans les pays du nord, comme l'affaisonnement propre à notre nourriture animale, parce qu'elles excitent les sécrétions qui séparent de notre sang la partie alkaline. (V. note 34. t. I.) J'ai déjà parlé de l'emploi de ces substances dans nos alimens. Elles agissent, en qualité de remèdes, promptement & avec énergie, & leur *stimulus* s'étend également; de sorte qu'elles sont utiles dans tous les cas où le mouvement du pouvoir nerveux est languissant, foible ou gêné, comme dans la paralysie & l'apoplexie, maladies dans lesquelles je n'ai pas trouvé de meilleur *stimulus*, comme je l'ai déjà dit, qu'un peu de *moutarde*. L'habitude anéantit les effets; mais j'en ai souvent obtenu avec le *raifort*, tandis que la *moutarde* n'avoit pu en procurer. Employés intérieurement pendant long-tems, leurs effets ne sont pas marqués. Ces plantes en ont en effet de meilleurs, lorsqu'on les applique extérieurement, parce que nous pouvons augmenter leur action en augmentant la surface à laquelle nous les appliquons; mais il est difficile de les avoir sous la forme de poudre, avec les qualités qui leur sont néces-

faïres dans ces circonstances. Elles ont aussi un *inconvenient* ; car lorsqu'elles restent long-tems appliquées sur la peau, elles sont sujettes à produire une inflammation, qui n'est pas, à beaucoup près, aussi utile que l'étendue où elles portent leur *premiere impression*. Dans le plus grand nombre des circonstances, nous devrions nous *attacher* à produire la *premiere impression*, & à éviter de procurer la dernière. Comme ces remedes sont bornés par leur action à une certaine partie, nous en parlerons à l'article *attrabentia*, ou des substances qui attirent les humeurs (4). Ils deviennent des stimulans particuliers, non pas par aucune propriété spécifique, mais relativement à la place à laquelle on les applique. Ainsi, quoiqu'ils agissent dans l'estomac en excitant en général la digestion, & comme carminatifs en expulsant les crudités, ils deviennent cependant émétiques, lorsqu'ils sont donnés à forte dose. C'est à cause de cela que la moutarde & le raifort ont la propriété des émétiques doux, parce que ce sont des substances que l'on vomit tout de suite, sans que leurs effets continuent : quand l'estomac est une fois mis en mouvement, on peut exciter le vomissement, si on le trouve nécessaire, par de l'eau chaude seulement, à laquelle on ajoute un peu de ces stimulans. La meilleure méthode de donner la moutarde en poudre, comme vomitif, est d'en donner d'abord une cuillerée à bouche, mêlée dans un verre d'eau, & d'ajouter ensuite un peu de moutarde à tous les verres que l'on boit ensuite. D'autres exhal-

tent les propriétés du raifort en le préparant par une forte infusion, dont on donne une cuillerée dans un verre d'eau chaude. Quant à moi, je préfère la moutarde; car le raifort est très-volatil; par cette raison, il perd sa vertu lorsqu'on le garde; il est sujet au même inconvénient lorsqu'on le fait infuser, à moins qu'on ne le prépare dans des vaisseaux très-fermés, & l'infusion ne peut produire les effets qu'on se propose, sans en donner de grandes doses, lesquelles deviennent nauséabondes, & d'autant plus qu'il faut souvent les répéter. Si la propriété émétique de ces substances n'a pas lieu, elle se porte sur les intestins, qu'elle stimule, & elle excite les évacuations par les selles. On donne la graine entière pour produire les effets purgatifs, c'est-à-dire, celle de la moutarde; la dose est communément d'une cuillerée à bouche. Nous ne pourrions donner un gros de cette graine, réduite en poudre, sans provoquer le vomissement; au lieu que j'en ai vu donner entière, même deux cuillerées à bouche, ce qui équivaut au poids d'une once, sans produire cet effet. La moutarde, employée de cette manière, manque rarement d'émouvoir le ventre, & est très-utile à l'entretenir *habituellement* libre. Son effet, dans ce cas-là, est difficile à expliquer. Nous ne pouvons que supposer qu'elle n'est pas extraite dans l'estomac en suffisante quantité, pour agir comme émétique; mais qu'elle est conduite dans les intestins, qu'elle stimule à se débarrasser de ce qu'ils contiennent, relativement à sa quantité & à son action successive.

Par la même raison, elle peut aller plus avant dans le système, avant d'avoir suffisamment exercé son *stimulus* pour être rejetée hors du corps. Si on la donne entière en si petite quantité, qu'elle ne puisse ni faire vomir ni purger, elle entre dans les vaisseaux sanguins, où elle est conduite vers les reins, & manifeste son pouvoir diurétique. Tous les *diurétiques* peuvent devenir *diaphorétiques* par un emploi convenable: si l'on se tient chaudement, le remède agit vers la peau, & si l'on éprouve du froid, l'urine devient plus abondante, & le médicament est déterminé à agir par les reins. On a employé de cette manière quelques-unes des *filiquosæ* comme sudorifiques, & on a donné, dans cette vue, du petit lait composé, dans lequel il entroit de la moutarde. On doit expliquer ici ses effets, comme dépendans d'un *stimulus* général, de la chaleur du petit lait auquel on l'a joint, & du régime diaphorétique. Tous les *filiquosæ* font un peu de la même espece.

C'est à cause de leurs puissances diurétiques & diaphorétiques, & de ce qu'elles excitent l'excrétion des parties âcres de notre sang, qu'on a donné généralement & avec raison le titre d'anti-scorbutique aux *filiquosæ*; qualité qu'on suppose à tous les remèdes qui excitent l'urine, sans avoir de propriété considérablement échauffante. Le seul moyen de guérir le scorbut, est de prendre une très-grande quantité d'alimens végétaux; mais puisqu'on emploie la classe des *filiquosæ* pour aliment, on peut en prendre en grande quantité, & elle

convient aussi comme médicament. On a dû, sans doute, la préférer dans cette intention comme diurétique & diaphorétique. Ce n'est probablement pas *sans raison* qu'on les regarde comme pectorales. Il semble qu'il y a quelque chose de commun entre la surface des poumons & la peau; & *Hales* nous a fait voir, qu'une grande partie de ce que nous appelons sensible transpiration, se dissipe par cet organe. Puisque les reins ont une connexion intime avec la surface du corps, & qu'ils ont aussi une correspondance avec les poumons, il est probable que les remèdes qui stimulent les reins & la peau, doivent avoir aussi leur effet sur les poumons, en déterminant une sécrétion vers leur surface. Quoique cela soit difficile à expliquer, ils semblent avoir le pouvoir de stimuler les glandes muqueuses du poumon; & il est probable, que de cette manière, ils sont assez souvent utiles dans les maladies de poitrine. Appliquée extérieurement aux conduits excrétoires de ces glandes, ils les stimulent, & c'est par cette raison qu'ils sont souvent vantés pour la guérison de l'enrouement. La *roquette* & l'*herbe aux chantres*, ont de la réputation pour cet usage lorsqu'elles sont fraîches. On dit qu'elles produisent cet effet, & qu'elles donnent une clarté plus naturelle à la voix (5). De là vient qu'en France on en a appelé une l'*herbe aux chantres*. La manière de s'en servir, est d'en préparer un sirop dont on étend une petite quantité sur la langue, & qu'on avale lentement, au moyen de quoi il arrive qu'elles s'appliquent aux

glandes muqueuses de la *trachée artère*, d'où nous pouvons supposer que leur action s'étend jusqu'aux *bronches*. Mon expérience m'a confirmé ces vertus ; mais je ne me suis pas borné à la *roquette*, ni à l'*herbe aux chantres* ; car j'ai employé le raifort avec le même avantage. Ce sont-là les propriétés communes à cet ordre. Les espèces particulières de cet ordre diffèrent seulement par le degré de vertu, c'est-à-dire, en proportion qu'elles ont une acrimonie plus ou moins grande, relativement aux autres parties. Par rapport à leur ordre, relatif à leur degré de force, il ne semble pas qu'il soit bien déterminé par l'expérience. Nous observerons seulement, que la graine de moutarde, la racine de raifort, & la plante du cochléaria sont probablement les plus fortes de cette espèce, & celles que nous connoissons le mieux. Les propriétés de ces stimulans ne sont point accompagnées d'amertume, d'astringence, &c. comme la plus grande partie des plantes que produisent les autres classes. Les *siliquose* ont cependant l'amertume, qui est commune à toute cette classe, laquelle fait partie de leur acrimonie particulière. Il y en a cependant quelques-unes qui sont réputées astringentes. La *bursa pastoris* a passé pour l'être aussi ; mais l'expérience m'a démontré qu'elle possédoit fort peu de qualités. Les plantes à siliques ont non-seulement leurs parties plus répandues en général, mais encore plus également étendues dans chaque plante, que dans aucun ordre de celles que je connois. Je pense, s'il y a quelques distinctions à faire, que l'acrimonie la plus

plus forte se trouve dans les semences , ensuite dans les racines , & la plus foible dans les feuilles. Par cette raison , les feuilles sont les antiscorbutiques les plus convenables , parce qu'on peut les prendre comme alimens & comme médicamens à la dose la plus grande. Leurs vertus résident dans une substance très-volatile ; car elles se dissipent en séchant. Ce principe volatil s'éleve de la plante , lorsqu'on la distille avec de l'eau. C'est ce qui la fait supposer d'une nature saline ; mais des recherches plus exactes nous ont appris , qu'elle résidoit dans une huile essentielle , qui possède une propriété particulière , c'est-à-dire , que quoiqu'elle soit extrêmement volatile , elle est en partie plus lourde que l'eau. Une expérience à faire que je n'ai pas encore tentée , c'est de s'assurer si l'huile conserve , lorsqu'elle est distillée , la volatilité qu'elle avoit quand elle étoit contenue dans la plante. Il faut non-seulement la conserver dans des flacons bouchés , mais y ajouter de l'eau , & la garder à la cave. Ce principe peut être un esprit recteur subtil , ou la plus petite portion de l'huile , qui se trouve disposée à la volatilité : non-seulement ces plantes contiennent une huile essentielle âcre & volatile , mais elles possèdent encore une huile susceptible d'être extraite par expression. Cette propriété nous offre un fait aussi curieux en chymie , que relativement à l'anatomie de la plante , auquel nous n'aurions pas dû nous attendre *à priori*. Ces deux huiles sont logées dans différentes parties de la graine ; sans cela , une partie de l'huile essen-

tielle seroit toujours unie à l'huile tirée par expression.

Quant à l'administration de ces plantes, on devroit toujours les donner en substances entières, particulièrement dans les cas de scorbut, afin de donner avec le remede un aliment végétal, sans lequel le scorbut ne peut se guérir. L'huile essentielle de la plante, quoique diurétique, &c. ne réussiroit pas, à moins qu'on ne la joignît à l'huile tirée par expression, sans être altérée, afin d'aider dans son action la nourriture végétale dont nous venons de parler. Je suis d'ailleurs persuadé que l'huile essentielle ne pourroit jamais être assez bien extraite & conservée pour guérir le scorbut, quoique cette maladie offre des circonstances où l'on pourroit l'employer; mais je pense cependant que si l'on pouvoit extraire cette huile à un prix assez modéré, pour obtenir, à peu de frais, une forte imprégnation spiritueuse, on pourroit s'en servir dans d'autres cas pour lesquels ces remedes sont recommandés, comme particulièrement dans des paralyties. Nous ne connoissons d'ailleurs d'autres préparations que le sirop, qui est non-seulement bon pour l'enrouement, mais encore pour la paralytie, & comme je l'ai vu agir pour les maladies de *poitrine*. Nous devrions, pour cela, n'employer que les graines & les racines. La racine de raifort est celle qui contient davantage ce principe; elle n'est pas assez succulente pour en tirer l'extrait par expression; mais comme elle abonde en substance volatile, on devroit

l'employer lorsqu'elle est fraîche, la raper promptement (6), & la jeter dans l'eau pour prévenir les effets de l'air ; il faudroit l'enfermer ensuite exactement dans des vaisseaux, & l'exposer au bain marie, d'où après l'y avoir laissé séjourner quelque tems, & l'avoit laissé refroidir, on l'ôteroit, afin d'en recevoir l'expression sur une quantité de sucre suffisante pour en faire un sirop : on pourroit l'exposer une seconde fois au bain marie, en observant les mêmes précautions. Il seroit nécessaire de le diviser ensuite dans de petites bouteilles, afin de l'employer promptement lorsque la bouteille seroit une fois ouverte, & de lui laisser éprouver, le moins possible, les mauvais effets du contact de l'air.

Sur la ligne de la lettre *d* se trouve placé dans le catalogue le terme

4. A L L I A C I Æ.

J'ai placé ce terme immédiatement après les *siliquosa*, quoique les *alliacia* soient en botanique d'une classe fort différente, parce que les *siliquosa* s'accordent beaucoup avec elles par leurs propriétés médicinales, & leurs qualités chymiques. Il y a même une ressemblance entre leurs qualités sensibles ; car une des plantes à siliques est appelée *alliacia*, à cause de son odeur d'ail. Les *alliacia* & les *siliquosa* se ressemblent aussi par leurs propriétés qui résident dans un principe volatil, & parce que ce principe volatil réside dans une huile essentielle, qui se mêle avec l'eau. La seule

différence qu'il y a, c'est que les *alliacia* contiennent plus de matiere mucilagineuse, & que cette substance est plus nourrissante, & même adoucissante lorsqu'on en a fait dissiper l'acrimonie par l'ébullition. Leur acrimonie n'est pas non plus ni aussi volatile, ni aussi immédiatement active que celle que possèdent les plantes à siliques; & même en supposant une âcreté égale dans ces deux, les *alliacia* n'occasionnent intérieurement pas un stimulus qui propage son extension aussi loin. Cette raison fait qu'on ne les emploie pas aussi fréquemment dans les paralysies; mais excepté ces différences, elles ont les qualités diurétiques, diaphorétiques & pectorales des *siliquose*. Leur analogie se porte même jusqu'à affecter l'estomac, y occasionner des douleurs, & provoquer le vomissement, lorsqu'on les donne de la même maniere. Quand on les administre, pour que leurs propriétés s'insinuent jusques dans la masse du sang, on doit les employer sans dénaturer leur texture. Ainsi les gouffes d'ail devoient être trempée dans l'huile, & avalées entieres. (Voyez note 100 du tome I.) Car les pilules que l'on compose communément avec l'ail, deviennent rarement diurétiques. Ces pilules sont quelquefois pectorales; mais elles le deviennent beaucoup moins que lorsque l'ail est administré de l'autre maniere. Le sirop d'ail est la seule préparation qui soit bonne (7). Ou peut consulter, à cet égard, le dispensaire de Londres. L'ail, ainsi que la moutarde, agissent extérieurement comme stimulant, & le premier n'a

que son odeur désagréable contre lui ; car il peut remplacer la montarde, & être appliqué aux extrémités, avec succès, dans le déclin de la fièvre (8). L'ail n'est pas si propre à ulcérer les parties sur lesquelles on l'applique extérieurement ; mais il est absorbé plus facilement, & étend ses effets beaucoup plus loin. Il y a des personnes qui disent qu'il est pectoral, lorsqu'on l'applique extérieurement ; mais je n'ai jamais été à portée d'observer cet effet.

Quant à la différence entre les *alliace*, elle existe seulement dans l'imprégnation & la force. L'ail, l'oignon & le poireau, sont placés dans l'ordre de leurs vertus ; l'ail est le plus fort, &c. On a attribué une propriété particulière au poireau, c'est-à-dire, une qualité narcotique. Cette qualité cependant est douteuse ; mais quoi qu'il en soit, j'ai un ou deux exemples, qui semblent favoriser cette opinion, quoique je l'ai vu administrer aussi en grande quantité, sans produire cet effet.

La lettre *e* se trouve ensuite à côté du titre

5. CONIFERÆ, OU CONIFERES.

Les propriétés de celles-ci leur sont évidemment aussi mal-à-propos attribuées que leurs vertus botaniques ; je veux parler de celles qui sont citées ici ; car on est embarrassé quand il s'agit d'admettre leur analogie avec les autres plantes ou arbres de cet ordre. On a supposé, par exemple, des qualités vénéneuses à l'*if*, ce que je ne déciderai pas ici ;

mais on peut affirmer qu'il est plus âcre que les autres. Tous les trois de l'ordre que je cite ici, le *sapin*, le *pin* & le *genevrier*, possèdent cette acrimonie particulière, que *Floyer* appelle térébenthinée; & en effet, leurs propriétés semblent dépendre d'une térébenthine. Il paroît cependant y avoir quelques restrictions, quoiqu'il y ait peu de différence, soit dans leurs qualités médicales, soit dans leurs qualités chimiques, en exceptant l'odeur. Ils fournissent tous une huile essentielle, semblable à celle qu'on extrait de la térébenthine. Cette raison m'a fait transporter, sous le titre suivant, cette substance, avec les autres qui font mal-à-propos réunies sous le titre *coniferae*, & qui devraient trouver leur place à la lettre *f*, c'est-à-dire, parmi les

6. BALSAMIQUES, BALSAMICA.

On appelle baumes les substances huileuses ou résineuses d'une consistance moyenne, entre l'huile & la résine: on les obtient communément des conifères, & elles approchent toutes de la nature de la térébenthine. Je suis porté à croire que les propriétés de la térébenthine & des quatre baumes suivans, leur sont communes, & sont presque les mêmes dans tous. Ils ont évidemment le pouvoir de stimuler les intestins, soit qu'on les administre en injection dans l'*anus*, soit qu'on les prenne par la bouche. Par cette raison, on a recommandé le baume du Pérou dans la colique sèche, désignée sous le nom de *colique*

des peintres. On fait l'usage que l'on fait journellement de la térébenthine en lavement, & c'est à mon avis, une des meilleures substances que l'on puisse employer dans cette circonstance-ci. Toutes les fois qu'il y a une *constipation habituelle*, la térébenthine la prévient beaucoup mieux qu'aucun autre remède tiré des substances salines; ce n'est pas qu'elle stimule davantage, mais son *stimulus* est plus certain, & agit plus long-tems que celui des sels, dont la nature stimulante force à rendre les lavemens beaucoup plutôt. La térébenthine est préférable aussi aux purgatifs acres, lesquels augmentent souvent la maladie. Cette propriété n'appartient pas particulièrement à la térébenthine; car le *baume de copahu* la possède à un plus haut degré. La résine de guayac a été aussi employée comme purgatif, & je ne doute pas que les baumes de *gilead* & de *tolu*, ne puissent agir de la même manière. Ils deviennent tous diurétiques, diaphorétiques & pectoraux, lorsqu'ils sont chariés en apparence dans la masse du sang; peut-être est-ce par la même raison qu'ils stimulent les excrétiions, propriétés qu'ils partagent en commun. Nous observons plus particulièrement leurs effets diurétiques, parce qu'ils passent en substance avec les urines. La térébenthine & les autres baumes donnent à l'urine l'odeur, que l'on désigne sous le nom de violette; mais j'ai observé plusieurs fois que cette odeur étoit la même que celle de la térébenthine. Le baume de copahu, selon *Fuller*, donne à l'urine une certaine amertume; mais

après l'avoir essayé, je ne l'ai point reconnu ; car j'en ai trouvé le goût absolument semblable à celui que donnent les autres baumes.

Toutes ces substances contiennent quelque chose de salin, qui ressemble beaucoup à la partie acide que l'on extrait du *benjoin*. J'ai reconnu dans la térébenthine une matière semblable, concrète & saline : on peut l'observer de même dans le baume du Pérou. Peut-être leur vertu diurétique dépend-elle de ce sel ; car ils contiennent tous un acide de la même espèce. (*Voyez note 2. de ce tome.*) Ceux qui ont écrit sur la matière médicale, les ont tous recommandés dans la colique néphrétique ; mais cette propriété semble très-douteuse dans cette maladie, parce qu'elle est généralement toujours accompagnée d'inflammation, que les stimulans rendroient pire. Il seroit plus sûr d'employer les anti-spasmodiques & les relâchans, si les graviers étoient engagés dans les *tubuli uriniferi*, ou dans les ureteres ; car dans ce cas, l'usage des stimulans devendroit très-dangereux. Si l'on pouvoit être assuré que l'*uva ursi* & les autres astringens produisissent d'aussi bons effets, qu'on l'avance pour les maladies des reins, nous pourrions en toute sûreté, dire avec Ovide : *Parce, puer, stimulis, & fortius utere loris*. J'ai observé de très-mauvais effets des stimulans dans ces cas, parce qu'ils avoient produit l'inflammation dans le col de la vessie. On a toujours supposé à ces baumes la propriété de dessécher, ce qui les a fait aussi recommander dans les écoulemens opiniâtres des gonorrhées ; &

comme ils affectent les voies urinaires, & les parties qui les environnent, comme la matrice, on les a aussi recommandés dans les fleurs blanches. L'expérience a aussi confirmé leurs effets dans ces circonstances. Il est cependant difficile d'expliquer comment ils agissent. Ce n'est pas par une propriété astringente; car ils n'en possèdent pas. On leur attribue une qualité agglutinante; & c'est par là qu'on explique leur action sur les blessures & les ulcères (9); mais même dans ce cas, ils n'agissent pas par cette qualité supposée; & quand même on soutiendrait le contraire de notre opinion, on n'en pourroit pas conclure qu'ils agiroient de la même manière sur les voies urinaires: il y a plus, leur huile possède la même vertu, & les autres stimulans ont le même effet. J'ai vu les *cantharides* guérir les fleurs blanches & la gonorrhée opiniâtre (10); & rien ne s'oppose à ce qu'on en fasse un usage plus fréquent, dans de pareils cas, que leur qualité très-âcre, & l'incertitude de leur action sur différentes personnes. D'après cet aperçu, je ne doute pas que nos baumes n'agissent, dans ces maladies, en occasionnant une inflammation dans les vaisseaux relâchés, & ne produisent leur contraction en les raffermissant. Différens accidens tendent à étayer cette théorie. J'ai vu des personnes guéries d'écoulemens opiniâtres par de longs voyages, en courant la poste, &c. J'ai vu des injections dans lesquelles il entroit assez de mercure pour produire une inflammation (11), qu'il étoit nécessaire de calmer

par des saignées répétées ; je les ai vu , dis-je , avoir les mêmes bons effets. J'ai vu le sublimé corrosif rendre les urines sanguinolentes , & le malade finissoit par guérir : j'ai aussi observé le baume de copahu produire d'aussi bons effets après de pareils accidens. Cela doit nous rendre circonspects dans l'administration de ces médicamens ; car il est très-difficile d'apprécier jusqu'où se portera l'inflammation , & de proportionner les doses pour en produire les degrés que nous désirerions.

Quant aux vertus pectorales des baumes dont nous faisons mention , nous ne devons les admettre que comme celles des autres stimulans. Dans quelques asthmes , lorsqu'il n'y a pas de fièvre , & où l'excrétion du mucus des bronches est arrêtée , par des affections spasmodiques , nos baumes peuvent exciter cette excrétion , par leur vertu anti-spasmodique ; leur usage n'est point indifférent. Ceux-ci , & les baumes de soufre , étoient autrefois employés dans toutes les maladies de poitrine , & même dans l'ulcération des poumons ; mais on les a abandonné actuellement , à cause de leur propriété de produire l'inflammation , qui est très-dangereuse dans ces circonstances.

A l'égard de leur propriété diaphorétique , ils la possèdent moins que la vertu diurétique ; & quoiqu'ils soient diaphorétiques en provoquant les excrétions , ils semblent aussi avoir cette propriété en agissant sur l'estomac. J'ai vu la résine de guayac agir avec cette vertu , avant d'avoir pénétré dans les intestins , &

L'huile de térébenthine agit de même, avant d'exercer sa qualité diurétique, qui avoit cependant lieu après. La vertu diaphorétique de ces baumes, semble avoir donné lieu à leur usage dans la sciatique, maladie dans laquelle *Pitcairn* a donné l'huile de térébenthine, à la dose de deux à quatre gros. Quant à moi, je ne voudrois jamais porter la dose jusques-là, à cause de la chaleur qu'elle peut produire, & de son action sur l'estomac. J'en ai cependant vu quelquefois de bons effets dans les *lombago* & dans les *sciatiques*, malgré les petites doses auxquelles je la donnois; mais je l'ai donnée aussi souvent, non-seulement sans succès, mais au contraire je l'ai vue quelquefois exciter des inflammations. La résine de guayac, que l'on regarde comme spécifique dans le rhumatisme, est susceptible des mêmes avantages & des mêmes inconvéniens. On peut l'employer dans l'angine, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation, & alors elle peut être utile en provoquant une transpiration insensible; mais dans le cas d'inflammation, je l'ai toujours vue devenir nuisible; & dans ces circonstances, ses effets sont très-difficiles à modérer. On l'emploie avec succès pour différens rhumatismes chroniques. On peut l'administrer dans certaines gouttes, où il faut stimuler l'estomac, comme on emploieroit tout autre remède qui stimule assez, pour donner un degré d'action nécessaire. On dit que cette résine prévient aussi la goutte, qui se jette aux extrémités. Nous dirons ailleurs

montre les dangereux effets de la

jusques à quel point on doit compter sur ce remede ou sur tout autre.

Ce sont - là les vertus ordinaires de nos baumes. Elles dépendent de leur huile essentielle, & ils sont vraisemblablement d'autant plus actifs, qu'ils en contiennent une plus grande quantité. Par cette raison, le baume de copahu est plus actif que la térébenthine. On n'a point examiné les autres baumes à cet égard. On peut aussi supposer que le principe odorant a aussi une différence dans les vertus de ces baumes, quoiqu'une odeur très - forte puisse résider dans une substance d'un très-petit volume. Ne connoissant point les propriétés qu'a le baume de *gilead* dans les contrées orientales, & n'ayant fait aucune expérience sur cette substance, je ne puis prononcer à son égard; mais, *à priori*, je le crois peu actif. Je préférerois infiniment plus ceux qui font meilleur marché, & qui, à cause de cela, sont moins sujets à être adul-
térés.

Tous ces baumes sont sujets à séjourner long-tems dans l'estomac: j'ai vu même la térébenthine, dans quelques circonstances, occasionner pendant plusieurs jours des symptomes fâcheux. Par cette raison, de quelque maniere qu'on les divise, soit avec du jaune d'œuf, ou plus agréablement par des mucilages, ils se réunissent bientôt, & éludent l'action de l'estomac. J' imagine, par cette raison, que l'on donneroit plus d'efficacité aux remedes de ce genre, en traitant, par des menstrues spiritueux, les bourgeons de sa-

pins, &c. & qu'ils devoient avoir la préférence sur les baumes en nature. On peut employer les feuilles & les bourgeons du pin. Quant au genévrier, ce sont les baies qui sont communément en usage. Je ne vous dirai point si l'on en obtient une imprégnation suffisamment saturée par infusion; mais il est certain que j'ai vu l'infusion théiforme de genievre guérir aussi-bien que le baume de copahu, les écoulemens opiniâtres produits par des gonorrhées. Le genévrier acquiert son plus grand degré de maturité dans les climats chauds; aussi les Hollandois, qui font un très-grand usage du genievre, le tirent-ils d'Italie. Je ne doute pas que l'on obtint les effets désirés, si l'on pouvoit s'en procurer de semblables. *Geoffroy* a dit, que le genievre produisoit des urines sanguinolentes, ce qui a fait employer ces baies avec précaution, même en les réduisant dans l'état le moins actif. (12) *Hoffmann* attribue de grandes propriétés au résidu de l'infusion des baies de genievre pour fortifier le ton des viscères, & particulièrement de l'estomac. Il le cite comme un astringent. Quant à moi, mes expériences ne m'ont ni démontré leur propriété astringente, ni les effets qu'il annonce; mais cette substance est plutôt d'une nature douce.

La résine de guayac répond aussi-bien que les baumes aux intentions, pour lesquelles on les emploie, & il convient davantage d'en faire usage. Peut-être que le baume *sec* de *tolu* auroit le même avantage; mais on ne l'a pas encore employé jusques ici.

Nous plaçons à la suite des baumes, dont nous venons de parler,

LA MYRRHE, ET LE STORAX LIQUIDE.

Il est difficile de prononcer sur le storax liquide. Je doute fort qu'il y ait une exsudation végétale semblable à la production qu'on lui attribue. La substance que l'on vend sous ce titre dans nos pharmacies, est certainement artificielle. *Hoffmann* a rapporté, qu'il connoissoit à Berlin un homme qui en préparoit en grande quantité. Ses qualités sensibles ne nous fournissent aucune raison de la préférer à d'autres.

Quant à la myrrhe, elle a été long-tems d'un usage fréquent; mais ces vertus particulières ne sont démontrées d'aucune manière. On la joignoit communément, mais sans raison, aux gommés fétides; car elle en diffère par ses qualités sensibles. Elle offre au goût une faveur résineuse, & d'une nature huileuse: elle approche beaucoup de nos baumes; c'est par cette raison que je l'ai placée parmi eux. Elle est âcre dans les premières voies; elle stimule les intestins, & lorsqu'on la joint à l'aloës, elle peut augmenter sa vertu purgative. J'ai assisté à quelques expériences, faites dans le dessein de déterminer les vertus de ce remède. Donnée à la dose de demi-gros, elle échauffoit l'estomac, faisoit suer, & affectoit les voies urinaires, ainsi que les baumes. On a supposé qu'elle excitoit le flux menstruel; c'est pour cela qu'on l'adjoignoit

aux gommés fétides ; mais elle partage les vertus en commun avec les autres stimulan's : elle n'agit pas comme l'aloës , &c. en raréfiant le sang.

A côté de la lettre *g* se trouvent

7. L E S B O I S .

J'ai employé ce terme commun , quoiqu'il n'ait ici aucune relation. Il est très-difficile quelquefois de déterminer dans quelle classe on doit placer les remèdes ; & je n'ai réuni ceux-ci ensemble , que parce qu'on les emploie communément dans les mêmes ordonnances.

L E G U A Y A C .

Ce bois contient certainement dans sa substance toutes les propriétés des gommés ; mais on ne peut extraire sa gomme , que par des menstrues spiritueux. Le docteur *Lewis* recommande l'addition du *guayac* dans la *teinture de séné composée* , comme pouvant en augmenter extrêmement les propriétés. Il dit que deux gros de séné , infusés dans huit onces de décoction de *guayac* , agissent aussi fortement que trois gros de séné , infusés dans de l'eau. Cela est très-assuré ; mais cela est seulement dû à la quantité du menstrue ; car j'ai vu prendre deux livres de décoction de *guayac* , sans avoir produit aucune évacuation par les selles. (13) Je répète que cela dépend de l'alongement du menstrue ; car deux gros de séné , infusés dans huit onces d'eau , produiront le

même effet, que trois gros de féné dans quatre onces d'eau. La décoction des bois est d'une bien *petite utilité* en médecine, & j'ose le dire, *absolument inutile*. Les vertus des bois résident dans une huile essentielle, que l'on peut extraire par une courte ébullition, ou par une petite quantité de menstrue. Si l'on prolonge le tems de la décoction, & qu'en même tems on augmente le menstrue, l'huile essentielle se dissipe en raison de l'éloignement des parties extraites. *Trente années* de pratique ne m'ont pas encore offert une cure faite par le *guayac*; de sorte qu'il est fort peu important d'obtenir une imprégnation forte ou foible. On l'a reconnu comme spécifique dans les maladies vénériennes; mais il n'est efficace dans ces maladies, qu'autant qu'il est fécondé par la *sueur*, & par des *exercices violens* propre à faire *maigrir*; ces moyens changent les fluides, & principalement celui dans lequel *Boerhaave* suppose que réside le virus vénérien, c'est-à-dire, la graisse du corps. Quoique je ne sois pas absolument de l'avis de *Boerhaave* dans ce système, je suis cependant convaincu que la maigreur, excitée par des exercices violens, est ce qui, dans ce cas-ci, agit seulement, & la *décoction de bardanne* réussit aussi-bien que celle de *guayac*.

D U S A S S A F R A S .

On le joint communément au *guayac*; c'est par cette raison que je l'ai placé ici, quoique ce soit une substance qui en diffère extrêmement

ment par ses qualités sensibles ; car au lieu de donner une huile essentielle ténue , elle en produit une de la gravité spécifique , la plus grande que nous connoissons. Nous devons donc le supposer un remede différent , puisqu'il ne correspond point au guayac , ni par ses qualités sensibles , ni par la classe qu'il occupe. Quant à son usage , nous devons observer , que toutes les fois que nous n'aurons pas devant les yeux , que les stimulans excitent une évacuation particuliere , nous devons douter infiniment de leurs effets : il y a plus ; car en stimulant le systême en général , ils peuvent donner lieu à des accidens dangereux. Il n'est d'ailleurs pas douteux que le sassafras ne soit un sudorifique , & c'est à cette propriété que je fixe ses vertus.

D U S A N T A L .

On connoît à peine ce bois dans la pratique actuelle. Il donne une huile comme celle du sassafras , que l'on peut extraire par solution ou par distillation. Il s'agit ici du santal citrin. C'est une substance peu employée , & qu'on néglige dans la pratique avec fondement.

Les trois substances qui sont placées à la suite des bois , n'ont ni relation , ni affinité qui soient propres aux bois ; mais comme elles ont été employées également dans des maladies vénériennes , nous les avons placées à leur suite.

LA RACINE DE SQUINE.

On a donné autrefois une certaine réputation à cette substance dans les maladies vénériennes ; mais comme je ne lui ai trouvé, que très-rarement dans nos pharmacies, des qualités à peine sensibles, je pense que c'est avec une certaine raison qu'on ne l'emploie plus actuellement. Je vous observerai cependant, qu'elle est du même genre que la farsepareille, dont les qualités sensibles sont petites ; de sorte que si l'on trouve que l'une des deux possède des vertus, il est probable qu'il en existe aussi dans l'autre.

LA SARSEPARILLE

A peu de qualités sensibles, & celle qu'elle a, ne peut s'obtenir que par une longue coccion ; de sorte qu'en suivant la méthode ordinaire de raisonner, on devoit la bannir de la pratique. Il y avoit vingt ans qu'elle étoit oubliée, lorsqu'un médecin, qui guérissoit à Lisbonne les maladies vénériennes, donna lieu à conjecturer qu'elle entroit dans la composition de sa tisane, que l'on appelloit la *tisane de Lisbonne* ; & d'après bien des suppositions, on jugea que ce n'étoit autre chose qu'une décoction de farsepareille : cela renouvela sa réputation pour la guérison des maladies vénériennes, & elle fut employée de nouveau, dans des cas où le mercure étoit insuffisant. *Fordyce* rapporte des cas dans les

Essais de médecine de Londres, dans lesquels la farsépareille avoit eu des succès considérables. Cependant, quoique le défaut de ses qualités sensibles &c. nous offre des objections infinies contre l'explication de ses propriétés, les cas cités en sa faveur me persuadent, que la farsépareille peut être employée avec fondement. *Fordyce* fait mention des époques particulières de la maladie; & aucun des cas qu'il cite, dans lesquels la farsépareille avoit été employée avec succès, n'étoit récent. Il semble conséquemment nécessaire que le mercure précède l'emploi de la farsépareille, & même qu'il ait été donné en grande quantité. Cette raison fait croire que son usage se borne particulièrement aux cas où le mercure n'a pas réussi. Nous ne connoissons pas dans ce pays de maladie de cette opiniâtreté; car je n'ai point vu de cas où le mercure n'ait été couronné de succès; mais il peut certainement y en avoir qui proviennent, soit de défaut de précautions des mauvais effets du mercure, ou peut-être de l'ancienneté de la maladie. Quoi qu'il en soit, la farsépareille est indiquée dans les douleurs ostéocopes, ou qui proviennent de fraîcheur, &c. mais elle l'est certainement pour les douleurs vénériennes. Pour prouver l'efficacité de la farsépareille, on peut citer qu'elle a procuré du repos & de la tranquillité, lorsqu'on l'a donnée à des malades qui avoient perdu le sommeil depuis long-tems, par les douleurs dont ils étoient violemment affectés. Après des témoignages pareils de son efficacité, dans

ces fortes de cas, si elle ne réussissoit pas, j'attribuerois le défaut de son action à son altération particuliere, ou à l'inexactitude de sa préparation. Je pense qu'elle est très-sujette à être altérée; car je ne lui ai jamais trouvé quelques qualités sensibles; dans une circonstance seulement, où elle m'a paru en avoir, elles étoient différentes de celles que lui ont attribué, ceux qui ont écrit sur la matiere médicale. J'ai oublié de vous dire que la farsepaille étoit recommandée dans les maladies de peau, provenant d'une cause vénérienne. On doit employer une très-forte décoction & imprégnation de cette plante. Elle devient *plutôt acide* qu'aucune imprégnation de toute autre racine seche.

L A C O N T R A Y E R V A

Provient d'une plante qui possède un peu d'acrimonie, & une odeur foible qui lui est particuliere. Par conséquent, elle peut être, comme on le dit, diaphorétique ou alexipharmaque, ainsi que ceux qui ont écrit sur la matiere médicale l'appellent. On l'emploie dans les fievres malignes, internes, nerveuses, pour soutenir les *forces vitales*, & exciter la sueur. Quant à l'usage des remedes acres dans les fievres, je trouve qu'il est difficile de connoître l'instant propre à les employer; & nous ne pourrons le faire qu'après avoir porté plus avant le flambeau dans la théorie des fievres. A l'égard de ceux qui considerent la fievre simplement comme une

augmentation de mouvement des fluides, je ne puis imaginer dans quels instans ils doivent les employer, à moins qu'on ne les donne dans quelque chose, qui puisse, pendant tout le tems de leur action, affoiblir le pouvoir nerveux. Pour résoudre cette question, je réponds que les médicamens que nous employons, ne sont point effectivement stimulan, mais anti-spasmodiques. La plupart d'eux le sont; mais il peut y avoir des cas où les stimulan simples peuvent être utiles: nous parlerons de cela ailleurs dans une occasion plus convenable. Au reste, j'imagine que de toute façon, la *contrayerva* ne possède aucune vertu, & qu'on ne l'ordonne que par une suite de routine, tant à cause de la manière dont on l'emploie, que par rapport à la quantité de *trois grains*, à laquelle on l'ordonne. Le docteur *Pringle* a introduit depuis peu, de nouvelles vues sur le traitement des fièvres, c'est-à-dire, l'administration des anti-septiques. Je ne nierai point qu'ils ne puissent être utiles; mais leur effet paroît extrêmement douteux, par rapport à la quantité à laquelle nous les donnons: que la *contrayerva* nous serve d'exemple. Les remèdes dont nous venons de parler, sont classés selon l'analogie botanique, & se trouvent placés parmi les conifères. Nous passons actuellement aux remèdes classés, selon l'analogie des qualités sensibles.

A côté de la lettre *b* est placé le titre

8. AROMATICA FRAGRANTIORA.

On appelle aromatiques les substances, qui joignent à une âcreté piquante, une odeur forte d'une nature agréable. Elles abondent toutes en une huile essentielle, dont la propriété aromatique est d'être spécifiquement plus lourde que l'eau, & ces substances sont en général originaires des pays situés sous la Zone Torride. Celles qui sont citées sur notre liste n'ont pas exactement ces caractères-ci; mais il y en a quelques-unes de placées ici à cause de la ressemblance de leurs huiles essentielles, &c. Elles sont distribuées par division. Les six premiers aromates ont plus de titre pour être compris sous celui d'*aromatiques très-odorans*. Ils possèdent tous des qualités en commun; ils stimulent l'estomac, provoquent la digestion, & augmentent l'appétit; lorsqu'on les donne à des doses considérables, ils arrêtent les spasmes des premières voies, en soutenant l'estomac dans un état plus actif; ils font passer les spasmes qui proviennent de l'usage des alimens végétaux, & ils sont propres en général, excepté dans des cas d'inflammation, à arrêter toutes les affections spasmodiques du canal alimentaire. Ils semblent cependant être plutôt propres à soulager ces spasmes lorsqu'ils ont lieu, qu'à les prévenir. Rien n'est plus commun que d'associer les aromatiques avec les purgatifs

qui sont sujets à produire des spasmes; mais j'ai souvent été trompé à cet égard, n'ayant pu obtenir qu'ils les prévinsent. On emploie dans d'autres circonstances, les aromatiques pour le traitement de toutes les maladies froides de la tête & du cerveau, dans toutes les langueurs du système, & en un mot, partout où les stimulans sont indiqués. Ils sont tous de nature inflammatoire; car leurs vertus dépendent d'une huile essentielle, laquelle est disposée à enflammer toutes les parties auxquelles on les applique. Les substances, qui possèdent cette huile en plus grande quantité, & qui sont du genre le plus âcre, sont celles que l'on considère comme les plus aromatiques.

On les a employés pour traiter les fièvres intermittentes, afin de prévenir le retour de l'accès; mais cette pratique est sujette à changer la fièvre intermittente en fièvre continue. Il y a bien des fièvres intermittentes de nature inflammatoire, particulièrement celles qui ont lieu dans le printems: dans celles-ci, les aromatiques ne seroient décidément pas indiqués. Ce sont-là les vertus des aromatiques en général, que l'on peut appliquer à chaque en particulier.

Quoique je les aie distribués en plusieurs divisions, il n'est point aisé de les distinguer. Les six premiers sont les aromatiques les plus convenables, les plus agréables, & les plus usités dans les assaisonnemens. La canelle blanche, l'écorce de winter & le gingembre, ont une odeur moins forte; mais ils tien-

nent leur rang parmi les autres. Le poivre ordinaire, & celui de guinée, ont peu d'odeur; mais ils possèdent la faveur la plus piquante, & sont les plus actifs: cela démontre le peu d'efficacité qu'a l'odeur pour faire juger des propriétés; & ce défaut d'odeur les rend plus recommandables dans certaines circonstances pour servir d'affaisonnemens. L'huile essentielle, que l'on en extrait, est plus douce que leur propre substance; cela nous indique que nous ne devrions pas toujours imaginer avoir extrait toutes leurs propriétés, lorsque nous en avons extrait leur huile essentielle; car elle est souvent assez pesante pour ne pas s'élever à la distillation. Dans ces cas, c'est à l'alcool qu'il faut avoir recours, pour obtenir la meilleure imprégnation. On peut prendre le poivre, ainsi que la moutarde, à des doses sextuples, lorsqu'ils sont entiers, sans qu'ils produisent la même chaleur, qu'ils font éprouver lorsqu'on les prend en poudre. C'est la méthode convenable de faire usage du poivre dans les fièvres intermittentes où cet aromate doit être employé; car par cette précaution l'estomac ne peut en extraire une quantité assez considérable à la fois, pour produire l'inflammation.

Les trois suivans n'ont pas une odeur montante; c'est pourquoi on ne les emploie pas dans les alimens. Ils n'ont d'autres propriétés que celles que possèdent les précédens, & l'on pourroit en toute sûreté les abandonner, si ce n'étoit pour faciliter cette variété

que l'on exige quelquefois, pour combiner les stimulans avec des saveurs particulieres.

Les trois substances suivantes doivent être séparées de cette classe-ci; car quoiqu'elles possèdent une saveur âcre, elles ont une odeur désagréable, & peuvent avoir différentes qualités.

Le *galanga* s'est introduit en médecine dans le tems où nous admettions toute sorte de remedes. Il n'est agréable ni à l'odorat, ni au goût, & il est le plus foible de la classe des aromates; c'est pourquoi on l'a abandonné avec raison.

La *zédaira* a une odeur pénétrante, qui ressemble à celle du camphre; & on dit qu'elle fournit une huile *concrète*, d'une nature qui lui ressemble beaucoup; c'est probablement à cause de cela qu'elle a des propriétés antispasmodiques, que l'on n'a pas cependant encore déterminées.

La *serpentinaire* de Virginie, contient une huile essentielle âcre; par cette raison, elle possède les propriétés des aromatiques. Son odeur approche beaucoup de celle de la valeriane. Elle me paroît prescrite trop souvent dans le dispensaire d'Edimbourg. Elle est sûrement, comme aromatique, beaucoup moins agréable que bien d'autres. On lui suppose des vertus particulieres. C'est presque le seul aromatique que nous ordonnions dans les *fièvres continues*; & je l'ai vu produire de bons effets dans les fièvres nerveuses internes; elle élevoit le pouls, diminuoit sa fréquence, & conduisoit la fièvre à une heureuse issue. On

doit avec sûreté la préférer à la *contrayerva*. Nous appellons fievres internes, *low*, & nerveuses, celles dans lesquelles il y a toujours une langueur dans les *forces vitales*, & dans le *pouvoir nerveux*. Lorsqu'elle parvient à un plus haut degré, & qu'elle est accompagnée de putridité, nous l'appellons *fièvre maligne*. Dans cette maladie, la *serpentinaire* est souvent d'une utilité évidente; & dans le commencement des fievres nerveuses, elle devient souvent très-nuisible, lorsque cette maladie n'est pas accompagnée d'une putridité manifeste. Le docteur *Pringle* a observé très-attentivement les fievres malignes: on lui doit à cet égard beaucoup d'éloges pour les remarques qu'il a faites sur ces maladies: c'est dommage qu'il ait été sujet quelquefois à supposer leur existence souvent où elles ne se présentoient pas. Ce fut l'administration des anti-septiques qui le conduisit à donner la *serpentinaire*; mais il nous a prévenu lui-même, quoique cela pût préjudicier à son opinion, qu'il avoit été obligé d'en diminuer la dose, à cause des effets échauffans de ce remede. On ne peut mesurer quelquefois ces effets échauffans par la température de la peau, mais par la fréquence du pouls. Quoique j'ai souvent vu de bons effets de ce médicament, cependant à cause qu'il est souvent douteux, la malignité ayant rarement lieu ici, je ne m'en sers plus actuellement, d'autant plus que j'obtiens ces bons effets de remedes d'une nature moins inflammatoire, & que je puis administrer avec la plus grande sûreté.

On a entièrement abandonné le *malabathrum* & les deux *nards*, qui sont compris dans les huit qui composent la division des plus foibles aromates. Les autres contiennent évidemment quelque propriété aromatique; mais elle est si foible, qu'ils n'ont ni mérité ni obtenu une réputation. Ceux d'entr'eux, dont nous employons les fleurs, perdent toujours leurs vertus avant de parvenir ici. Cela arrive même à ceux qui sont élevés dans ce pays; la *balsamita*, coq des jardins, par exemple, & le *costus*, n'ont pas de vertus particulières.

Le lys des vallées nous offre un exemple des substances que l'odeur a introduit mal-à-propos en médecine. Quoiqu'elle donne une odeur agréable & forte, c'est cependant une substance âcre, & même vénéneuse, que l'on doit bannir tout-à-fait, puisqu'elle n'a aucune vertu dépendante de son odeur.

Le *ging-seng*, est une substance qui a passé en usage comme toutes les autres, & à laquelle on a attribué de grandes propriétés, particulièrement dans les pays où on en fait communément usage. C'est un aromate doux, qui est un mâchicatoire sain pour ceux qui desirent l'employer comme amusement. On peut bien l'employer; mais ses qualités sensibles sont trop foibles pour qu'on lui assigne une place parmi les remèdes. On lui a attribué la propriété de provoquer l'orgasme nécessaire à la génération, & on l'a regardé comme un puissant aphrodisiaque; mais cela est absolument faux, & a été admis sans fondement.

La *cascarille* est très-peu connue dans ce pays, & même en Angleterre; mais on s'en sert beaucoup en Allemagne, & dans d'autres pays. *Geoffroy* en a fait l'histoire, & le docteur *Lewis* l'a transcrite; mais elle n'est ni complete ni exacte. Depuis qu'en Allemagne, sa réputation est tombée, on lui dispute ses propriétés. Ces circonstances m'ont empêché, ainsi que bien d'autres, de faire des expériences à son égard. Elle appartient à une espece de plante, qui contient de l'acreté, & quelque chose de vénéneux. Son huile est inflammatoire, & par cette raison elle irrite, échauffe le système, & excite la sueur. On peut l'employer dans quelques circonstances; dans celles, par exemple, dans lesquelles les Allemands la recommandent. Elle est quelquefois narcotique, & son écorce est évidemment astringente. *G. Alpinus* l'a employée dans les fievres malignes. *Juncker* dit qu'elle n'a pas de succès dans la pratique actuelle; mais cela peut souvent provenir de ce que nous ne connoissons pas les cas dans lesquels elle est propre. *Juncker* & *Staahl* la recommandent dans les fievres intermittentes; mais dans ces maladies, elle ne vaut pas le quinquina, que *Staahl* a évité pour suivre son système. On peut s'en servir par rapport à ses qualités astringentes & narcotiques, dans les cas où les médecins François l'ont employée, & on pourra expliquer son utilité dans d'autres cas, par ses autres qualités sensibles. *Staahl* la recommande dans la péripleurésie, & dans les maladies de la poitrine. Il

excepte l'angine. Delà je doute fort de ses propriétés dans les autres cas.

Du *bois d'aspalath & de rhode*. Si j'avois prétendu rendre volumineux ce cours, j'aurois pu parler des différens noms de l'*aspalath*, &c. mais je n'ai rien à vous en dire; car j'évite les sujets inutiles, ou qui n'intéressent pas. Ces bois ont une odeur montante & agréable, de laquelle il semble qu'ils n'acquiescent aucune propriété; la seule qu'on ait attribuée à ces bois, c'est une propriété cordiale. Ils semblent donc être négligés avec raison; & ils conviennent plutôt dans la boutique d'un *parfumeur* que dans nos pharmacies.

Les trois gommés qui sont à la suite de ces bois, ne pourroient être mises au nombre de celles que nous connoissons, excepté qu'on les eût placées avec la *balsamita*, ou l'herbe du coq déjà citée, à laquelle elles semblent appartenir.

Le *benjoin* & le *storax* sont remarquables par la substance saline qu'on en extrait, laquelle est d'un genre acide, sous une forme sèche, que l'on nomme fleurs. Ces sels acides volatils se trouvent certainement dans les baumes & non pas ailleurs. On dit que le baume du Pérou en fournit une quantité considérable; & je l'ai vu moi-même sous une forme concrète de térébenthine. Cette substance saline est unie, dans nos gommés, à une matière résineuse d'une acrimonie remarquable. On a attribué les mêmes propriétés, tant aux fleurs que produisent ces

substances, qu'aux gommés elles-mêmes; & je l'avoue, c'est ce qui me rend incertain sur leurs propriétés; car je ne puis me le persuader. On les donne comme pectorales; mais je les ai vues employer sans qu'elles aient paru avoir de propriété anti-spasmodique, ou sans exciter l'expectoration. Nous devons en général être très en garde, lorsque nous prescrivons les pectoraux stimulans. Si nous ne les employons pas dans la pratique, ce n'est pas une preuve que ces substances ne possèdent aucune vertu; mais c'en est au moins une que nous ne connoissons pas celles du *storax* & du *benjoin*. Quand même ils auroient des vertus, comment pourroit-on s'en assurer par les foibles doses auxquelles on les emploie? Selon les auteurs de matieres médicales, le *maximum* de la dose est de dix grains. Je les ai vus donner à cette quantité en deux fois, sans obtenir absolument aucun effet.

Je ne trouve pas que le *labdanum* soit bien placé ici entre les deux précédentes substances. On l'emploie dans les emplâtres, & il peut tenir un rang dans les stimulans, avec les gommés chaudes.

Nous allons maintenant passer à un ordre de médicamens, dont le titre est situé à côté de la lettre *i*, lesquels sont très-communément usités. Leurs effets sur le système sont très-difficiles à expliquer.

9. LES AMERS.

On doit considérer ce titre comme très-général ; car il se trouve appliqué à la plus grande partie de la matiere médicale. Les *amers*, cependant, sont rarement simples ; mais ils sont combinés avec d'autres saveurs, comme la saveur stiptique, aromatique, âcre, &c. Je prétends parler de l'amer pur & simple, lorsque je parle de l'amer, comme l'amertume de la gentiane, de la bile, &c. Je ne me suis pas exactement borné à cela dans ma liste ; car j'ai considéré comme amer les médicamens dans lesquels cette qualité prévaloit principalement. A l'égard de toutes les plantes ameres, on apperçoit toujours en elles un degré de *stimulus*, lequel dépend d'une huile essentielle, en plus ou moins grande quantité, & établit une distinction par rapport à l'amertume ; mais cette huile essentielle n'est pas, comme quelques-uns se l'imaginent, la partie dans laquelle réside l'amertume ; car on peut l'en extraire, sans que la plante cesse d'être aussi amere ; mais l'amertume devient plus franche. Il faut cependant l'avouer que dans quelques plantes particulieres, l'amertume semble résider dans l'huile essentielle. Il y a communément plus ou moins de stipticité de mêlée avec l'amertume, & on ne peut l'en séparer, quoiqu'on puisse la reconnoître par la couleur noire qu'elle produit avec le vitriol de mars. On dit communément que les amers donnent plus

d'alkali fixe qu'aucune autre plante ; & je pense que ce fait est vrai , d'après plusieurs expériences variées. Ceci au reste , ne laisse rien de certain , d'où l'on puisse en inférer quelque chose. Les chymistes imaginent que l'alkali est contenu dans les mixtes dans son état naturel ; mais ils sont dans l'erreur à cet égard (14) ; & quoique les amers arrêtent la fermentation , ils sont fort éloignés de le faire de la même manière que les alkalis , qui agissent en se combinant avec un acide.

DES PROPRIÉTÉS ORDINAIRES DES AMERS.

Les amers sont tous plus ou moins stimulans ou corroborans. Cette raison les a fait supposer propres à exciter l'appétit , & à aider la digestion. Ils arrêtent , dans l'estomac , toute espèce de fermentation , préviennent les acides nuisibles , & résistent à la putréfaction. Il est très-probable qu'ils aident à la digestion , autant en résistant à la putréfaction , que par leurs qualités stimulantes ; car nous connoissons beaucoup de substances qui contiennent plus de parties stimulantes , qui n'ont cependant pas cet effet. Plusieurs amers excitent le vomissement , quoiqu'ils n'aient point de propriété émétique , comme on l'a supposé. Ils sont généralement nauséabondes ; & lorsqu'on les prend dans l'eau chaude , ils aident plutôt le vomissement qu'ils ne l'excitent. La preuve de ceci est , que si une légère imprégnation d'amerrume étoit également nauséabonde , elle auroit un aussi grand effet qu'une forte ; & que
lorsqu'on

lorsqu'on les donne en poudre, de maniere qu'ils ne touchent pas l'intérieur de la bouche, ils n'ont pas cette propriété.

Leur propriété stimulante est mieux fondée quant aux intestins. Ils ont la faveur de la bile des animaux; & il semble qu'ils excitent le mouvement péristaltique de la même maniere que la bile. J'ai donné la camomille à la dose d'une once, pour essayer de guérir les fievres intermittentes, sans m'être apperçu qu'elle eût quelque propriété purgative: quoique cependant, à cette dose, elle lâche communément le ventre.

Nous devons dire que dans les intestins, les amers ont une propriété anthelminthique. Tous les animaux semblent avoir de l'aversion pour les amers, & il y a des insectes qui évitent leur odeur: cet exemple peut être cité relativement aux vers; & sans doute, ces animaux peuvent en être empoisonnés lorsqu'ils viennent à en manger, parce que les amers possèdent une qualité vénéneuse. Nous savons actuellement que les amers, réputés anthelminthiques, sont très-peu efficaces. Les médecins supposent qu'ils agissent en corroborant le ton des intestins, & en détruisant les parties muqueuses dont ils sont enduits, & dans lesquelles les œufs des insectes sont contenus. On ne peut cependant prouver ceci.

J'ai vu les amers passer par les urines, après avoir pénétré la masse du sang, & leur donner, dans quelques cas, de la couleur & de l'odeur: elles annonçoient au moins qu'il y avoit alors

quelques changemens dans sa condition. On a recommandé les amers dans la jaunisse (15). Les vertus de ces remedes, ainsi que nous l'avons déjà dit, de tous ceux qu'on recommande dans cette maladie, doivent nous être fort suspects. Il faut cependant avouer qu'après l'usage des amers, lorsque les urines ont la couleur jaune, leur consistance & leur condition sont changées. On les a employés pour exciter l'écoulement de l'urine dans les hydropisies. Les effets qu'ils exercent par eux-mêmes, ne sont pas remarquables, mais proviennent dans ces circonstances de leur union avec les sels alkalis. Ces deux remedes semblent augmenter, par leur union, leurs vertus réciproques. Les amers passent pour être diaphorétiques & sudorifiques; & il est reconnu actuellement, qu'étant donnés à forte dose, en suivant un régime approprié, ils excitent la sueur aussi puissamment qu'aucun des remedes que je connoisse. Doit-on attribuer cette propriété à leur action sur la peau ou sur l'estomac? C'est une question difficile à résoudre. On doit soupçonner que c'est à cause de leur action sur l'estomac, dont on a une preuve par la promptitude avec laquelle ils agissent. On les recommande dans les fièvres, à cause de leur vertu diaphorétique, comme alexipharmiques; & dans ces cas, on peut les donner avec plus de sûreté que les stimulans, dont nous avons déjà fait mention, comme la *serpentinaire* de *Virginie*. On a supposé qu'ils agissoient comme des désobstruans dans toute l'étendue du système, à cause de leurs vertus alexipharmiques, &

On les a employés dans les affections rhumatismales. On les a admis comme stimulans, pour provoquer le flux hémorrhoidal, & le flux menstruel. On a cité l'aloès comme un exemple des amers qui excitent ces écoulemens; mais dans cette résine, l'amertume est unie avec une qualité purgative subtile. Les amers peuvent être utiles lorsqu'on les donne en grande quantité; mais ils n'ont aucun succès si on les donne à la dose ordinaire, où on les emploie pour provoquer le flux menstruel. On les a employés pour la guérison des fièvres intermittentes, à cause de la propriété qu'ils ont de corroborer tout le système: il peuvent certainement avoir cette propriété; mais d'après des expériences répétées, j'ai observé qu'ils étoient fort éloignés d'être, dans ces maladies, aussi puissans que le quinquina.

Ils ont été aussi employés dans les fièvres continues; mais les cas particuliers dans lesquels ils sont propres, sont difficiles à déterminer. On les a supposés propres à résoudre les obstructions dans les viscères abdominaux, & on les a désignés sous les noms d'hépatiques & de spléniques. Je ne saurois concevoir leurs propriétés spécifiques. On peut les employer pour guérir les obstructions du foie, de la rate, & des viscères abdominaux, & en conséquence pour la cachexie. Si l'on trouve que l'écorce du Pérou puisse être utile dans les maladies scrophuleuses, nous pouvons en inférer qu'ils y conviennent à cause de son analogie avec les autres amers. On a supposé que les amers étoient propres à guérir la

goutte, & ils la guérissent réellement quant à la forme.

La poudre du duc de *Portland* a eu, il n'y a pas long-tems, en Angleterre, une grande réputation. Elle est composée d'*aristoloche*, & de quatre autres amers; car je considère l'*aristoloche* comme un amer. Quoiqu'elle soit transférée dans un autre classe, à cause de son odeur fétide, cette poudre a prévenu, chez nombre de personnes, les retours douloureux de la goutte, sous forme inflammatoire aux extrémités; & le duc de *Portland* a principalement éprouvé cet effet: on peut conclure delà qu'elle a semblé guérir la maladie, mais presque toujours en occasionnant un changement considérable dans le système, & avec des suites fâcheuses. Je suis dans le cas d'avancer, que quatre-vingt-dix personnes sur cent, qui avoient pris ce remede, ont été enlevées d'*apoplexie*, après avoir commencé à en user un ou deux ans, ou sont mortes d'autres maladies. Douze ou quatorze personnes ont pris cette poudre en Écosse, & toutes ont eu les suites dont je viens de faire mention. On doit continuer de prendre ce remede pendant deux ans, pour obtenir la guérison proposée. Beaucoup n'ont n'ont pas eu la patience d'observer ce régime; c'est pourquoi ce remede n'a opéré chez eux ni la guérison de la goutte, ni occasionné d'autres maladies. Je fais mention de tout ceci, parce que cela s'est passé sous mes yeux. Quant à l'histoire, &c. de ce remede, vous pouvez consulter un traité du docteur *Clep-*

bane dans les essais de Londres, où il nous montre que ce remede a été connu de tous les medecins cliniques depuis *Galien*. On a fait à différentes époques quelques changemens dans la maniere de la prescrire; mais ils n'empêchent pas de le considérer toujours comme un remede amer. Les auteurs de ce remede n'ont pas perdu de vue, en le recommandant, de prévenir des précautions qu'il falloit prendre. Sa grande réputation en Angleterre n'a pas manqué d'être suivie des essais, & *Caubius* affirme qu'il a vu les mêmes effets que nous avons annoncés. Tel est l'état des faits qui concernent l'usage des amers. Nous ne prendrons pas sur nous de déterminer comment ils agissent dans l'un & dans l'autre cas. Ceci peut éclairer & jeter du jour sur la méthode qu'on pourra prendre pour l'expliquer. Nous avons dit que les stimulans détruisoient le ton de l'estomac. Dans un ouvrage attribué à Boërhaave, & que je ne citerois pas, si je n'étois certain de ce qu'il a dit dans ses *prælectiones* sur la matiere médicale; ce medecin nous dit que l'aristoloche détruit le ton de l'estomac, en agissant sur sa partie interne, & enlevant sa tunique *villose*. Tout ceci nous démontre combien on devoit être sur ses gardes pour employer les amers dans les *maux d'estomac*; mais comme la goutte semble être poussée aux extrémités, par le ton de l'estomac, nous concevons, en quelque façon, comment les amers agissent, en empêchant qu'elle ne fasse irruption vers les extrémités. Est-ce par un effort de la matiere de la goutte, s'il m'est permis

de parler ainsi, que cette maladie se jette sur le cerveau ? C'est ce que je ne saurois déterminer.

Après nous être entretenus de la goutte, nous allons traiter ici des propriétés anti-néphrétiques, attribuées aux amers, dans lequel cas on suppose qu'ils agissent comme diurétiques; mais leur effet diurétique n'est pas considérable; & puisqu'on ne les suppose pas propres à changer la forme, &c. des pierres dans les reins, nous pouvons inférer par analogie, que leur action ressemble beaucoup à celle de quelques remèdes dont on a fait mention relativement à la pierre. Il y a une ressemblance entre les maladies arthritiques & néphrétiques. On a supposé communément que l'accès néphrétique étoit dû à la forme, au poids, & à l'aspérité de la pierre située dans les reins. Lorsqu'une personne est affectée de la goutte, elle se trouve soulagée des symptômes que l'on suppose appartenir à leurs causes. Cependant il m'est impossible d'imaginer, comment une inflammation peut changer la forme, &c. de la pierre dans les reins. Nous devons donc supposer que l'affection des reins est la cause de la concrétion de la pierre, & non pas que la pierre est la cause de l'accès de néphrésie; de même que la goutte cause les concrétions calcaires arthritiques, dans le même tems qu'elle soulage les affections des reins, en diminuant ses symptômes. On pourra comprendre ceci, par ce que nous avons dit de l'*uva ursi*. Je dois vous faire part d'un exemple remarquable, dans

lequel la pierre séjournant dans les reins, le malade fut foulagé d'un accès néphrétique par l'attaque d'un paroxysme de goutte. Une personne fut saisie d'une strangurie menaçante à la suite de douleurs néphrétiques; son urine devint purulente, fétide, accompagnée d'ulcères dans tout le trajet des voies urinaires, de paroxysmes qui annonçoient la phthisie, &c. au point que sa situation paroissoit désespérée. Lorsque se trouvant tout-à-coup saisie d'une affection gouteuse, elle se trouva foulagée de ses maux; son urine devint moins fétide, plus libre, &c. & pendant les quinze jours qu'elle fut affectée de la goutte, elle jouit de la suspension de ses douleurs néphrétiques. Rien n'annonce plus évidemment que ceci, la connexion qu'il y a entre la maladie arthritique & la néphrétique.

J'ai connu un autre personne, qui étant affectée de la goutte, fut saisie d'un accès néphrétique, qui diminua en proportion celui de la goutte. On ne trouva pas de pierre dans ses reins après sa mort. Ce cas paroît appartenir directement à *l'uva ursi*.

Nous avons négligé communément le pouvoir anti-néphrétique des amers; mais quoique nous connoissions cependant leurs mauvais effets dans la goutte, ils méritent que nous les employions dans les accès néphrétiques. Nous voyons par-là qu'il y a une connexion intime entre ces deux maladies; & il seroit très-possible aussi qu'elle s'étendît jusques aux remèdes: il seroit par conséquent aussi ridicule de

rejeter leur action sur les reins, que d'admettre qu'ils en ont sur la pierre.

On dit que les amers ont quelque chose de narcotique dans leurs qualités; mais ceci appartient particulièrement à ceux qui abondent en huiles essentielles, comme on le voit dans l'absinthe, où cela dépend d'une particularité de son huile essentielle, mais non pas de son amertume. L'opium est amer; mais ce seroit déraisonner que de dire, que ses qualités narcotiques dépendent de son amertume. Je préfère citer cette substance, parce que plusieurs personnes attribuent à l'amertume les mauvais effets de ce genre.

On dit que les amers affoiblissent le système en général, & particulièrement le pouvoir qui dispose à la génération. Je ne puis discuter la vérité de cette assertion; car on ne peut confirmer cela, qu'après une expérience fort désagréable, d'autant plus que l'on doit la faire sur soi-même. Je suis plus certain d'un autre mauvais effet qu'on leur attribue, c'est-à-dire, de faire mal aux yeux; car en remontant au tems des anciens, il a été observé depuis lors, que l'absinthe, ainsi que la sauge, affectoient les yeux d'une sécheresse désagréable, de foiblesse, de contraction & d'inflammation, accompagnées de maux de tête: propriété qui peut résider dans tous les amers. Ces effets semblent dépendre d'une qualité narcotique; car les substances peu nombreuses, qui possèdent cette qualité, abondent en huile essentielle.

DE CERTAINS AMERS.

J'ai peu de remarques à faire sur ceux-ci; je les ai séparés en différentes division; & celle qui tient le premier rang à la lettre *i*, appartient à un ordre naturel, appelé par *Linné*,

S I N G É N É S I E.

C'est dans les feuilles des plantes qui composent cet ordre, que réside l'amertume: leurs racines contiennent communément une résine aromatique, ou si elles possèdent un peu d'amertume, elle est d'une espèce plus foible que celle des feuilles. Ce que je viens de dire, relativement aux feuilles, ne doit pas s'appliquer aux *semi-flosculosæ*, ou *planopetalæ*, dont nous allons parler. Les plantes dont nous parlons maintenant, sont appelées *amara calida*, & celles qui les suivent, qui sont renfermées dans un autre division, sont désignées par le nom d'*amara frigida*. L'*abrotanum femina* est une plante de la classe des *amara calida*, dont les propriétés sont foibles, que l'on néglige, & sur laquelle je n'ai rien à observer.

Les quatre plantes suivantes sont considérées comme des espèces du même genre, & conséquemment comme ayant des propriétés correspondantes entr'elles. Les médecins, cependant, en ont fait un choix après avoir disputé à cet égard. Il me semble que l'*absinthe ordinaire* est la plante qui possède la propriété la plus active de ce genre, & qu'elle réside

dans les feuilles. Elle contient une quantité
 considérable d'huile essentielle, & par consé-
 quent elle est principalement remarquable par
 les qualités narcotiques dont nous avons parlé,
 & ses effets sur les yeux. Son odeur est forte
 & désagréable; mais elle s'affoiblit en vieil-
 lissant par l'évaporation des parties volati-
 les. Le docteur *Lewis* dit, qu'après avoir dis-
 tillé de l'absinthe par l'intermede de l'eau or-
 dinaire, le résidu qui reste dans l'alembic,
 lorsque l'huile essentielle est montée, est une
 substance amere, pure, qui donne à l'esprit
 de vin une imprégnation très-forte. Je doute
 que cette pratique soit bonne, soit dans ce
 cas-ci, ou dans d'autres dans lesquels *Lewis*
 l'a recommandée. Nous devons donc nous oc-
 cuper à chercher laquelle des deux, de l'huile
 essentielle, ou de la partie amere lorsqu'elles
 sont séparées l'une de l'autre, contient les
 vertus de la plante entiere. L'absinthe autorise
 ce que j'ai dit sur les racines de cette classe,
 qui different de la plante. Quoique j'aie dit
 que l'absinthe étoit la plus forte de cette classe,
 il peut y en avoir d'autres plus aromatiques.
 Par exemple, *Haller* cite une plante qu'il a
 trouvée en Suisse, qui étoit mise en usage
 par les habitans des Alpes comme un fébrifuge
 universel. Nous parlerons dans la suite de l'ar-
 moise.

Le chardon bénj contient un amer plus pur
 & moins d'huile essentielle; mais elle est très-
 volatile. On peut l'extraire comme celle de
 l'absinthe; la chaleur la fait dissiper, au point
 que si l'on veut obtenir la partie amere & agréa-

ble du chardon béni, il faut l'extraire par l'infusion dans l'eau froide.

La *carline* est placée dans nos dispensaires ; mais je ne l'ai pas analysée. Les auteurs qui ont traité de la matiere médicale, disent que ses racines sont ameres, qu'elles ont de l'acrimonie, & qu'elles sont d'une activité considérable.

La *camomille* est l'amer que l'on emploie le plus fréquemment ; elle a certainement presque toutes les vertus dont nous avons parlé : elle abonde en huile aromatique (16) piquante, & on la considère comme le plus actif des amers : on l'employoit comme le quinquina avant qu'on l'eût découvert. Je l'ai souvent employée, & j'en ai obtenu quelquefois des effets ; mais elle n'a pas, à beaucoup près, l'activité du quinquina ; & lorsqu'on la donne en quantité considérable, elle est beaucoup plus prompte à passer par les selles, qu'à remplir notre intention, *Simon Pauli* rapporte, qu'une décoction qui en est fortement imprégnée, lorsqu'elle est préparée au vin, acquiert une saveur saline très-remarquable, semblable à celle du sel commun. *Neuman* confirme ce fait, & trouve qu'elle précipite, comme le sel commun, des substances tenues en dissolution ; mais que ses précipités different de ceux qu'on obtient par ce sel même. *Neuman* ayant cru que cela pouvoit provenir du vin, l'a faite bouillir à part & de la même maniere ; mais il n'a pas obtenu la même saveur, ni les mêmes effets, qu'il avoit remarqués auparavant par cette imprégnation de camomille.

Lewenhoeck a trouvé dans ses expériences, sur le chardon béni, que ces crystaux ressembloient à ceux du sel commun; mais malheureusement il n'a pas fait d'essais sur la camomille. On peut à cet égard consulter les transactions philosophiques, N°. 173. On devroit, au reste, faire des recherches sur cette préparation. Elle pourroit peut-être se trouver très-diurétique, ainsi qu'on l'a dit.

La *cotula fetida*, ou la camomille puante, est une plante dont *Brown Langrish* parle. Il dit que sa décoction ayant été indiquée par une Bohémienne, & donnée à des personnes affectées de rhumatisme, les avoit jettées dans des sueurs excessives, & les avoit guéries de cette maladie. On devroit remarquer de semblables exemples.

La *santoline* ou *santonium*, devroit avoir été rangée avec l'absinthe, dont elle est un genre. On est encore dans l'incertitude par rapport à la nature de cette substance; car on ignore entièrement si c'est une semence. Quoique nous la trouvions mêlée avec nombre de côtes, & que nous y ayons aussi très-évidemment observé des semences. Je ne doute pas de ses vertus, à cause qu'elle appartient au genre des absinthés; mais elles ne sont pas assez particulières, pour mériter d'être apportées des pays étrangers. On a cru qu'elle étoit anthelmintique; c'est ce qui lui a fait donner le nom commun qu'elle a de poudre à vers. Les essais nombreux que j'en ai fait, ne m'ont pas confirmé qu'elle eût des effets remarquables. Les amers peuvent sans doute

détruire les vers ; mais après les avoir beaucoup employés , je n'en ai obtenu aucun succès. J'avois accusé les doses d'être trop petites ; mais elle n'a pas eu de meilleurs effets lorsqu'on l'a donnée à des quantités beaucoup plus considérables.

La *tanésie* , d'après les expériences de *Pringle* , qui confirme que tous les amers sont antiseptiques ; la *tanésie* , dis-je , a cette réputation au plus haut degré : car on dit qu'étant placée autour des corps animaux inanimés , elle les préserve long - tems de la putréfaction. La *tanésie* contient une plus grande quantité d'aromate , combiné avec son amertume , qu'aucune des plantes de cette classe ; & son amertume est plus sensible dans sa graine.

Les trois substances suivantes sont très-connues comme médicaments. Leurs vertus résident dans une huile essentielle. Dans la première de ces substances , l'huile peut être séparée de la partie amère , tandis que dans les autres , l'huile renferme ces deux substances. Je les considère , à cet égard , comme les plus âcres & les plus échauffans amers , & les mauvais effets que nous avons cité , comme provenant des amers , se manifestent fréquemment après l'usage de ceux-ci.

Les *essences des limons* sont les plus âcres des trois. Elles ont toutes les propriétés communes des amers. *Septalius* fait mention d'une préparation remarquable de l'écorce d'orange. Il prend la peau des oranges vertes , & en fait un extrait par le moyen d'une longue décoction. Il a donné cette préparation avec

succès, pour provoquer l'écoulement des règles.

Les *bigarades*, ou *aurantia curaslavenfia*, sont à cause de leur saveur particuliere, regardées, à mon avis, comme appartenant au citronier & à l'orange. Leur amertume, & leur forme, me les fait considérer comme un fruit qui n'est pas mûr, & qui convient par conséquent pour préparer l'extract de *septalius*, dont j'ai dessein d'essayer les effets : il me semble d'ailleurs avoir été placé fort à-propos dans notre dispensaire, parce qu'il contient moins d'huile essentielle, & qu'on le peut donner, par cette raison, avec plus de sûreté. Nous avons ensuite placé

La *petite centauree* & la *gentiane*, qui contiennent, par opposition aux autres déjà cités, un amer pur, avec très-peu d'huile essentielle. Ce sont des especes du même genre. La *gentiane* a été long-tems connue comme un amer pur, & elle est plus universellement agréable qu'aucun de ceux que je connoisse, à cause qu'elle n'est douée d'aucune odeur. Quoiqu'elle ne soit pas d'une valeur considérable, on l'a adultérée avec une plante vénéneuse, parce qu'on l'employoit beaucoup dans quelques contrées. Nous la trouvons rarement ici adultérée ; de maniere que je ne puis vous indiquer les moyens de découvrir cette fraude. Cependant comme il est difficile de l'avoir dans son état naturel, *Levis* propose de substituer une autre plante à sa place dans l'extract d'absinthe. Nous sommes surpris qu'il n'ait pas plutôt songé à la *petite cen-*

taurée, plante du même genre, qui lui ressemble par les propriétés & par la forme. Si nous faisons choix de celle-ci, il faudroit employer les feuilles qui contiennent d'autant plus de parties ameres qu'elles sont plus près des racines. C'est bien inconsidérément que nous employons les *tiges*, & les *sommités fleuries*. Cette plante s'éleve fort peu dans un sol stérile. Il est étonnant de voir combien cette plante croît en la transplantant dans un sol fertile. Son amertume s'augmente infiniment par ce changement.

Nous avons placé ensuite sur notre liste, le fameux quinquina, appelé aussi,

ÉCORCE DU PÉROU.

Le nom de *chincona*, que *Linnaeus* lui a donné, est le seul qui lui convienne, parce que c'est au comte de *Chincon*, qui nous l'a apporté en Europe, que nous devons sa connoissance, après que cette écorce eut guéri sa femme d'une manière étonnante; c'est pour cela que les noms *china china*, &c. sont des noms corrompus. Dès qu'on l'eut admis en médecine, on trouva que c'étoit un remède très-actif pour la guérison des fièvres intermittentes; mais soit qu'on eût apporté dans le même tems en Europe quelque remède d'une efficacité égale, ou soit qu'une pratique timide en eût altéré les doses, il perdit sa réputation, jusqu'à ce que *Talbot* vint la rétablir trente ans après.

Cette écorce est si employée, qu'elle méri-

teroit qu'on fit à son égard un traité particulier. Nous ne rapporterons pas complètement ici ses propriétés ; mais nous ferons en sorte de parler de ce qui mérite le plus d'être remarqué à son sujet.

Le *quiquina* appartient à la classe des amers ; il joint à son amertume une acrimonie aromatique, qui dépend de la présence d'une huile essentielle. Il réunit à cela une stipicité, ou faveur astringente, que quelques personnes ont niées ; mais qui est assez manifeste, lorsque par la distillation ou la solution, une partie des autres qualités se trouve extraite.

On assigne à cette écorce toutes les qualités communes aux amers : elle a le même effet dans l'estomac & dans les intestins. Je l'ai vue agir comme purgatif, lorsqu'on l'avoit donnée à forte dose : j'ai même observé plus d'une *constipation habituelle*, guérie par son usage. On ne l'avoit pas donnée dans ce cas au hasard. Une constipation habituelle provient souvent d'une foiblesse du canal alimentaire ; & dans des cas semblables, le quiquina donné à la dose d'un gros, pendant plusieurs jours consécutifs, a guéri cette maladie, & m'a semblé opérer un changement considérable dans le système.

On a peu fait attention à son action diurétique ou diaphorétique, lorsqu'il parvient dans la masse du sang. On le regarde comme propre à fortifier tout le système ; mais on n'est point d'accord sur la question, qui tend à déterminer si cette action dépend de la façon de le donner, ou d'un pouvoir spécifique.

fique. On a admis ce pouvoir, & il semble qu'on a entièrement négligé sa maniere d'opérer, à cause des difficultés qu'elle offre pour la dévoiler. J'ai témoigné ailleurs m'a répugnance pour les spécifiques. Nous serons peut-être forcés d'en conserver encore beaucoup de ce nombre; mais nous devrions bien faire en sorte d'en diminuer le nombre, autant qu'il nous seroit possible.

Le *quinquina* doit être donné pour la guérison des fièvres intermittentes, dans l'intervalle des paroxismes; car il est unanimement reçu, qu'il peut être dangereux lorsqu'il est donné dans l'accès. Dans ces maladies, il agit en prévenant le retour du frisson, & l'on s'accorde généralement à dire, que le frisson est la cause de la maladie. C'est pourquoi Boërhaave, après nous avoir décrit comment arrive le frisson, nous dit, *videtur is, qui primum tempus, & primam causam, superare possit, etiam totum illum paroxysmum posse tollere.*

Puisqu'il s'agit donc, pour prévenir le retour de la fièvre intermittente, d'aller au-devant du frisson fébrile, & que le quinquina possède cette propriété reconnue, sa façon d'agir doit être expliquée par la théorie, que nous nous faisons sur le paroxisme des intermittentes. En considérant que le frisson dépend de l'accumulation des fluides, dans l'extrémité des vaisseaux, le quinquina change cette accumulation: si, au contraire, elle dépend d'une affection des fibres mouvantes, cette écorce prévient le retour de l'affection

spasmodique. Nous devons donc adopter une de ces raisons : quant à moi , la dernière me flatte le plus. Je n'entrerais point maintenant dans la discussion de cette opinion , ou des raisons qui servent à l'asseoir. Vous pouvez , à cet égard , consulter *Van Swieten* , *Hoffmann* , &c. Je vais vous tracer une ou deux idées à ce sujet.

Le paroxisme des fièvres intermittentes semble si fort une affection du pouvoir nerveux qu'il a souvent lieu , ou qu'il est prévenu par les affections de l'ame , *animi pathemata*. Toutes les affections périodiques sont , ou d'une espèce spasmodique , ou fébrile. J'avoue qu'il peut y avoir quelques différences entr'elles ; mais puisque ce sont les seules distinctions , on peut bien les supposer de la même nature. On peut conclure de ce que toutes les affections peuvent devenir habituelles , que ni la *lenteur* , ni un *levain putride* , comme on l'a dit , n'ont lieu dans ces maladies. C'est une règle de *Celse* , que quand une personne a été guérie des fièvres intermittentes , elle doit éviter tout ce qui peut occasionner le retour du paroxisme , particulièrement les jours auxquels l'accès du frisson avoit l'habitude de revenir. Ces fièvres nous offrent un exemple de ceci , qui se présente fréquemment ; car une personne qui attend le retour d'un paroxisme , est communément en bonne santé , & on ne peut supposer qu'il est affecté d'un *levain putride*. Mon opinion est donc que le quinquina agit en prévenant l'affection spasmodique , à laquelle

le systême est si disposé ; & nous trouvons en effet que c'est un remede essentiel dans toutes les affections de cette espece.

Il seroit à souhaiter que nous portassions nos vues plus loin : nous trouverions que cette propriété a une connexion avec les qualités sensibles du quinquina. Cette écorce est un amer , & les autres amers ont le même effet. J'ai des exemples , mais qui ne sont pas communs , de substances ameres qui ont guéri des fievres intermittentes. Si les amers ne sont pas aussi puissans que le quinquina , cela peut provenir de ce qu'il est plus fort , de ce que les amers sont unis à d'autres qualités , de leur administration mal-entendue , ou de ce qu'on les donne à des doses trop foibles. Ainsi les fleurs de camomille que *Pitcairn* a supposées aussi spécifiques que le quinquina , sont beaucoup plus disposées que lui à déterminer des évacuations par les selles. Il pourroit arriver qu'on prévint cet effet , si on les joignoit avec un opiat. Le quinquina étant donc un amer plus fort , nous ne devons pas le regarder comme le seul remede propre à la guérison des fievres intermittentes ; mais nous devons accorder cette propriété à tous les amers. Tout ceci cependant ne nous conduit à rien de plus qu'à accorder une qualité spécifique aux amers.

Considérons cette matiere sous un autre point de vue. Le quinquina est sensiblement astringent ; aussi les autres astringens ont été employés avec succès dans les mêmes cas. L'alun , l'acier , & les astringens végétaux,

Renaud & Hombery trouverent en France que la noix de galle étoit un remede contre les fievres intermittentes. L'académie chargea *Lemery*, *Geoffroy*, & d'autres membres de cette académie, d'en faire des essais; & leur rapport fut que les noix de galle guérissent des fievres intermittentes, quoiqu'avec moins d'efficacité que le quinquina. Le quinquina ne peut donc agir que comme un astringent d'une plus forte nature, puisque nous avons la preuve que de purs astringens agissent de la même maniere (17). Ceci ne nous indique pas plus, par les expériences citées, jusqu'à quel point peut aller l'effet des astringens purs; car *Renaud* n'a donné la noix de galle qu'en petites doses, parce que nous sommes très-circonspects dans l'administration des astringens. C'est pourquoi on a objecté que le quinquina, en le supposant astringent, pouvoit faire craindre de supprimer les évacuations salutaires, lorsqu'on l'administroit à la dose, à laquelle on le donne. Il est donc possible que si l'on eût donné la noix de galle à des doses suffisantes, elle auroit eu plus fréquemment des succès. Ceux qui sont d'une opinion différente, conviennent que les astringens peuvent guérir des fievres intermittentes; mais que cela arrive rarement, & disent qu'il est absolument nécessaire que les amers soient unis aux astringens. Par cette raison, on emploie avec succès en Allemagne le *treffle* & la *tormentille* joints ensemble.

Comme les astringens sont, dans bien d'autres cas, anti-spasmodiques, il est très-pro-

bable que l'action du quinquina est presque de la même espece. Est-il anti-spasmodique dans quelque sens, c'est-à-dire, dans l'acception commune de ce mot? C'est ce que je ne saurois décider. Son opération peut s'expliquer de cette maniere.

Je vous ai dit ailleurs ce que j'entendois par le ton des fibres. Les remedes toniques sont ceux qui donnent du ton aux fibres, & sont d'un côté opposés à la rigidité, & de l'autre au relâchement. Il me paroît assez évident que ce ton a lieu dans toutes les fibres du corps humain, particulièrement dans les vaisseaux sanguins, où quelques personnes ont douté qu'il pouvoit avoir lieu. Ce ton dépend de la fermeté de la cohésion des solides simples, & de l'action du pouvoir nerveux; mais la premiere pouvant avoir lieu souvent, il est évident que le ton doit dépendre principalement du dernier; & quoiqu'on doute que les vaisseaux sanguins soient composés de fibres musculaires, cependant comme ils ont en commun une origine nerveuse, ils dépendent conséquemment, pour le ton, d'une certaine influence du pouvoir nerveux. Il n'y a rien de plus commun que de voir la mobilité dépendre de l'atonie, comme l'appelle *Hoffmann*. Le quinquina semble agir en prévenant le retour des affections spasmodiques, par la propriété qu'il a d'augmenter le ton de nos fibres. Tout ceci se confirmera en étudiant avec attention l'histoire des fievres intermittentes, & l'administration convenable de cette écorce dans ces fievres.

Il est assez évident, que parmi les mouvemens spasmodiques, qui ont lieu pendant leurs paroxismes, il y a toujours une constriction à la surface du corps. Nos remedes toniques augmentent cette constriction : c'est pourquoi on ne devoit pas les donner dans l'accès de chaleur qui succede au frisson, où cette constriction a lieu.

Cette constriction existe principalement dans le commencement de la maladie, pendant tous les accès, mais aussi dans leurs intervalles; c'est pourquoi il est nécessaire de laisser parcourir à cette maladie differens paroxismes, jusqu'à ce que cette constriction cesse d'avoir lieu par des sueurs répétées. C'est pour cela que les praticiens ne donnent le quinquina que quand la maladie a parcouru quelques accès. Le sang accumulé, pendant le paroxisme, dans les visceres ou l'abdomen, est une preuve que la constriction a lieu dans l'extrémité des vaisseaux. C'est pourquoi il est imprudent d'ordonner le quinquina, jusqu'à ce que cette détermination n'ait plus lieu, & que l'équilibre soit rétabli à la surface du corps. Cette raison nous conduit à donner d'abord l'émétique, pour rétablir l'équilibre de la surface du corps, & résoudre les obstructions des visceres du bas-ventre. Lorsqu'on donne dans ce cas le quinquina, on doit le joindre aux purgatifs, pour prévenir son astriction dans les *premieres voies*, & les obstructions dont nous avons parlé; & lorsqu'elles sont dissipées, nous devons observer que l'action purgative du quinquina lui-

même , ou l'association des autres purgatifs à ce remede , s'opposeroit à nos vues. En voici la raison : on a observé que tout ce qui a le pouvoir d'affoiblir , lorsqu'on l'applique au corps , comme les évacuations , les remedes rafraîchissans , &c. favorise le retour des fievres intermittentes. Les évacuations produites , par conséquent , soit par le quinquina même , ou par d'autres substances , font plus que compenser , par leurs effets affoiblissans , l'action du quinquina , dont le pouvoir est de corroborer le ton des fibres. Quelquefois cependant ses effets peuvent être mixtes , & le quinquina produit la guérison , quoiqu'il ait eu un effet purgatif ; & quoique l'opération principale de ce remede ait lieu sur l'estomac , une partie peut être cependant portée dans le sang , & prévenir , compenser , ou surmonter les effets de la purgation.

Le quinquina est dangereux , par-tout où il y a dans le système une diathese inflammatoire , & où la force tonique , *vis tonica* , est augmentée. On s'apperçoit de l'augmentation de cette force par la tension du pouls. Delà vient que le quinquina n'agit pas à beaucoup près aussi-bien dans les fievres qui regnent dans le printems , que dans celles d'été ou d'automne.

Au contraire , par-tout où une diathese putride prédomine , la force tonique est diminuée , & se trouve au-dessous de l'état naturel : c'est alors que le quinquina est généralement nécessaire. Je suis très-porté à croire,

avec le docteur *Pringle*, que les fievres intermittentes d'automne sont accompagnées de putridité, & qu'alors le quinquina agit par ses qualités anti-septiques; mais la petite quantité que l'on en donne, & encore plus, la très-petite portion qui s'en extrait, me semble avoir bien peu d'effets pour prévenir la putrescence des fluides, sur-tout si l'on fait attention à la petite quantité, qui doit être absorbée de la portion extraite. J'imagine de plus que ce remede agit, dans ce cas, en rétablissant le ton des fibres, affoibli par la putridité des humeurs; & le docteur *Pringle*, à mon appui, fait l'énumération d'autres astringens qui ont la même propriété.

Delà vient qu'on emploie le quinquina avec succès, non-seulement dans les fievres d'automne, mais dans toutes les fievres & diatheses putrides de toute espee, dans toutes les fievres *rémittentes*, où la rémission est évidente, & dans les fievres anormales ou malignes. On emploie aussi le quinquina dans les fievres continues; mais on n'est point autant d'accord à cet égard, qu'on l'est dans les autres maladies déjà citées; car je n'ai aucune connoissance que quelqu'un ait déterminé, dans quel état de la fievre continue on devoit le donner. Les fievres continues ne sont pas celles que les anciens appelloient, *fiebres continentales* & *continue*, c'est-à-dire, celles dont le frisson est suivi d'un accès de chaud, qui continue ensuite pendant tout le cours de la fievre, jusqu'à ce qu'elle soit terminée par une crise. Il y a une distinction

entre les *fièvres continentes* & les *fièvres continues* : car dans les dernières, ils avoient observé qu'il y avoit une intermission. Je n'ai jamais vu, dans le cours de ma pratique, une *fièvre continente*; & je trouve que les anciens confirment mon opinion par leur description. Delà j'avancerois volontiers, que toutes les *fièvres telles qu'elles soient*, consistent en un retour de paroxismes répété. Si cela peut être avancé, on peut donner le quinquina dans les *fièvres continues*, comme dans les *intermittentes*, parce que le retour des paroxismes dépend de celui de l'accès de froid, & qu'il est évident qu'en prévenant le retour de l'accès spasmodique, on peut arrêter la fièvre; mais les difficultés dont est accompagnée l'administration du quinquina, dans les *fièvres intermittentes*, sont ici beaucoup plus grandes. Comme on ne peut donner le quinquina dans le cas des *fièvres continues*, ni dans l'accès de chaud, ni dans celui de froid, ni même quelquefois dans l'intervalle, tant que la constriction de la périphérie du corps n'est pas cessée, il est évident qu'alors l'emploi de ce remède doit être plus douteux, parce que les accès de chaleur sont plus continués. Par-tout où il y a une diathèse inflammatoire, & que la force tonique est augmentée, nous devons certainement éviter le quinquina; & il est très-difficile, dans les *fièvres continues*, de saisir l'instant de l'accès ou de la rémission, obstacle qui s'oppose encore à son usage. *Lorsque l'on remarque une rémission apparente, nous pouvons*

administrer le quinquina avec confiance & succès. Personne n'a éclairé mieux cette pratique que *Cleghorn*. Lorsqu'on n'avoit pas donné ce remede pendant l'intermission, les malades mouraient. Ce médecin guetta l'instant de l'intermission, & l'ayant fait prendre alors, il trouva que le quinquina réussissoit dans des cas reconnus pour désespérés. Si quelqu'un veut approfondir ce sujet, il faut qu'il consulte le docteur *Morton*, écrivain qui abonde, autant que qui que ce soit, en faits & en observations pratiques; mais qui est beaucoup trop négligé, à cause du système & de la théorie qu'il s'est faits, & qui diffèrent de la sagacité simple de *Sydenham*. Il employoit constamment le quinquina dans les fievres continues avec les précautions ci-dessus mentionnées. Il y a cependant une circonstance dans les fievres continues, où le quinquina, quelqu'incertitude qu'il puisse en résulter pour le reste, peut être employé sans avoir égard à l'intermission, c'est-à-dire, toutes les fois qu'une diathese putride est parvenue fort avant dans le système. Je pense que cela a souvent lieu lorsque le début de la maladie est fort inflammatoire; & il me paroît qu'on peut aussi généralement l'employer par-tout où l'on apperçoit des taches, des pétéchiés, &c. Ceci a donné lieu à une dispute entre de *Haen* & *Pringle*, sur la nature des pétéchiés. Selon les expériences de *Pringle*, il paroît que dans tous les cas semblables, le quinquina est le remede auquel on doit avoir le plus de confiance. *De Haen* donne

dans son *Ratio Medendi*, beaucoup d'exemples de fievres putrides guéries par ce remede; ce qui est confirmé par nombre d'autres écrivains. Quant à l'usage du quinquina dans les fievres, vous devriez, outre les auteurs déjà cités, consulter avec soin *François Torti*, dans sa *Therapeutice specialis*, & *Warhoff de febribus*, édit. 1745.

Le quinquina n'a pas été si fréquemment employé dans la dyffenterie que dans quelques-uns des cas précédens; mais il l'a été assez souvent pour nous convaincre de son utilité dans de pareilles circonstances. Je considere la dyffenterie comme une maladie fébrile; & chacun fait qu'elle tire son origine d'une diathese putride, qui en est souvent la cause. Cette maladie est souvent en commençant inflammatoire, & conséquemment, le quinquina ne convient point alors; mais ces dyffenteries deviennent souvent putrides lorsqu'elles continuent; & dans toutes celles-là le quinquina a de grands succès, aussi-bien que dans celles dont la cause principale est la putridité. On peut considérer l'action du quinquina, lorsqu'on le donne en quantité suffisante, dans un de ces cas-ci, comme un anti-septique, qui agit sur les fluides contenus dans les *premieres voies*; mais dans les dyffenteries plus invétérées, il doit agir principalement comme astringent. Nous agissons avec beaucoup de précaution quant à l'usage des astringens dans la dyffenterie; mais ils réussissent beaucoup mieux en général, lorsque nous les donnons plus fréquemment, &

plutôt que nous ne faisons. La dyffenterie, ainsi que *Sydenham* l'appelle, peut être considérée comme *febris introversa*, avec une constriction de la peau. Le quinquina, dans ce cas, comme remede tonique, peut non-seulement être plus sûrement administré que les simples astringens; mais encore parce qu'il agit en rétablissant l'équilibre vers la surface du corps. Différens auteurs ont traité de l'usage du quinquina dans la dyffenterie. A cet égard, vous pouvez consulter un traité de *Wilson*, imprimé à *Newcastle*.

On emploie aussi le quinquina dans la gangrene & la mortification des chairs. Son efficacité est actuellement suffisamment établie d'un accord universel. S'il reste quelque doute sur sa vertu dans ces cas-ci, à cause de quelques mauvais succès, qui n'aient pas eu pour cause la mauvaise administration de ce remede, nous pourrions peut-être l'expliquer ainsi. Il y a deux especes de gangrene: l'une provenant de violente inflammation seulement; & l'autre d'un affaissement des vaisseaux de la partie, ou en même tems, d'une atonie de tout le systême. Tout le monde connoît la premiere; la seconde est celle qui a lieu chez les hydropiques, les paralytiques, ou les vieilles gens. C'est dans le second cas que le quinquina paroît être particulièrement approprié; & il est très-rare que dans cette circonstance, il manque d'exciter l'inflammation suppuratoire, & de faire séparer la partie mortifiée, lorsqu'on le donne à des doses convenables. Si dans les gangrenes pu-

rement inflammatoires, il n'a pas eu de succès, c'est faute de l'avoir donné à propos; en voici évidemment la raison: c'est que ce remède agissant en donnant du ton aux fibres mouvantes, il doit être certainement nuisible, où le ton est déjà fort augmenté par la maladie.

Nous avons tenté de guérir les fièvres par différens stimulans, afin d'exciter un degré de fièvres assez fort pour prévenir l'accès; mais le quinquina n'opere pas par son arôme; car son usage n'augmente pas le pouls au-delà de son état naturel: & quoiqu'il réprime la flaccidité, il n'irrite pas cependant, ni le cœur, ni les vaisseaux. Il est nécessaire d'observer ici, pour parler de la cause de la guérison par la suppuration, que lorsque la suppuration manque, cela dépend très-souvent de la flaccidité de la partie; & qu'alors on la détermine, en appliquant des stimulans. C'est de cette manière que je pense qu'agissent les substances balsamiques, de même que le cuivre & le mercure, c'est-à-dire, en restituant le ton des fibres devenues flasques. C'est de même que le quinquina corrige la suppuration, & amène doucement la guérison dans les ulcères anciens, sanieus & ichoreux.

Il n'y a pas long-tems qu'on a avancé que le quinquina guérissait les cancers; mais ses effets ne sont nullement remarquables dans ces cas-ci: nous sommes souvent sujets à être induits en erreur; car on confond très-souvent & très-aisément un ulcère, *mali moris*,

avec un cancer ; mais j'ai remarqué même dans les cancers ses bons effets , par la suppuration qui devenoit moins mauvaise ; & j'ai vu des ulcères , *peffimi moris* , guérir par l'usage du quinquina. Enfin , par-tout où l'on doit déterminer une suppuration , qui ne soit pas de nature inflammatoire , & où dans des cas de cette espece il y a tendance à l'affaiblissement de la *force vitale* , le quinquina est efficace. C'est pour cela qu'on l'a donné avec beaucoup de succès dans la petite vérole , que je considère purement comme une maladie suppuratoire. Par-tout où les petites véroles sont accompagnées d'inflammation autour des pustules , & que l'inflammation s'étend sur tout le système , le quinquina peut être pernicieux , & est certainement , mal-faisant ; au lieu que lorsqu'il se manifeste une diathese putride , & qu'on n'apperçoit pas d'inflammation locale , ce remede est d'une utilité remarquable , en déterminant une suppuration convenable. S'il reste quelque doute relatif à son efficacité dans la cure de la petite vérole , cela dépend de l'usage que l'on en fait , sans distinction. Vous voyez donc que l'administration du quinquina devoit se borner à l'état , qui exige de déterminer une suppuration , & en général , on ne devoit le donner avant le cinquième ou sixième jour de la maladie. Je fais qu'on l'a ordonné dans les fièvres éruptives ; mais je pense que cette pratique a été suivie de mauvais succès ; car lorsque tout le corps est affecté d'un état inflammatoire , il doit certainement devenir pernicieux. Cette

derniere regle est sans exception , hormis dans la petite - vérole d'une espece finguliere , où dès le commencement , elle s'annonce avec des pétéchie. Son usage est plus douteux , quant à la fièvre secondaire de la petite-vérole. Je fais que fort souvent cette fièvre est inflammatoire , & qu'elle se guérit beaucoup mieux par la saignée & en purgeant , que par tout autre moyen , & qu'on la rendroit pire par l'usage du quinquina ; car la fièvre éruptive laisse le corps dans un état inflammatoire. Cela est très - remarquable dans la rougeole , & a lieu aussi dans la petite - vérole. Je crois donc que par-tout où il faut produire une évacuation , le quinquina est insuffisant , superflu & dangereux , & qu'il est *utile seulement* , lorsqu'une diathèse putride se manifeste dans le premier instant de la fièvre secondaire , ou qu'elle annonce qu'elle aura lieu dans le cours de cette fièvre.

Quelques médecins ont pensé que l'usage du quinquina pouvoit s'étendre jusqu'aux ulcères internes , & ont porté ce jugement , d'après son efficacité , sur les ulcères , & sur la petite-vérole : ils l'ont en conséquence employé dans la phthisie pulmonaire ; mais les médecins voient maintenant que ses mauvais effets sont évidens , & presque inévitables dans ce cas - ci ; car la phthisie pulmonaire est accompagnée d'un état inflammatoire. *Dover* a proposé , il y a plus de trente ans , un moyen de guérir les consomptions par de petites & fréquentes saignées ; & j'ai vu moi-même une personne phthisique saignée pour la cinquan-

tieme fois ; & le sang qu'on a tiré, dans des cas semblables, m'a toujours paru couvert de cette couenne, qui annonce l'inflammation. Cette maladie est très-souvent entièrement inflammatoire ; mais elle ne l'est presque toujours que partiellement.

Voilà les usages principaux du quinquina, dans lesquels j'ai tâché d'expliquer son opération. Il y a cependant encore quelques cas particuliers. On a employé le quinquina dans les maladies scrophuleuses. Les scrophules sont accompagnées d'ulceres de mauvais caractère, dépendant d'une flaccidité des vaisseaux de la partie, & en général, très-souvent du système ; de manière que dans ce cas le quinquina est absolument indiqué ; & je ne doute pas des succès qu'ont obtenus les docteurs *Fothergill* & *Fordyce* dans ces maladies, par le moyen de ce remède ; mais on doit observer que le quinquina manque souvent dans cette maladie ; & même ces médecins n'ont pas toujours réussi, parce que j'imagine que cette maladie ne peut souvent pas être guérie par aucun remède ; car il semble que c'est une maladie de la lymphe, qui a souvent lieu dans les vaisseaux lymphatiques, & qui ne dépend pas autant d'une flaccidité générale du système, que de quelqu'affection particulière des vaisseaux lymphatiques, & d'une matière qui s'y engendre.

On a donné avec beaucoup de succès le quinquina, comme un remède, pour les affections spasmodiques, dans les maladies hypochondriaques & hystériques, & dans certaines

taines especes d'asthmes , mais non pas avec assez de succès pour le faire considérer comme un vrai spécifique : on peut l'employer avec succès & en toute sûreté , toutes les fois que la maladie dépend d'une mobilité , & cette mobilité d'une foiblesse , & par-tout où celles-ci sont causes ou effets de la maladie , qui d'ailleurs , n'est pas compliquée d'obstructions formées. Nous pouvons donc avoir recours à ce remede dans les maladies hypochondriaques , lorsque les visceres sont encore sains ; mais sur le déclin de la vie , lorsque la maladie est décidément hypochondriaque , & où il y a des obstructions considérables dans les visceres , il doit nécessairement devenir nuisible. Au contraire , le quinquina est très-propre , & peut être toujours mis en usage dans les maladies hystériques simples , sans affection des visceres , lorsqu'elles dépendent d'une cause agissante , sur une constitution trop mobile , sur les passions de l'ame , &c. L'épilepsie dépend souvent d'une semblable mobilité ; & dans ce cas aussi , il doit être utile ; mais on doit attendre de lui peu de succès , lorsque la maladie dépend d'une mauvaise conformation du cerveau. *Jean Floyer* a trouvé que le quinquina soulageoit d'une maniere assez certaine l'asthme spasmodique & l'hystérique , sans affection des poumons ; mais par-tout où les poumons ont été surchargés , & lorsque l'expectoration étoit nécessaire , le remede s'est trouvé pernicieux.

Dans la *danse de St. Vite*, *Chorea Sancti Viti* , ou dans ces mouvemens compliqués

d'irrégularités spasmodiques , chez les personnes dont la fibre est lâche , & dont la constitution est mobile , le quinquina est un remede sur lequel on peut compter. *Sydenham* propose de traiter cette maladie par le moyen des évacuations ; & certainement elles peuvent être nécessaires dans le commencement , lorsqu'il y a plénitude ; mais je n'ai jamais vu guérir cette maladie par des évacuations continuées , tandis que le quinquina a eu de bons effets après que les évacuations ont été tentées sans succès.

On a proposé le quinquina dans les obstructions menstruelles : celles-ci sont de différentes especes. La premiere , qui a lieu lorsque les regles doivent paroître pour la premiere fois , c'est-à-dire , le *chlorosis* : cette maladie semble , lorsque nous la considérons , être accompagnée de tous les symptomes de relâchement & de défaut de ton ; c'est-là la raison pour laquelle on la traite avec les préparations martiales ; & par-tout où ces remedes réussissent , j'ai vu le quinquina avoir de bons effets. Les obstructions menstruelles cependant peuvent provenir de causes qui agissent particulièrement sur l'utérus , & non pas , en général , sur le système ; & l'on ne devrait donner dans ce cas ni le quinquina , ni les remedes chalibés. Il n'est pas fort ordinaire d'employer le quinquina dans le *chlorosis* , ou les obstructions des regles.

On prescrit plus communément le quinquina dans les flux *de regles trop abondantes*. On emploie dans ce cas aussi les astringens &

les chalibés, & on les donne en quantité suffisante, pour occasionner une forte astriction. Le quinquina a-t-il autant de succès que les astringens, donnés avec les préparations ferrugineuses? Je l'emploie uni aux sels marciaux, lorsqu'il y a irritabilité & flaccidité.

On a agité, si le quinquina pouvoit être employé dans les autres hémorrhagies. Je pense qu'on peut généralement répondre négativement. Le quinquina peut être employé avec avantage dans des cas où l'hémorrhagie dépend de mobilité & de foiblesse, & dans les hémorrhagies devenues habituelles & périodiques, pour avoir long-tems continué; mais les hémorrhagies strictement considérées, & celles qui proviennent de parties, par où elles n'ont pas habitude de paroître, sont constamment d'un genre inflammatoire. Ainsi, le crachement de sang, sur dix malades, dépend neuf fois d'une diathese inflammatoire. Il peut cependant y avoir des cas de hémoptysie, qui subsistent depuis long-tems, & qui sont entretenus par le relâchement, dans lesquels les astringens & le quinquina peuvent être utiles. Ces cas sont très-difficiles à distinguer; & lorsqu'on prend des maladies inflammatoires pour celles-ci, il s'ensuit de mauvais événemens.

Dans la collection de dissertation du docteur *Haller*, on en trouve une sur l'usage du quinquina dans la jaunisse. Je n'infirmerai absolument point l'usage du quinquina dans ce cas: nous pourrions dire seulement qu'on a employé d'autres astringens pour cette ma-

ladié; mais nous savons actuellement que la jaunisse dépend fort souvent de pierres dans les conduits biliaires, lesquelles passent lentement à travers; de sorte qu'on attribue au remede qu'on a donné dans le moment où elles sortoient, &c. la propriété de guérir cette maladie. Il n'est pas aisé de se rendre raison, comment les remedes de cette espece peuvent exciter la sortie de ces pierres, & jusques à quel point. Nous ne pouvons pas être certains des effets du quinquina, d'après la dissertation de l'auteur; car il ne semble pas qu'il ait connu la possibilité des accidens ci-dessus, abstraction faite de la trop petite quantité qu'il donne de quinquina pour produire aucun effet: il ajoute d'ailleurs à ce remede un mélange d'autres substances, dont quelques-unes peut-être conviennent davantage à la guérison de la maladie.

Il y a aussi une autre maladie dans laquelle on emploie le quinquina, c'est-à-dire, la coqueluche. J'ai souvent eu lieu de l'employer pour cette maladie. L'efficacité de ce remede, dans cette circonstance, nous annonce qu'elle est d'une nature spasmodique, ou que le genre spasmodique de la maladie une fois déterminé, le raisonnement nous conduit à employer du quinquina pour la guérir. Toutes les fois qu'on peut faire prendre à un enfant une quantité suffisante de quinquina par la bouche, la guérison de la coqueluche est presque assurée; il a le même effet lorsqu'on le donne en lavement, mais moins constamment. Quant au tems propre à l'administrer, si la

maladie est récente, & s'il y a des symptomes que les poumons soient affectés de plénitude, tandis qu'il ne se manifeste aucun signe de relâchement, & que l'expectoration n'a pas encore lieu, j'imagine qu'on doit se tenir en garde contre l'administration du quinquina, qui est alors dangereux, & l'on doit faire précéder la saignée & l'évémétique. Souvent dans la coqueluche, le saignement de nez, & le vomissement accidentel sont de favorables symptomes; c'est pourquoi avant le saignement de nez & le vomissement, s'il n'y a pas de certitude que le poumon ne soit pas affecté, je n'ordonne jamais le quinquina; mais je l'administre toujours avec succès, lorsque ces symptomes ont précédés. J'ai eu peu d'égards à la fièvre dans l'administration de cette écorce, excepté dans le commencement; car je l'ai toujours donné lorsque la maladie étoit déjà ancienne. La seule précaution à prendre est celle-ci, c'est d'éviter de le faire prendre aux heures, qui sont suivies d'exacerbations fébriles, & de le donner plutôt le matin, & avant midi, après que l'accès du milieu du jour est passé.

Je n'ai plus qu'à ajouter une conduite qui sert à se mieux diriger dans la pratique, dont je n'ai pas eu occasion de parler. J'ai dit combien les fièvres intermittentes avoient de disposition à revenir par l'*habitude*. Ceci nous conduit à donner le *quinquina en quantité considérable*. On a dit qu'il guérissoit les fièvres quartes; mais comme ces fièvres ont une tendance très-grande à continuer, on doit,

pour les guérir, donner une grande quantité de quinquina : on ne devoit point se borner à aucune dose déterminée, pour le donner à la quantité la *plus grande* que puisse supporter l'estomac du malade. Il y a des exemples de personnes qui l'ont pris jusqu'à la dose d'une once entiere, sans en éprouver de mauvais effets : je l'ai vu prendre à la dose d'une demi-once avec la plus grande sûreté. Les mauvais effets en général du quinquina dépendent de ce qu'on le donne *sans méthode*, & rarement en suffisante quantité. Nous sommes souvent en peine de saisir l'intervalle, propre à administrer le quinquina ; mais dans la fièvre intermittente, ainsi que dans la fièvre quotidienne, nous ne devons jamais le faire prendre avant la fin des paroxismes. Il y a des personnes qui sont *si exactes*, que quoique le paroxisme ne paroisse pas, ils n'administrerent cependant pas le quinquina, jusqu'à ce que l'intervalle habituel soit revenu ; mais je trouve que si le paroxisme est arrêté, & qu'il n'y ait ni sentiment de douleur au bout des doigts, ni de langueur, &c. nous pouvons continuer de donner le quinquina ; & par cette méthode, j'ai guéri des fièvres qui n'auroient pas cédé d'une autre maniere.

On a objecté, contre l'usage du quinquina, que les fièvres intermittentes avoient de la disposition à revenir, qu'on étoit obligé de prendre du quinquina sans fin, & qu'il détruiroit le système ; mais je suis persuadé qu'on doit tous ces accidens à n'avoir pas continué le quinquina en quantité suffisante ; car quoi-

que le paroxisme disparoisse pour un tems, sa tendance existant encore, elle se fortifie, & la fièvre reparoit. Nous devrions nous conduire ainsi: c'est-à-dire, que nous devrions continuer à prendre le quinquina pendant trois ou quatre jours, après que la maladie auroit disparu; ensuite mettre une semaine d'intervalle; éloigner ensuite encore de quinze jours, & agir ainsi, *si l'on peut le dire*, pendant la saison épidémique.

Quant aux moyens pharmaceutiques de traiter le quinquina, on doit toujours le donner en grande quantité & en substance; car l'action de l'estomac semble être beaucoup plus grande sur lui, que celles d'aucun menstrue, appliqué hors du corps. On a imaginé, avec quelque fondement, que l'action du quinquina avoit lieu sur l'estomac. On a dit, à cause de cela, que toutes les fois que les préparations fluides de cette substance passoient par le pylore, elles ne réussissoient pas si bien que le quinquina tout pur, qui séjourne plus long-tems dans l'estomac. Cette raison est ingénieuse; mais nous pouvons nous contenter de ce qu'on a répondu, que les préparations n'en extraient qu'une petite quantité. Quant au moyen d'en faire l'extrait, une longue ébullition est propre à en détruire les vertus. On a avancé, que dix grains de son extrait équivaloient à un demi-gros de poudre de quinquina; mais dans la pratique, je trouve que les quantités doivent être égales; & en considérant qu'une longue coction détruit sa texture, autant qu'elle augmente

la quantité de l'extrait, il n'est pas étonnant que les doses énoncées infirment cette assertion. Comme les spiritueux déplaisent à beaucoup de personnes, par-tout où l'on doit en faire un extrait, il faut employer l'eau pour menstrue ; & l'on doit préférer l'infusion à l'eau à la décoction, parce qu'elle est également forte, & qu'elle conserve sa partie aromatique (18). Nous pouvons ensuite faire évaporer l'infusion, par une douce chaleur, à telle quantité que nous désirons.

LE ROSEAU AROMATIQUE,
ACORUS VERUS.

La place que doit occuper cette plante, est incertaine : doit-elle être mise au nombre des aromates, ou être placée ici parmi les amers, dont elle possède aussi les qualités ? Il a été négligé depuis peu, parce qu'il n'avoit aucune propriété remarquable. Je l'ai placé à la suite du quinquina, à cause qu'on l'a souvent employé comme lui. Je l'ai employé, d'après de bonnes autorités, & j'ai trouvé qu'il avoit guéri des fièvres intermittentes ; employé seul, il a eu le même succès dans les essais que j'en ai fait. C'est actuellement à l'expérience à déterminer jusqu'à quel point on doit compter sur ce remède dans les cas ordinaires. Il est bien de la même nature que le quinquina ; il est aromatique, amer, & assez évidemment astringent ; mais il contient plus d'huile essentielle. Il faut qu'il soit donné à grandes doses, comme le quinquina, & en substance. *Haller*

l'a donné à deux gros ; mais l'estomac supporte plus facilement une forte dose de ce remede que du quinquina.

Les trois plantes qui viennent après celle-ci , appartiennent aux *verticillées* , & auroient pu être réunies avec le *scordium* , &c.

Le *chamapitys* entre dans la poudre de *Portland* , dont j'ai déjà parlé avec le *chamedris* , la *gentiane* , & la *centaurée*. Son acrimonie est de l'espece térébenthinée ; c'est pour cela qu'on l'appelle en Angleterre encens de terre *groundepine*. *Shaw* nous dit , pour nous montrer l'analogie de ces plantes , qu'en Barbarie on l'emploie avec succès dans les fievres intermittentes (19). Quant au *marrube* , c'est le plus fort amer de cette classe , & on l'emploie fréquemment pour remplacer les autres amer. On n'a pas exactement détaillé à quoi il est propre. Je ne suis point d'accord avec les auteurs de matiere médicale , qui répètent constamment qu'il est pectoral. L'analogie ne vient point à l'appui de cette propriété qu'on lui prête ; car il y a peu de *verticillées* qui soient pectorales , & il y en a beaucoup plus d'ameres parmi elles , qui , d'ailleurs , ne possèdent aucune propriété antispasmodique. Il n'y a rien qui nous fasse plus fréquemment tomber dans l'erreur , que de supposer que les médicamens âcres agissent comme pectoraux.

Le dictame blanc est un amer fort simple & pur. Je ne le connois pas parfaitement. Sa racine seule est employée : bien des plantes ont une odeur qui émane de leurs substances ;

& je pense que c'est une partie de leur huile essentielle volatilisée; mais le *dictame blanc* est une substance qui nous indique l'inflammabilité de cette vapeur, qui prend feu en approchant une lumière de cette plante. Nous avons placé après ces trois plantes

LE HOUBLON, LUPULUS.

Cette plante est un amer assez fort, qui possède une légère qualité aromatique. Je fais, d'après de bons témoignages, qu'on l'emploie en Espagne comme un sudorifique, propre à anéantir les restes de la maladie *vénérienne*. Il prévient, de même que les autres amers, la fermentation & l'acidité des liqueurs vineuses; c'est pour cela qu'il entre dans la confection des bières. Est-ce une propriété particulière du houblon? C'est ce dont je doute; (Voyez note 15 de ce tome) car on se servoit, à cet effet, des autres amers, avant qu'on l'eût mis en usage; quelques pauvres gens s'en servent encore: & d'après l'expérience, j'ai trouvé qu'ils avoient, pour conserver la bière, les mêmes propriétés que le houblon. Quant à l'agrément, on devoit en faire l'expérience à des doses différentes. On a beaucoup cité les effets de l'aile ou de la bière dans les maladies calculeuses; mais j'imagine qu'elle ne peut avoir que de petits effets, soit pour engendrer la pierre, ou pour en préserver. Nous pensons avec raison, que ces effets dépendent de particularités qui appartiennent à la constitution & à l'habitude,

qu'on ne détruit pas facilement par un régime de quelque espece qu'il soit.

LE TREFLE D'EAU.

Les feuilles & les racines de cette plante donnent une amertume forte, qui n'est point combinée avec une acrimonie aromatique; elles approchent, par leurs qualités sensibles, de la gentiane & de la centaurée; mais elle est plus piquante & plus désagréable. On l'emploie par-tout où l'on doit se servir des amers; on l'a, de plus, vantée comme anti-scorbutique. Il n'y a point de doute que les amers, comme anti-septiques, relativement aux fluides, & comme toniques & astringens, eu égard aux solides, ne puissent être employés avec succès dans les maladies scorbutiques, quoiqu'ils aient besoin d'être secondés par des alimens acescens. Quant au trefle d'eau, je ne prétends pas dire, que ses vertus soient grandes à cet égard; mais je crois qu'il est très-douteux que les Allemands l'aient donné avec succès.

C'en est assez de dit sur les substances ameres chaudes, *amara calida*. Nous allons actuellement faire quelques observations sur leurs

PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES.

Elles sont assez universellement plus agréables dans leur état de sécheresse que dans leur fraîcheur. La plupart d'entr'elles contien-

nent une huile, dont une portion est plus volatile que l'autre, & donne une odeur rance & désagréable à sa substance amere; & j'imagine que ce n'est pas sans fondement qu'on lui attribue une qualité narcotique & enivrante. Cette odeur se perd en séchant; les amers les plus doux, comme la centaurée, ont quelque chose qui appartient à cette odeur. Lorsqu'on prétend obtenir de leur usage quelque effet marqué, on doit les prescrire en substance, sur-tout par rapport à la difficulté d'en tirer exactement l'extrait, à moins qu'ils ne soient dans leur état herbacé & tendre, & peut-être même aussi, à raison de la nécessité qu'il y a, qu'ils soient retenus quelque tems dans l'estomac. Il y a aussi une autre obstacle: c'est que dans leur état de fraîcheur ou de dissolution, ils sont beaucoup plus disposés à prendre leur cours par les felles, que lorsqu'ils sont secs. Leur amertume ne réside pas dans une huile essentielle volatile, qui s'éleve à la distillation; mais dans une substance plus fixe, dont une partie est gommeuse, & l'autre résineuse, qui s'extrait en conséquence par l'intermede de l'eau & de l'alcohol. Par l'eau, on en extrait une plus grande quantité; par les esprits, l'amertume est plus forte, plus pure, & plus flatteuse; c'est aussi ce qui nous induit à penser qu'elle réside principalement dans une résine. Plus on applique de chaleur à la partie que l'on veut extraire, plus l'amertume est désagréable, & l'huile essentielle s'évapore entièrement par l'ébullition. Il est cependant

vrai, que l'amer le plus pur est la partie qui reste. Quoiqu'il soit douteux, si de la combinaison des parties aromatiques avec les amers, il ne résulte pas quelques propriétés, lorsque l'on extrait les amers, il faut éviter leur désagrément. Les spiritueux rendent l'amertume plus agréable sans en détruire la qualité; l'eau la rend moins flatteuse, & le vin, quoique plutôt un menstrue phlegmatique que spiritueux, en corrige cependant l'amertume; mais il n'est pas sûr que ce soit sans changer ses propriétés. Tous les acides minéraux détruisent les amers même en très-petite quantité. Peut-être est-ce l'acide contenu dans le vin, qui agit de manière, qu'il modifie la saveur nauséabonde des amers. Quant à moi, je crois fort douteux qu'on emploie avec fondement les acides, pour extraire les substances âcres. L'oignon de scille peut encore conserver de sa force, à cause de son *âcreté considérable*, malgré qu'on le traite par l'intermède des acides; mais cela peut à peine s'appliquer à d'autres substances. On ajoute aussi quelquefois de l'alkali; mais il ne contribue en rien à cette extraction: car l'alkali, versé dans la solution ordinaire, ne donne pas d'autre couleur que si l'on l'avoit employé auparavant. Il ne diminue pas cependant les qualités; ces raisons font voir qu'on l'emploie très-mal-à-propos, pour attribuer aux amers des qualités diurétiques,

10. DES AMERS RAFRAICHISSANS,
AMARA FRIGIDA.

On a supposé, avec peu de fondement, que ces plantes avoient des propriétés rafraichissantes. Cette erreur est provenue probablement, de la méthode dans laquelle on est d'en fervir sur les tables, lorsqu'elles sont jeunes, après avoir été blanchies, & lorsqu'elles ne contiennent qu'un suc végétal & doux.

Les quatre premières appartiennent à la subdivision des *syngénésies*; ce sont les *semiflosculosa*. Cet ordre renferme des plantes qui sont toutes lactescentes & acres, & qui contiennent communément une matière huileuse, qui devient inflammable lorsqu'elle est sèche. Elles passent toutes pour être d'une nature vénéneuse. Celles-ci sont les seules qu'on en excepte, & quelques plantes de la famille des *campanacées*, qui contiennent un suc laiteux, qui n'est point vénéneux. Leur qualité est même suspecte dans ce pays-ci & en *Ecosse*; & l'on prétend que quelques-unes de ces plantes, comme la laitue, sont douées d'une forte propriété narcotique. C'est pourquoi, quoique ces quatre plantes soient citées ici pour indiquer toutes les autres, on ne doit employer l'analogie qu'avec très-grande précaution, relativement au reste de la famille. La laitue même que nous mangeons, doit à *Galien* la réputation qu'elle a d'être vénéneuse; & cela, qui n'étoit proba-

blement dû qu'à la chaleur du climat, nous indique cependant la tendance de ces plantes. Elles contiennent, outre un suc laiteux, un sel essentiel, dans lequel on suppose que réside leur qualité rafraichissante; mais on ne peut l'extraire en suffisante quantité pour démontrer cet effet. Quant à leurs propriétés médicinales, elles ont les vertus communes des autres amers. Les auteurs de matière médicale parlent constamment de leurs vertus apéritives, & imaginent que ces plantes sont presque spécifiques dans les obstructions des viscères. Ils disent, à l'appui de cela, qu'elles sont purgatives, & qu'elles peuvent être utiles par cette raison aux hypochondriaques. *Boërhaave* aimoit singulièrement employer les *amers rafraichissans*, parce qu'il supposoit qu'ils avoient le pouvoir de dissoudre la bile noire, qu'il admettoit comme présente, & de purifier le sang. J'ai souvent employé le jus de la dent de lion, *dens leonis*, à la dose de quatre onces, sans avoir observé en lui d'action laxative ni diurétique. *Boërhaave* parle assurément beaucoup de leurs qualités savonneuses, mais sans aucuns détails; car toutes les fois que nous perdons de vue les combinaisons d'*alkali* & d'*huiles*, & qu'on nous parle d'un savon composé de quelques substances salines ou inflammables, nous ne pouvons rien offrir à nos lecteurs d'intelligible, ni d'exact, qui puisse remplacer les vertus dont jouissent ces combinaisons. Je leur refuse donc ces qualités savonneuses; & quant aux amers rafraichissans, leur usage

en médecine n'est pas encore déterminé. Nous avons placé à la suite de ceux-ci ,

L A F U M E T E R R E .

Ce n'est pas que cette plante soit alliée par l'ordre naturel à celles dont nous venons de faire mention ; mais parce qu'elle leur ressemble par les qualités sensibles , que *Jean Floyer* désigne sous le nom de faveur de fumée de suie. Il s'est peu embarrassé si ce terme étoit précis ou non , puisque la fumeterre ressemble , par sa faveur & par ses propriétés , à celles comprises sous le nom d'*amara frigida*. Selon moi , elle est plus purgative , & par conséquent plus convenable aux *hétiques* & aux *hypochondriaques*. Nous avons placé sur la même ligne que la lettre *l* , le terme

II. ACRIA. LES PLANTES ACRES.

J'entends sous ce nom les plantes qui sont simplement âcres , & qui n'ont ni odeur aromatique , ni amertume. Si j'avois à refaire la liste des *stimulans* , je transférerois plusieurs d'entr'eux à la classe des *évacuans* comme diurétiques , &c. mais cette erreur n'occasionneroit qu'un changement peu conséquent.

L' A R U M

Est âcre dans son état de fraîcheur ; mais cette âcreté s'évanouit en se séchant , au point qu'on l'emploie quelquefois en aliment.

Il stimule l'estomac, & excite l'appétit & la digestion : il stimule aussi les intestins, au point d'en ôter le velouté, si on le donnoit en trop grande quantité ; il agit de même avec énergie sur les reins, & comme la plupart des autres substances qui ont cet effet sur les glandes muqueuses des bronches. Nous appercevons par-là qu'il est allié aux scilles ; mais il est plus piquant & plus volatil. Il n'est actuellement presque plus employé, & par une excellente raison, c'est-à-dire, parce qu'il est très-difficile de se le procurer dans un état convenable ; car quand il est récent, il ne peut pas être mis en poudre : & lorsque nous essayons pour cela de le sécher, nous risquons de porter trop loin sa dessiccation.

L' E U P H O R B E

Est un stimulant âcre, que l'on emploie seulement extérieurement. Nous le considérerons ailleurs à cause de sa propriété attractive. On auroit pu le classer parmi les purgatifs.

L' I M P É R A T O I R E

Appartient aux *umbellatæ*. C'est sa racine qu'on emploie ; cette plante est la plus âcre des *umbellatæ* que j'aie citée. Depuis que j'ai parlé de celles-ci, j'ai examiné la racine d'*angélique*, & je l'ai trouvée aussi âcre que celle

de l'*impératoire* ; elle mérite conséquemment d'être employée avec les mêmes précautions.

L'IRIS NOSTRAS.

Ce terme est équivoque. Autant que nous pouvons le remarquer, toutes les especes d'iris ont une âcreté remarquable ; elle se trouve logée dans leurs fleurs & leurs racines. C'est une erreur bien *conséquente*, que de donner à l'*iris palustris lutea*, les qualités des astringens, & de le recommander pour cela. Il est aussi âcre que l'*iris*, qui se trouve dans nos dispensaires. L'*iris de Florence* est aussi âcre dans son état de fraîcheur. Je pense que les vertus de toutes ces substances récentes, sont les mêmes que celles de l'*iris lutea*, c'est-à-dire, qu'ils sont de très-fortes *errhines*, lorsqu'on les prend comme du tabac ; car je les ai vues non-seulement faire éternuer, mais encore occasionner l'inflammation du nez & de la tête. Il devient un fort cathartique pris intérieurement, & il fait l'effet d'un hydragogue. Vous le verrez employé dans les essais de médecine pour en obtenir cet effet. Je l'ai vu moi-même donner dans différentes autres circonstances ; mais on porte la dose trop haut, c'est-à-dire, à deux onces. J'irois à peine à deux gros. Cinquante gouttes de son suc peuvent même suffire pour purger. Nous devrions commencer d'abord par le donner à de petites doses.

LA PERSICARIA URENS

Nous offre un exemple de la différence qu'il y a entre les substances, qui sont réunies par l'analogie botanique. Elle est remarquable par son acrimonie, tandis que les autres de ce genre sont douces. Son acrimonie agit principalement sur les reins; car elle est diurétique. Je n'ai point fait d'expérience sur cette plante. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle donne ses propriétés à l'eau, qui provient de sa distillation. On devroit essayer cela avec d'autres substances que la *persicaire*.

LA PYRETHRE

Est une substance âcre dont l'âcreté réside dans les feuilles, & dans plusieurs des racines de cet ordre. On l'emploie comme mastigatoire pour guérir les maux de dents. Cette âcreté appartient aux *composita*.

LE SEDUM MINUS ACRE

Offre un autre exemple des vertus différentes, qui existent dans les plantes du même genre; ses qualités approchent de celles des *siliquose*. On l'a employé comme émétique; & ses effets peuvent s'étendre plus loin sur le système. Ses semences possèdent une acrimonie très-forte, & leur usage se borne à l'application extérieure, pour détruire la vermine dont on peut être affecté.

H 2

LA STAPHIS-AIGRE

Ne fournit en médecine que sa graine ; elle est très-purgative & émétique : on l'emploie quelquefois comme masticatorie pour les maux de dents. C'est après l'avoir enveloppée dans un nouet qu'on s'en sert ; mais sa plus grande utilité est de détruire les poux.

DU VIN EN GÉNÉRAL.

Nous ne possédons pas ici des vins parfaitement purs. Comme la plupart de ceux que nous employons ici ; sont des produits des pays étrangers, on les falsifie, soit avant ou après qu'ils ont passé dans les mains des marchands, où on les altere lorsqu'ils sont encore purs, par des additions qui ne peuvent manquer de les adultérer ; mais comme tous les vins sont préparés avec des sucres sucrés, qui doivent subir la fermentation, & comme aussi la totalité de la partie sucrée n'est pas convertie en vin en une seule fois, (*Voyez note 48 du Tome I.*) & qu'elle ne l'est que successivement, une partie reste sans être assimilée, tandis que l'autre allant plus loin, devient vinaigre. Ainsi tous les vins contiennent ces trois parties, c'est-à-dire, 1°. une portion de moût non assimilée ; 2°. une liqueur vineuse ; & 3°. une portion de vinaigre. Nous ferons d'abord mention des propriétés substantielles des différentes parties des vins ; & nous par-

lerons, en second lieu, des propriétés de ces parties séparées, après leurs combinaisons.

Tous les vins sont composés de plus ou moins de ces trois parties: *moût*, *vin pur* & *vinaigre*; car il est presque impossible d'avoir, ou du fruit assez mûr, ou de conduire assez bien la fermentation, pour qu'il ne paroisse une portion de chacune de ces substances.

1°. L E M O U T.

Le sucre seul fermente dans l'estomac, produit de l'*air-fixe*, agit sur la bile, a une propriété laxative, &c. Je ne saurois vous dire si le sucre, étendu dans le *moût*, selon l'ordre naturel, par son mélange avec le suc natif des végétaux, peut avoir des effets variés. Il est certain cependant que le moût agit en moindre quantité que le sucre. On peut considérer le moût comme propre à causer de la fermentation ou de l'acidité dans l'estomac. Ses effets sont donc de deux sortes: 1°. ils proviennent de l'*air-fixe*, produit sur les nerfs même; par la raison qu'il est engendré de la fermentation du *moût* dans l'estomac, il détruit le ton de ses fibres, le dispose aux contractions spasmodiques, & trouble conséquemment le cours de la digestion; 2°. si la fermentation acéteuse a lieu, l'acide du vinaigre se réunissant à celui de l'*air-fixe*, affoiblit l'estomac; l'acide ainsi formé se combinant avec la bile, (*Voyez note 55 du Tome I.*) produit un fort *stimulus*, & occasionne ainsi un flux de bile vers les intestins, & cause le *cholera*

morbis, avec des spasmes violens, & des évacuations par haut & par bas; mais quoique les effets du *môlt* puissent aller aussi loin, il est rare qu'ils soient aussi forts.

2°. L E V I N.

La propriété distinctive de la partie du *môlt*, qui est convertie en vin, est qu'il contient alors de l'esprit ardent (20). C'est au moins delà que dépendent les effets principaux de la partie vineuse pure, que j'ai dit que l'on trouvoit dans le vin. Nous devons donc, par cette raison, considérer les effets de l'alcool. 1°. L'alcool, appliqué à nos fluides, les coagule. 2°. Appliqué au solides, il les resserre & les durcit: par ces raisons, il peut agir de deux manieres, en arrêtant les hémorrhagies. Appliqué promptement dans les fluides, des animaux vivans, ou injectés dans leurs vaisseaux, même en petite quantité, il leur donne la mort. 3°. On peut négliger de s'occuper de ses effets chymiques sur les fluides & les solides de l'estomac; nous ne supposons pas avec *Boërhaave*, que lorsqu'il passe de l'estomac dans les vaisseaux des animaux, il peut conserver les propriétés qu'il a d'éprouver les vicissitudes du chaud & du froid, qui produisent la condensation & la raréfaction, d'où dépendent des compressions inégales, qui donnent cause à des maladies. L'alcool, étendu dans l'eau, perd son pouvoir de produire de la chaleur, il doit perdre aussi son pouvoir de coaguler, lorsqu'il est étendu dans

les vaisseaux sanguins. L'alcool agit intérieurement sur la système nerveux, simplement par le moyen de l'estomac : pris en petites doses, il stimule simplement, & augmente l'action du cœur & des vaisseaux ; il augmente aussi l'écoulement du fluide nerveux sur tout le système, ce qui occasionne plus de sérénité & d'enjouement dans l'esprit, plus de clarté & de vivacité dans l'imagination, & un exercice plus vigoureux de nos facultés. Donné à grandes doses, il a un effet contraire ; il détruit la mobilité du pouvoir nerveux, en interrompant l'écoulement du fluide nerveux, provenant du *sensorium commune* ; ce sont donc ses effets sédatifs & stimulans mêlés, qui produisent alors la confusion des idées & le délire ; si l'on augmente encore les doses, le fluide nerveux s'arrête, & les mouvemens volontaires & involontaires se détruisent ; le sommeil a lieu, la léthargie, l'apoplexie & la mort. Ce sont-là les effets de l'esprit-de-vin. Les vins seuls ne produisent presque jamais d'effets aussi violens, principalement quand ils sont biens combinés ; car la partie vineuse a nécessairement perdu de sa force, & on en prend par conséquent moins, quoique à des doses égales. Il agit d'ailleurs comme si la dose étoit déjà passée avant d'en prendre une autre ; c'est pourquoi il est plus stimulant, & élève davantage l'imagination. Il produit aussi la stupeur ; mais rarement la mort : car outre qu'il est plus étendu que l'alcool, on est sujet aussi à le vomir, à cause de ses qualités stimulantes. Il possède encore, dans les substan-

ces qu'il conserve, les propriétés modérées de l'alcool. Je ne puis vous dire si le *moût*, l'*acide* & l'*alcool*, se trouvent tous réunis dans tous les vins. Il est certain que si quelqu'un buvoit autant d'esprit-de-vin, qu'il pourroit boire de vin, il éprouveroit des effets délétères en proportion de la force de l'alcool. L'esprit-de-vin est aussi plus inflammable, & produit une diathèse plus inflammatoire que le vin, à cause de l'acide que celui-ci contient, &c. Une preuve de ceci, c'est que le *punch*, qui est un vin artificiel, à cause de l'acide du citron qu'il contient, est moins nuisible qu'une même quantité d'alcool, étendue dans l'eau ordinaire. Cela dépend aussi, en quelque manière, de l'exactitude du mélange; car le *punch*, quoique moins nuisible que l'alcool, l'est plus que le vin. Je présume delà que c'est une très-mauvaise pratique que de mêler de l'esprit-de-vin avec des vins fermentés; car quoique le vin soit meilleur que le *punch*, & qu'il soit possible de mêler exactement l'esprit-de-vin avec le vin par une très-longue digestion, ce mélange seroit cependant encore beaucoup moins sain que la même quantité d'esprit, obtenue & mêlée par la fermentation dans la liqueur même qui l'auroit produit.

3°. L' A C I D E.

L'acide des vins peut être considéré comme de deux espèces : 1°. l'acide qui se développe manifestement, pendant tout le progrès de

la fermentation & qui entre probablement dans la composition du vin & de l'alcool. (*Voyez note 20 & 21, de ce Tome.*) 2°. Celui qui s'engendre d'une partie de la liqueur vineuse; celui-là, dis-je, devient de plus en plus abondant par les progrès qu'il fait vers la fermentation acéteuse; & lorsqu'il est dégagé, il s'appelle vinaigre. C'est lui qui rend le vin plus agréable au palais, stimule les glandes muqueuses, & apaise la soif: il exerce aussi un peu de ces propriétés dans l'estomac, en prévenant la putréfaction. On peut considérer toujours le vinaigre comme une substance mêlée; car, dans la plupart des occasions, il contient, indépendamment de l'acide, une partie de matière saccharine, qui n'est pas encore convertie dans ce dernier état; il peut devenir laxatif dans les intestins, avoir les effets d'un *moût*, qui n'est pas encore converti en vin, engendrer de l'*air-fixe* dans le canal alimentaire, & avoir enfin toutes les propriétés du suc récent des raisins. Quand il est entièrement assimilé, il agit d'une autre manière. La quantité de son acide détermine alors l'ascension des autres végétaux, en affaiblissant l'estomac; & il devient conséquemment *dangereux* à ceux dont la santé dépend beaucoup du *ton* de cet organe, sur-tout dans les maladies *arthritiques* & *hypochondriacques*. Cette qualité rafraîchissante dans le vinaigre, peut aller jusqu'à imiter les effets du *gas aérien*, devenir spasmodique, & avoir toutes les suites fâcheuses des acides qui s'engendrent dans l'estomac.

Plus le vin contient de vinaigre ou de *moût*, moins il est parfait; mais il est inévitable qu'il n'en existe plus ou moins dans les vins que nous avons. Ils sont beaucoup plus innocens que nous ne l'avons dit, lorsque ces substances existent dans l'état de combinaison, & constituent les qualités des vins, que lorsqu'ils en sont séparés; l'alcool & le vinaigre préviennent la fermentation du *moût*; la propriété stimulante de l'esprit-de-vin prévient les qualités rafraîchissantes du vinaigre, & lorsque celui-ci est uni au *moût*, ils préviennent ensemble les effets de l'alcool, qui tendent à déterminer l'inflammation. Le vin contient une quatrième substance, c'est-à-dire, l'eau, qui modère les autres qualités selon les proportions dans laquelle elle entre.

On emploie dans bien des pays, pour boisson ordinaire, les vins foibles sans aucune mauvaise suite. Quant à moi, j'imagine que le vin a l'avantage très-grand, de tendre à prévenir l'ascension des alimens végétaux; ce que font les vins forts, pris avec les fruits acides, & plus universellement d'aller au-devant de la putrescence de la nourriture animale. Je crois, d'après ces motifs, que le vin, étendu avec de l'eau, n'est pas employé mal-à-propos dans ces pays-ci, où la nourriture est principalement tirée du règne animal, parce qu'il obvie à sa tendance nuisible, en excitant l'excrétion des parties putrescentes de nos alimens. Les médecins ont, à la vérité, considéré que le vin, employé

comme aliment, avoit une propriété délayante & modérément stimulante, & qu'il étoit de plus anti-septique, & excitoit les sécrétions; mais *ils n'ont nullement fait attention à ses qualités nourrissantes* (21): il en possède certainement, parce qu'il contient du *moût* non assimilé à la partie vineuse.

Comme médicament, nous devons considérer les effets du vin selon ses différentes especes; car les effets doivent varier suivant leurs qualités.

On peut distinguer les vins selon les progrès de leur fermentation, comme ceux qui ne sont pas mûrs, qui sont doucereux, &c. Les vins, qui ne sont pas mûrs, sont sujets à produire tous les mauvais effets que nous avons attribués à *l'air-fixe*. Aucun de ces effets n'a lieu lorsqu'ils sont mûrs; mais ils se trouve toujours du *moût* non-converti, dans les vins que nous appellons doucereux, ensuite une partie qui a passé à l'acidité; & il a même quelquefois un goût piquant, que l'on appelle faveur de *pomme*. On peut comprendre aisément les effets de ceux-ci; mais il n'est pas aussi aisé de reconnoître ces états dans ces vins; car les marchands ont toujours soin de les masquer. Nous allons nous entretenir en passant des différentes qualités des vins.

1°. *Du vin doux & aigrelet*. La douceur dans les vins peut dépendre de la richesse naturelle de la grappe, de sa maturité, &c. Elle est cependant beaucoup plus communément l'effet d'une fermentation imparfaite, de ce que l'on a soutiré les vins de dessus leurs lies,

aussi-tôt que la fermentation a été passablement active, & successivement dans de nouveaux vaisseaux, jusqu'à ce qu'elle soit une fois arrêtée, & qu'il reste enfin un principe doux. Les vins d'Espagne & d'Italie nous en donnent des exemples. La douceur peut aussi provenir de ce que le marchand a mêlé, à des vins *aigrelets*, une quantité de *moût* non-fermenté. On connoît aisément ces qualités, où la douceur, ou plutôt la crudité du vin dépend de la quantité présente du *moût*: il doit donc avoir les mêmes effets que le *moût*; il donne origine au dégagement du *gas aérien*, devient laxatif, purgatif, &c. Lorsque la douceur dépend de la richesse naturelle de la grappe, ces mauvais effets sont prévenus par la plus grande quantité d'esprit ardent qui s'engendre par la fermentation, comme dans les vins de *Canarie* & de *Tokay*. Je suis même persuadé que dans ces vins, la richesse des *moûts* & la viscosité qui l'accompagnent, préviennent la génération de l'esprit ardent, & empêchent qu'il n'y ait autant d'alcool produit qu'il pourroit y en avoir; & conformément à cela, nous trouvons que ces vins ont toujours beaucoup de l'effet des vins *cruds*.

Les vins *aigrelets* peuvent tenir cette propriété de différentes causes.

1°. De la nature de la grappe dont on peut juger par le climat. Ainsi, les vins produits dans les contrées du Nord, possèdent cette propriété plus que ceux qui proviennent des pays chauds; cette saveur *aigrette*, quelle que soit l'état de la grappe, provient de toute

fermentation active. 2°. Elle peut provenir de ce que les vins ont été long-tems gardés, & en partie convertis en vinaigre. Vous voyez donc que dans un cas, cette saveur aigre annonce un vin foible, conséquemment une liqueur rafraîchissante, ou moins échauffante, & moins inflammatoire. On peut permettre plus librement ces vins à ceux dont l'estomac est bon, & ils conviennent beaucoup pour servir à assaisonner les nourritures animales; ils sont aussi diurétiques & anti-septiques. Ces vins peuvent être dangereux, lorsque cette saveur aigrelette provient d'une fermentation qui n'est pas achevée, parce qu'ils sont alors trop rafraîchissans, & qu'ils affoiblissent l'estomac; par cette raison, ils produisent les accès de goutte & de néphrésie, & même des *affections hémorrhoidales*, qui dépendent aussi beaucoup du ton de l'estomac.

2°. *Des vins pétillans & plats*, c'est-à-dire, plus ou moins piquans: 1°. cette qualité platte des vins peut dépendre d'un défaut dans le degré de fermentation nécessaire; 2°. elle peut provenir d'une trop grande maturité, ou d'une trop grande douceur, & de ce que le vin devient trop vieux. Ainsi, le vin gardé long-tems en bouteilles bien bouchées, ne pouvant pas absorber de l'air pour tourner à l'aigre, devient seulement vapide ou plat. Lorsqu'on emploie des moyens artificiels, pour prévenir la fermentation des vins, ils deviennent plats, comme quand on mêle de l'eau-de-vie dans les vins. C'est delà que pro-

vient la platitude des vins d'Espagne & de Portugal, relativement aux vins françois.

Cette qualité dépend quelquefois seulement d'une fermentation active & présente, & renferme toujours quelques propriétés qui dépendent d'un état plus ou moins *crud*: en conséquence s'ils sont plus agréables, ils sont aussi plus dangereux. On fait une distinction entre les vins qui sont sujets à affecter les nerfs & la tête, & ceux qui produisent la fièvre. Le champagne est très-propre à enivrer lorsqu'on le boit quand il est pétillant dans le verre. Les buveurs, qui ont déjà de l'expérience, ont une règle relative à cela; car ils ne sont point de cas du vin de Champagne, qui conserve long-tems sa mousse dans le verre.

3°. *Du vin fort & foible.* Ces qualités sont incompatibles avec les différentes autres qualités; mais elles dépendent entièrement de la quantité d'esprit ardent. Tous les vins sont plus ou moins échauffans & inflammatoires; mais leurs propriétés, à cet égard, ne doit pas se mesurer entièrement sur la quantité d'esprit ardent qu'ils contiennent. La même quantité de vin trempé grise plutôt, que la même quantité pure, bue dans le même tems: c'est une observation des buveurs. Ils prétendent que c'est par la raison que le vin est appliqué par ces moyens à une plus grande surface de l'estomac, & que son extension se propage plutôt sur tout le système. Quelques personnes ont tâché d'expliquer tout ceci par le volume de la liqueur contenu dans l'estomac; mais cette

explication n'est pas satisfaisante. Quoique le vin trempé grisé plutôt, *ceteris paribus*, cependant ses effets sont plutôt passés. Quant à la promptitude de leur action, on observe aussi que le vin, qui provoque plutôt l'urine, est aussi celui qui enivre le plus promptement; cela provient clairement de ce qu'il affecte le système en plus grande étendue. Dans telle intention que ce puisse être, qu'on emploie les vins, soit comme délayans, diurétiques ou anti-septiques, on doit toujours préférer ceux qui sont foibles. Ainsi que l'*opium*, vous verrez que le vin à deux effets: il stimule & agit par des qualités narcotiques, c'est pourquoi il n'est pas sans danger; mais les vins foibles n'ont point ces inconvéniens, parce que nous pouvons, dans ceux-ci, arrêter plus aisément leurs effets, avant que leur action narcotique commence à se manifester.

4°. *Des vins moelleux & durs.* La qualité moelleuse dépend de la douceur ou de la maturité, excepté lorsqu'on confond cette saveur avec celle qu'on appelle saveur platte.

La dureté dépend, 1°. de l'acidité naturelle, & du défaut de partie sucrée dans le jus; 2°. de l'état de verdeur du jus. Le raisin est d'abord d'une texture cellulaire dure, laquelle se remplit d'un fluide dans le milieu, qui s'étend ensuite graduellement sur tout ce fruit; de manière qu'il est toujours plus mûr dans le centre. C'est ce qui occasionne la différence qu'il y a entre le jus qui coule spontanément des grappes que l'on entasse les unes sur les autres, ou de celles que l'on exprime; car les

vins acquierent de l'acéribité toutes les fois qu'on exprime les raisins. 3°. La dureté peut dépendre de moyens artificiels, comme de l'addition que font les vigneronns d'un fruit colorant, que l'on appelle prunelle ; 4°. de l'addition des enveloppes des raisins au moût en fermentation.

Les vins acerbes sont agréables à l'estomac, arrêtent l'acéscence, & agissent comme astringens sur les *premières voies*, excepté lorsqu'ils possèdent beaucoup de douceur ; & dans ce cas, ils sont plutôt propres à subir la fermentation vineuse que l'acéteuse.

5°. *La couleur des vins* dépend très-peu du jus du raisin ; & je suis très-assuré qu'on peut faire avec le raisin rouge un vin aussi blanc qu'avec le raisin blanc. Lorsqu'on désire faire du vin rouge, on jette dedans la cuve les enveloppes rouges ; de sorte que, *ceteris paribus*, les vins rouges sont plus astringens. Nous sommes, en cela, sujets à nous tromper. Les vins blancs ne sont point recherchés lorsqu'ils sont ambrés & durs ; défauts qu'ils acquierent en vieillissant ; c'est pour cela que les marchands les teignent en rouge (22) attendu qu'on s'attend à trouver cette saveur dans les vins rouges. Les marchands sont aussi dans l'usage d'employer quelquefois ces moyens, parce qu'on leur fait, dans les marchés, des demandes auxquelles ils ne sauroient suffire. On ne peut donc, par cette raison, établir un jugement sur la couleur des vins, sans considérer, en même tems, les autres qualités sensibles, & l'histoire de la fermentation.

Nous

Nous devrions maintenant procéder à donner séparément un détail des vins ; mais nous sommes forcés de traiter très-imparfaitement ce sujet, à cause des connoissances peu détaillées que nous avons sur l'histoire de leur fermentation, &c. Nous en parlerons en général, suivant les pays qui les produisent.

REMARQUES SUR LES VINS DES DIFFÉRENS
PAYS.

Les vins, produits dans les climats du Nord, ont généralement peu de corps, sont plus âcres, ont une saveur plus piquante, aigrelette, & contiennent une plus grande quantité de tartre que les autres. On conçoit aisément la raison pour laquelle ils ont plus d'acidité. Quant au tartre des vins, nous n'en avons pas encore parlé. Le tartre est suivi de la saveur piquante aigrelette & austère ; on peut, à cause de cela, comprendre ses effets. Quoique le tartre soit purgatif, cependant en telle quantité que nous buvions du vin, ils ne peuvent, par le tartre qu'ils contiennent, devenir plus actifs, ou exercer leur propriété purgative. Leur qualité laxative est due au vin acéscé qui se mêle à la bile. (*Voyez note 35 du Tome I.*) On a avancé que ces vins tartareux étoient sujets à produire la pierre dans les reins ; mais cela n'est prouvé, ni par la théorie, ni par l'expérience. (23) Il n'y a pas la moindre ressemblance entre la nature des pierres & celle du tartre. *Hoffmann* nous dit, que ceux qui font usage, pour

boisson, du vin du Rhin, en font plutôt débarrassé que les autres. Les qualités de ces vins dépendent donc principalement de leur foiblesse & de leur acidité. On peut comprendre leurs propriétés par ces qualités. Les vins de Moselle, du Rhin, &c. &c. sont de cette espece.

Les vins des pays chauds sont forts, doux & moëlleux. Les vins d'Hongrie, par exemple, le Tokay, sont regardés à present comme des meilleurs. Les Isles Canaries, quoique situées bien plus au Sud, ne donnent pas un vin aussi riche que ceux d'Hongrie. Il semble qu'on en trouve la raison, en ce qu'étant produits dans des Isles, les vignes sont exposées aux vents froids de la mer. Le vin de Madere est produit dans un climat chaud; mais par un goût passager, qui domine actuellement, on en a introduit l'usage. Il y a des montagnes dans ces Isles, sur lesquelles il croit du raisin, qui peut produire des vins aussi foibles que ceux des climats du Nord. Ces vins sont plus acescens, plus agréables, mais en même tems, plus dangereux. On y mêle, pour les transporter, une quantité d'esprit ardent, & ils exigent ensuite, pour acquérir un degré convenable d'activité, d'être gardés pendant quelque tems dans des climats chauds.

Les vins d'Italie, ainsi que ceux des pays chauds, seroient forts; mais comme leur fermentation est arrêtée, ils sont foibles & doux. Ils nous parviennent dans des flacons bouchés avec de l'huile & du parchemin, & ne peuvent être gardés plus d'un an.

Les vins d'Espagne & de Portugal ne peuvent pas nous parvenir, sans qu'on y ajoute de l'eau-de-vie : ce sont les vins que nous employons, qui disposent le plus à l'inflammation, & qui soient les moins propres à égayer.

Les vins de France sont préférés, avec raison, aux autres. On peut les considérer comme des vins du Nord; & les meilleurs viennent des provinces situées au nord, comme la Bourgogne & la Champagne. Les vins de France éprouvent assez de chaleur, pour leur donner de la force; mais ils ne sont pas exposés à une fermentation aussi active que les premiers, & ils ne sont pas conséquemment aussi propres à se combiner avec les esprits ardents. Le vin de Champagne éprouve une fermentation active; mais il n'est pas aussi sain que le Bourgogne moëlleux. On nous apportoit autrefois celui-ci en bouteille, & alors il n'étoit pas aussi moëlleux, & portoit à la tête. On a défendu actuellement de le transporter ainsi; & nous avons, par ce moyen, un vin moins délicat, mais plus sain, particulièrement pour ne pas attaquer les nerfs. Le vin rouge, que nous appellons *claret*, est très-sain à tous égards, parce qu'il est foible, acerbe, & transporté sans addition d'eau-de-vie.

LES LIQUEURS DE MALT.

Soit faute de soins, ou par la difficulté de conduire les procédés de leur fermentation,

elles ne font jamais auffi parfaites que les vins. Ces liqueurs contiennent beaucoup de matieres farineufes, & font plus nourriffantes que les vins; mais comme elles font plus afcefcantes, elles font plus laxatives: elles font auffi moins diurétiques, à caufe qu'elles font plus visqueufes.

Nous avons placé enfuite dans notre catalogue, les huiles effentielles; mais je différeraï à vous en parler jufqu'à ce que nous traitions des fubftances empireumatiques, fous le chapitre des anti-fpafmodiques, où nous traiterons ces huiles à la fois. Nous allons donc paffer aux

STIMULANS DU REGNE ANIMAL.

Comme la plupart des corps animaux font compofés de fubftances douces & fans âcreté, & qu'ils font d'une nature douce, vous ne devez pas vous attendre que nous tirions beaucoup de ftimulans du regne animal. Dans quelques animaux, cependant, & peut-être dans tous, il peut fe faire que quelques fluides, provenans des fécérations, foient âcres: nous en parlerons, en citant les évacuans. Nous nous fommes bornés ici aux infectes, qui different effentiellement des autres.

LES CANTHARIDES.

On connoît affez l'acrimonie & le ftimulus de ces infectes. Il eft fi confidérable, qu'on ne peut les adminiftrer intérieurement qu'en

petites doses. Elles paroissent en général agir sur le système, lorsqu'on en fait usage à grandes doses; mais de la manière dont nous les administrons, même à des doses assez fortes, elles affectent seulement les voies urinaires: le reste du système n'en éprouve que très-peu d'effets. Il me semble très-étonnant qu'elles exercent ainsi seulement leur action sur des parties du système plus éloignées que les *premières voies*, sans affecter celles-ci. En voici, ce semble, la raison. Elles sont constamment & également mêlées parmi tout le volume de matières contenues dans les *premières voies*, lequel suffit, en quelque façon, pour prévenir l'effet des cantharides, qui, pour agir, devroient être données d'ailleurs à forte dose, & concentrée. Elles deviennent d'autant moins actives, qu'elles sont d'autant plus étendues, & parviennent plus avant dans le sang; mais par leur union à une partie constitutive du sang, elles sont de nouveau rassemblées dans leur forme concentrée, en passant par les reins, & elles y exercent conséquemment leurs effets; ce qui prouve que cela provient de leur extension dans les fluides; c'est qu'elles n'agissent pas sur les autres parties du corps, même sur les reins, si on les donne à foibles doses. J'ai vu une strangurie occasionnée par un *demi-grain* de *cantharides*, tandis que ce demi-grain, par exemple, étendu dans beaucoup d'eau, n'auroit eu aucun effet. On voit par-là combien il est difficile de les doser comme il faut. Lorsque les cantharides portent leur action sur les reins,

elles les stimulent, deviennent diurétiques ; & cette raison les fait recommander dans les hydropisies. Lorsqu'elles n'ont pas d'effet dans ces cas-ci, on peut l'attribuer, en quelque façon, à ce qu'elles sont trop délayés ; & lorsqu'elles affectent plutôt le col de la vessie que de devenir diurétiques, cela dépend d'une modification de leur extension dans les fluides. On les emploie, par ces raisons, dans des maladies néphrétiques. Il est, au reste, très-douteux que dans ces cas, les diurétiques soient convenables ; mais il est certain que ceux qui causent de l'inflammation, sont préjudiciables. Je suis persuadé que quelques effets qu'elles aient intérieurement, ils proviennent toujours de l'action assez commune qu'elles ont sur le col de la vessie & sur l'uretère, lorsqu'elles guérissent les écoulemens opiniâtres, provenant des suites de gonorrhées ; car dans cette circonstance, c'est par l'inflammation qu'elles y déterminent. J'ai fait voir à l'article des balsamiques, que c'étoit une vérité de fait, qu'on ne sauroit autrement expliquer. (*Voyez note II de ce Tome.*) Toutes les méthodes qui ont été recommandées dans les *gonorrhées bénignes*, l'ont été aussi pour les fleurs blanches. Ceci peut en effet avoir lieu à cause de la contiguité des parties, en agissant comme je l'ai dit ; mais on peut juger, que pour que cet effet ait lieu, il faut que l'inflammation des voies urinaires soit assez grande, pour en rendre l'application susceptible de grands inconvéniens. Puisqu'elles sont, diurétiques, on peut les supposer aussi

diaphorétiques ; c'est probablement pourquoi on les a recommandées dans les maladies cutanées , comme le docteur *Mead* l'a fait au sujet de la lepre. Je les ai cependant vues employer dans cette maladie , sans aucun bon succès. Ceci n'est pourtant pas dit pour infirmer leur vertu diaphorétique. J'imagine que la lepre est une maladie locale , qui cede peu aux remedes internes ; mais qui est plutôt attaquée victorieusement par des topiques , comme les bains , &c. Les *cantharides* ont été jugées pectorales , à cause de leur action diurétique & diaphorétique. La seule maladie de ce genre , dans laquelle je sache qu'on les ait employées , c'est la coqueluche , pour laquelle le docteur *Burton* les a proposés ; mais comme il entroit dans la même composition le quinquina & le camphre , pour corriger les *cantharides* , je m'apperçus bientôt que le quinquina étoit la substance de laquelle dépendoit la propriété du remede , & je l'employai seul. D'autres praticiens de ma connoissance , employèrent la recette telle qu'elle étoit , & trouverent qu'elle les exposoit à occasionner tous les mauvais effets des *cantharides* , sans obtenir d'autres bons effets que ceux qu'auroit produit le quinquina tout seul. Vous voyez donc que les propriétés des *cantharides* , que je soumets à vos connoissances , sont très-précaries. Quant à leurs effets sur la peau , nous en parlerons lorsque nous traiterons des autres substances , qui ont les mêmes propriétés.

Les doutes qui se sont élevés à l'égard de la maniere d'administrer les *cantharides* , sem-

blent encore exister ; & quant à l'ancienne opinion, que l'on avoit de la mouche qui ser-voit réciproquement d'antidote, je ne puis décider actuellement si elle étoit fondée, ne m'en étant pas occupé ; mais il est bien plus important de déterminer, si l'on devoit les employer en substance, ou non.

Il est probable qu'elles pourroient être données en substance, en plus grande quantité, qu'autrement ; elles pourroient être extraites graduellement, & qu'elles pourroient peut-être plus successivement & plus insensiblement, s'étendre sur le système. D'un autre côté, elles sont si faciles à céder leur partie extractive aux dissolvans, que nous ne pouvons compter là-dessus ; & il est très-possible que la méthode ordinaire, de les donner en solution, leur convienne mieux ; car les menstrues spiritueux ou aqueux leur conviennent également bien. On n'est encore point d'accord sur la substance dans laquelle résident leurs propriétés. Est-elle résineuse ou gommeuse ? On ne l'est point non plus sur la nature de la substance ; est-elle végétale ou animale ? c'est encore une question. On ne fait point si elles ne sont pas décomposées par la solution. La dose est au reste indéterminée, à l'égard de toutes les préparations. Elle doit dépendre de l'état du corps, de la plus grande quantité du mucus contenue dans les reins, & de la quantité de l'urine séparée naturellement, ou du tems particulier dans lequel on donne les cantharides. Nous devrions commencer par de très-petites doses, comme de

puis cinq gouttes, &c. & les augmenter jusqu'à ce qu'elles aient affecté les voies urinaires. La teinture simple de Londres est préférable à celle d'Edimbourg, dans laquelle, à la vérité, les substances ajoutées s'unissent pour remplir la même intention; mais elle ne peut être donnée, dans cet état, à des doses assez fortes, pour avoir aucun effet.

LES CLOUS À PORTE, OU MILLEPEDES.

Ces insectes semblent contenir un stimulus d'une nature aussi peu connue que celle des *cantharides*, auxquelles elles sont très-inférieures par leur qualité. Je vous renvoie à ceux qui en ont traité; car pour moi, je les ai vus employer, pendant un tems assez long, pour le *chlorosis* & les *scrophules*, sans m'être jamais apperçu de leur effet salutaire. Ils n'ont aucun effet sensible.

LA COCHENILLE, OU COCCINELLA.

Ces insectes sont très-utiles aux teintures; mais elles n'ont en médecine aucun effet remarquable. On les a regardés comme diaphorétiques & sudorifiques; mais ce n'est qu'à de très-grandes doses qu'elles peuvent produire ces effets. On ne les emploie que pour colorer différentes formules.

Nous avons actuellement achevé notre liste des stimulans particuliers; nous allons parler des titres généraux, ajoutés à la fin.

1°. DES NOURRISSANS COMME
STIMULANS.

Tout ce qui augmente le mouvement, peut être considéré comme stimulant. Ceux-ci augmentent les oscillations des solides, en leur donnant de la force, & encore plus en accélérant la circulation des fluides, qui donne conséquemment de la tension; mais leurs effets principaux, comme stimulans, proviennent de leur action sur l'estomac. Ces stimulans sont très-souvent nécessaires dans les maladies hypochondriaques, histériques, arthritiques, néphrétiques, &c. ils sont dangereux au contraire dans les hémorrhagies, dans les maladies fébriles, &c.

2°. DES ASTRINGENS COMME
STIMULANS.

J'ai expliqué déjà l'action de ces remèdes, en les considérant comme toniques; mais non pas autant en déterminant la contraction, qu'en augmentant la fermeté & la tension des parties. Ils donnent une action plus vive aux vaisseaux, pour faire avancer les fluides, & surmonter la résistance qu'ils éprouvent en leur chemin, en résolvant les obstructions. Les plus simples astringens peuvent effectuer cela; mais ceci donne lieu à une question: celle de savoir si les astringens & les aromatiques, artificiellement combinés, ne seroient pas plus utiles? J'imagine que cela pourroit

être lorsque le système n'est pas affecté de maladie fébrile; mais il y a des circonstances où les aromatiques & les astringens seroient nuisibles: par exemple, dans les fievres intermittentes qui regnent dans le printemps, auxquelles se joint souvent une diathese inflammatoire. Il est incertain, dans ces cas, si l'on doit donner le quinquina, qui joint à son amertume aromatique une propriété astringente. (*Voyez note 17 de ce Tome.*) On devroit observer si les simples astringens ne seroient pas préférables. Ces recherches subtiles ne nuisent point à la médecine, toutes les fois qu'on ne s'y attache pas trop en pratique.

3°. DES SÉDATIFS COMME STIMULANS.

Ceux-ci sont assez universellement stimulans dans leur premiere action, & très-souvent leurs qualités stimulantes affectent l'action du cœur & des vaisseaux.

4°. DES ANTI-SPASMODIQUES COMME STIMULANS.

On peut dire la même chose de ceux-ci, parce qu'ils sont stimulans dans leur premiere opération; ceci offre cependant une question, celle de savoir, si comme anti-spasmodiques, ils n'agissent pas comme des stimulans? Nous en avons placés, à cause de cela, beaucoup dans la liste des stimulans.

5°. DES ACIDES COMME STIMULANS.

Quoique les effets de ceux-ci soient sédatifs, cependant ils sont probablement stimulans, comme beaucoup d'autre sédatifs, dans leur première opération; mais j'ai désigné avec plus de confiance

6°. LES ALKALIS COMME STIMULANS.

Ils sont à tous égards stimulans; mais on ne doit pas les considérer dans cette seule vue.

7°. LES SELS NEUTRES COMME
STIMULANS.

Ceux-ci sont plus communément stimulans que les acides; mais ils possèdent encore le pouvoir sédatif.

DES SÉDATIFS.

Les sédatifs sont des substances qui diminuent le mouvement dans le système, & la force du pouvoir mouvant. Il y a une distinction entre ces deux-ci, laquelle n'est pas toujours aisée à faire, parce que nous supposons toujours cette diminution-ci. Les sédatifs peuvent ou diminuer le mouvement dans une partie, ou dans le système. Si nous les envisageons ainsi, la saignée est un sédatif, parce qu'elle fait cesser la tension; mais ma tâche actuelle n'est que de considérer les sédatifs qui agissent particulièrement sur le pou-

voir nerveux de notre corps , & dont on peut , par des remedes , détruire entièrement la mobilité. On ne peut aisément déterminer leur action sur le systême nerveux ; je ne tenterai donc pas d'expliquer leur dernier effet. Nous avons très-peu de connoissances sur le pouvoir nerveux , parce que nous ne trouvons rien dans la nature qui lui soit analogue , au moins rien qui produisè des effets analogues ; car quoique la sensitive semble nous manifester quelque chose qui approche de sa nature , elle ne nous donne aucune analogie relative à l'opération des remedes. Quoi qu'il en soit , en faisant des recherches sur ce sujet , nous pouvons découvrir quelques loix du systême nerveux , & discuter quelques questions qui se sont élevées à ce sujet.

La premiere question dont nous prendrons connoissance , c'est celle qui conduit à savoir , si l'action des sédatifs est médiate ou immédiate ? Vous verrez , que dans ma définition , j'ai admis la dernière ; mais mon opinion n'est pas adoptée par d'autres personnes. On prétend communément , que le mouvement des différentes parties du corps dépend de l'influx d'un fluide provenant du *sensorium*. Ceci une fois admis , nous pouvons aisément supposer , que quand le sang est raréfié , il peut comprimer l'origine des nerfs , & empêcher l'influx du pouvoir nerveux , en tendant les vaisseaux du cerveau. Delà on a imaginé , que les sédatifs agissoient en raréfiant le sang ; tandis que d'un autre côté , une opinion contraire a trouvé des fauteurs , qui ont prétendu que les

fédatifs agissoient en produisant dans le sang une coagulation ou une viscosité, qui empêchoit cette sécrétion du cerveau. Mais nous pouvons discuter ces deux opinions ensemble.

1°. Nous concluons que les fédatifs n'agissent pas immédiatement, à cause de la dose qu'on emploie, & qui doit être petite pour produire leurs effets, & parce qu'aucun remède n'agit sur nos fluides, en aussi petite quantité, excepté ceux qui produisent la fermentation.

2°. Les fédatifs agissent après que la circulation a cessé; car le docteur *Whytt* a fait voir qu'après que le cœur étoit enlevé, l'opium avoit le même effet qu'auparavant; il arrête le mouvement du système, effet qui détruit l'idée que les fédatifs agissent sur le sang.

3°. L'action prompte, de quelques poisons, nous montre bien plus que les remèdes, dont l'action se borne à l'estomac, peuvent agir sur le pouvoir nerveux, & étendre leur effet sur le système, sans qu'il y ait aucune absorption dans le sang: il n'est pas ici nécessaire de faire mention des expériences dans lesquelles ces effets ont eu lieu; je me contenterai de dire que ce remède met en constriction les deux orifices supérieurs de l'estomac. Je ne nierai pas que les effets produits sur le système nerveux, n'occasionnent un changement dans les fluides; c'est probablement ce qui a donné lieu à des erreurs.

L'action immédiate des fédatifs sur le pouvoir nerveux, une fois prouvée, nous passons à une autre question, pour savoir si les fédatifs agissent sur les nerfs auxquels on les appli-

que, ou plus directement sur le *sensorium commune*? Quoique nous reconnoissons un *sensorium commune*, ou un premier moteur, il est cependant suffisamment prouvé, je pense, que le pouvoir nerveux est distribué dans chaque partie du corps animal pendant sa vie; & qu'on peut exciter un mouvement, indépendamment d'aucun nouvel *affluxus*; c'est pourquoi les sédatifs agissent d'abord sur la partie à laquelle ils sont appliqués. Il y a assez d'expériences qui prouvent, que le cœur séparé du corps, conserve sa mobilité quelque tems après sa séparation, qu'il palpite même par son action seule, que l'on peut renouveler ses mouvemens en le stimulant, & que sa mobilité est détruite par les sédatifs. Il est donc probable que les sédatifs agissent sur la partie à laquelle ils sont appliqués, & propagent par conséquent leurs effets sur les autres parties du système nerveux; mais plus facilement sur le *sensorium commune*. On a demandé si les sédatifs agissoient sur l'estomac? Il n'y a aucun doute; mais ces effets-ci ont évidemment lieu dans les parties qui ont le plus de rapport avec l'estomac, & bien plus facilement dans l'origine commune des nerfs.

Les sédatifs qui agissent sur le *sensorium commune*, exercent leur pouvoir de deux manières: 1°. en détruisant la mobilité du fluide nerveux, & en détruisant ainsi l'*affluxus* vers le reste du système; 2°. en détruisant la mobilité dans l'extrémité des parties, en résistant ainsi à l'impulsion provenant du *sensorium commune*, & en le rendant conséquemment

incapable de recevoir quelque'impression. Je pourrois citer des exemples où il seroit convenable de faire cette distinction. Je pense que le froid agit sans doute ainsi sur l'extrémité des nerfs, détruit leur mobilité, & enfin parvient jusqu'au *sensorium commune*, dont il arrête les propres fonctions.

Quant à l'action universelle des sédatifs sur le système, leurs effets doivent avoir lieu sur le *sensorium commune*. Mais on trouve, dans ce cas, que ces effets ne sont pas égaux, & nous devons tâcher d'en donner la raison. Cette différence, dans leurs effets, semble être variée: 1°. suivant la proximité de la partie; 2°. selon le *stimulus* auquel elle est exposée; 3°. selon l'habitude à laquelle elle s'est assujettie.

1°. Selon la distance du *sensorium commune*. Les effets des sédatifs donnés à grande dose, se manifestent souvent par la paralysie des extrémités inférieures. Ces effets-ci furent les premiers qui parurent, & les derniers qui disparurent lorsqu'on admit l'opium pour ces expériences (*). On s'apperçoit si l'action est portée

(*) Cette phrase n'a pas une connexion fort évidente avec la précédente, & même le raisonnement de tout le paragraphe est obscur. Voici quel semble en être le sens. Le pouvoir nerveux, toutes choses égales, est plus foible dans les parties qui sont plus éloignées du *sensorium commune*. Ainsi, toutes les fois qu'une cause opere sur le *sensorium*, de manière à en diminuer l'influence sur le reste du corps, les effets paroissent plus évidens dans les extrémités, parce que ce sont les parties qui ont le moins de connexion

portée sur le *sensorium commune*, ou sur les extrémités, par les mouvemens convulsifs qui se manifestent d'abord à la tête, & qui s'étendent vers les extrémités, & *è contra*. C'est à ce principal effet de la distance, qu'on doit, à mon avis, attribuer les effets des sédatifs sur les organes sécrétoires, en supprimant les sécrétions, parce qu'ils sont par-tout situés à l'extrémité des vaisseaux; c'est pourquoi leur pouvoir mouvant en est plutôt affecté que celui du cœur. Le système sécrétoire me semble être une portion distincte de celui du cœur & des vaisseaux, quoi qu'il soit contigu à

nexion avec lui, à raison de leur éloignement. Ainsi, les sédatifs démontrent leur action par la paralysie des parties inférieures qu'ils déterminent; mais l'action est diamétralement opposée dans les cas où l'on donne des remèdes qui excitent & augmentent l'action du *sensorium* sur le corps. Dans ce cas donc, les parties les plus voisines du *sensorium commune*, partagent plus promptement les affections. D'après ces considérations, nous nous servirons de la méthode suivante, pour terminer une dispute qui existe entre les auteurs, sur la nature des convulsions. C'est un sujet discuté, dans l'intention de reconnoître si elles proviennent des affections du *sensorium* seulement, ou de l'irritation de certaines parties du système nerveux, agissant sur les différentes parties du corps. Ces deux cas, selon mon opinion, ont lieu, & doivent se distinguer: dans l'un, par une convulsion commençante par les extrémités, en s'élevant graduellement sur toutes les différentes parties, jusqu'à ce qu'elles parviennent au *sensorium*; dans l'autre, par les convulsions qui commencent par les muscles de la face, & qui s'étendent delà sur le reste du corps.

ceux-ci, car ils sont fort souvent affectés différemment, Les nerfs pénètrent dans les organes sécrétoires qui ne proviennent pas de la continuation des vaisseaux. Tous les organes sécrétoires ont en particulier des *stimulans* qui agissent sur eux d'une manière particulière, sans affecter le système des vaisseaux ; & le mouvement est quelquefois détruit dans les sécrétoires, sans que le cœur, ni les vaisseaux en soient affectés. Le *stimulant* principal des organes sécrétoires, est celui qui agit sur leurs organes excrétoires, & par lequel, non-seulement l'excrétion, mais la sécrétion est augmentée, sans affecter le reste du système, comme lorsqu'un enfant suce, ou presse même le bout du sein de sa nourrice ; au moyen de quoi, l'excrétion est non-seulement augmentée dans le moment, mais encore la sécrétion qui a lieu bientôt ensuite. D'ailleurs, pendant que le mouvement ou l'action du cœur & des vaisseaux est augmenté, la seule sécrétion qui augmente, c'est la sueur. Tous ces effets distincts doivent être observés, & sont dépendans de l'article que nous traitons actuellement.

2°. Les effets des sédatifs ou des autres remèdes, dont la propriété est d'agir sur le *sensorium commune*, dépendent du degré d'action qu'a le *stimulus* sur les parties qui y sont exposées. Le cœur & les poumons, *accoutumés* au *stimulus* auxquels ils sont exposés dès la naissance, sont très-peu affectés des sédatifs qui agissent sur le *sensorium commune*, & jouissent entièrement de leurs mouvemens, tandis que ceux du reste du système sont sus-

pendus. Des auteurs ont effectivement tenté d'expliquer ceci par les effets de l'affection de l'origine des nerfs. Ils disent que les nerfs, par lesquels les fonctions vitales sont entretenues, proviennent du cervelet; tandis que ceux qui gouvernent les autres fonctions, dérivent immédiatement du cerveau. Cette explication *spécieuse* ne pourroit-elle pas être soutenue quant aux apoplexies? C'est une question; mais sûrement dans le cas de sommeil, & pendant l'action des sédatifs, on ne sauroit dire comment l'affection de sommeil peut subsister, sans que les autres y participent. Ajoutez à ceci, que *Haller* a démontré que les nerfs qui président aux fonctions vitales, ne sont pas, comme on l'a supposé généralement, distincts de ceux du reste du système; & il paroît que cela est suffisant pour vous persuader que l'explication que nous donnons est beaucoup plus probable. Nous prétendons qu'un stimulus, qui est constamment appliqué aux organes vitaux, & qui ne l'est seulement qu'occasionnellement aux organes volontaires, doit affecter les derniers beaucoup plus promptement & considérablement que les premiers. On voit par-là que le cœur & les poumons ne jouissent pas exclusivement de la propriété d'être sensibles aux stimulus variables auxquels ils sont constamment exposés, & que toutes les parties y sont assujetties, comme le canal alimentaire l'est au stimulus de la nourriture. Ainsi, l'action des sédatifs, & même le sommeil, ne peuvent s'opposer à celle des stimulus qui peuvent entretenir,

malgré l'un & l'autre , chaque partie dans un mouvement indépendant ; d'où il s'ensuit que toutes les fois que nous desirons obtenir l'effet entier d'un remede sédatif , nous devrions avoir soin d'éloigner tout ce qui agit sur les organes des sens , jusques aux pensées qui affectent les mouvemens involontaires. On n'est point certain , à la vérité , jusqu'où l'on peut employer cette dernière précaution. On a allégué que l'ame pensoit toujours. Pour ne pas entrer dans des disputes de subtilité , nous nous contentons de répondre que nous n'avons pas connoissance de ces pensées dans le sommeil parfait , dont nous jouissons en état de santé. Les rêves se présentent seulement à l'occasion de l'action des stimulan ; c'est par cette raison , qu'ils n'arrivent pas aussi fréquemment dans le premier sommeil , comme dans les autres tems qui ont lieu après ; ou s'ils arrivent dans ce tems , c'est à raison des différentes secrétions retenues , qui par leur accumulation occasionnent un *stimulus*. C'est en cela qu'existent tous les degrés possibles de rêves qui peuvent avoir lieu entre l'état du système , lorsqu'on est parfaitement éveillé & enseveli dans le plus profond sommeil. Ceux de l'espece la plus légère , ou qui s'éloignent le moins de l'état où l'on est parfaitement éveillé , sont ceux qui font entrer dans l'état de somnambules. On est étonné de voir avec quelle fermeté ces somnambules exécutent leurs actions (24.) Cela dépend de ce que leur attention n'est pas distraite par nombre d'objets , comme on l'est lorsqu'on est éveillé.

d'autant plus qu'ignorant la situation dangereuse dans laquelle il se trouvent souvent, ils sont, malgré cette situation, dans la sécurité la plus parfaite, & donnent en conséquence une attention calme & paisible à la chose à laquelle ils s'occupent.

Mais la plupart des rêves sont extravagans, étrangers & incohérens. On fait qu'ils ont bien quelque conformité générale avec les pensées que nous avons dans l'état de veille; & cela arrive si fréquemment, que quand même nous ne pourrions nous en appercevoir, nous serions cependant en droit de le supposer; car nos pensées, pendant que nous rêvons, ne dépendent pas de l'action des corps sur nos sens externes, mais de stimulans internes, qui généralement excitent les idées, dont l'impression étoit alors dans sa plus grande force dans l'esprit. Ce sont les pensées qui ont été le sujet de nos contemplations le jour précédent, qui étant les plus récentes, peuvent être supposées avoir donné des impressions plus fortes & plus aisées à développer qu'aucun autre; mais dans cet état, elles sont combinées d'une manière irrégulière & extravagante, parce que le pouvoir qui donne à l'esprit la faculté de penser & de juger clairement, exige pour pouvoir s'exercer, un *sensorium* libre & tranquille, qui dans les rêves, éprouve de l'irrégularité, lorsqu'il est en partie libre, & en partie gêné. L'engorgement partiel est aussi la cause de l'incohérence de nos idées dans le délire qui diffère des rêves, en ce que dans ce dernier état, les organes

des sens sont éveillés. Nous croyions communément, que l'application d'un *stimulus* au cerveau suffisoit pour exciter le délire ; mais nous pourrons voir, après cela, que cet effet ne peut avoir lieu sans une résistance du *sensorium*. Par cette raison, nous guérissons plus souvent le délire par les moyens qui font cesser cette résistance, que par ceux qui enveloppent & détruisent le *stimulus*. Les anti-spasmodiques réussissent mieux que la saignée. La sécrétion & l'excrétion cessent d'avoir lieu dès qu'il n'y a plus de *stimulus* ; car elles sont toujours excitées par l'action des stimulans sur le principe moteur des parties voisines, &c. Nous voyons aisément par-là, comment le sommeil arrête la salivation & la diarrhée, en suspendant l'action des parties, par la diminution de l'écoulement des liqueurs gastriques & intestinales, &c. La sécrétion s'arrête en même tems, d'autant qu'elle dépend de l'excrétion, comme cela arrive souvent.

L'excrétion de l'urine dépend de son volume, qui presse sur le col de la vessie, & même du *stimulus* qu'elle y occasionne. Ceci offre une application intéressante. Une petite pierre, engagée dans le col de la vessie, empêche, par l'irritation qu'elle cause, qu'une quantité suffisante d'urine se présente pour dilater le col de la vessie, & elle-même devient un obstacle à sa propre expulsion contre le vœux de la nature : dans ce cas, l'opium guérit la maladie en suspendant pour un tems l'irritabilité, qui occasionne la constriction, d'où dépend l'accumulation de l'urine, qui

expulſe la pierre , en dilatant le col de la veſſie , &c.

3°. Les effets des ſédatifs peuvent varier ſuivant l'*habitude*. Chaque mouvement peut devenir habituel , & acquérir par-là une plus grande force. Par cette raiſon , les poumons ſont moins affectés par les ſédatifs & les ſtimulans que le reſte du ſyſtème. Tous les mouvemens périodiques ſont difficiles à changer , c'eſt pour cela que l'opium eſt plus efficace , lorsqu'on en fait uſage au tems où l'on prend *habituellement du repos* , que dans tout autre inſtant. Sur ce principe , nous devrions avoir toujours attention de donner les ſédatifs & les ſtimulans , dans le tems où la ceſſation des mouvemens a *habitude de ſe manifefter* , & *vice-verſa* , lorsqu'il eſt néceſſaire de les preſcrire. On a cru qu'il étoit dangereux de donner des opiats , ou des préparations d'opium pendant le flux menſtruel , quand même il arriveroit dans ce tems des affections ſpaſmodiques ; mais mon expérience m'a prouvé qu'on pouvoit les donner avec ſûreté dans ces cas ; j'ai même obſervé qu'ils augmentoient l'excrétion en faiſant ceſſer les affections ſpaſmodiques. Je conviendrai , cependant , qu'il faut agir avec précaution. Les ſédatifs ſont ſouvent utiles pour prévenir le pouvoir qu'ont les *habitudes malades* ; c'eſt à cauſe de cela que je les ai vus prévenir entièrement les accès des fièvres intermittentes.

Ce que nous avons dit , ſert à montrer l'inégalité des effets des ſédatifs ſur les différentes parties : & l'on peut l'appliquer auſſi au ſommeil.

DES SÉDATIFS PARTICULIERS.

Les sédatifs particuliers sont de différentes especes : nous ne les connoissons pas tous ; c'est pour - quoi nous ne déterminerons pas si leur opération est la même ou analogue : nous nous contenterons de produire , autant que nous pourrons, les observations que nous aurons faites sur ce sujet.

Sur la même ligne , où est situé le N^o. 1 , nous avons placé le titre , *sedativa strictius dicta* ; & à côté de la lettre *a* est placé le titre *rhaades*. La plupart des genres compris sous cet ordre naturel , ont en apparence les mêmes vertus. Le seul que nous employions en médecine , à cause de son pouvoir sédatif , c'est le *pavot* , que j'ai cité comme un titre général. On l'obtient par les incisions de cette plante , qui fournit les sucs , qui en découlent ensuite spontanément.

L' O P I U M.

Quant à ses différentes especes , & à l'extrait de cette substance , vous pouvez consulter ce qu'en a écrit le docteur *Alston* dans les Essais de Médecine. L'opium est une des substances la plus importante de la matiere médicale ; un remede si puissant , qu'il peut devenir délétère , en détruisant en même tems tout le système : cette raison fait qu'on l'emploie toujours avec la *plus grande précaution* (25). Les anciens ont non-seulement disputé

fur ses qualités chaudes ou froides, mais nous-mêmes nous sommes encore indécis, s'il agit principalement comme *stimulant*, ou si dans quelques cas il agit directement comme *sédatif*. (*Lisez Tralles à ce sujet.*) Ces doutes proviennent probablement des effets de l'opium souvent mêlé, & qui a des propriétés différentes selon la dose, le tems ou l'on l'emploie, & l'état du malade. Afin d'éclaircir ce sujet, je vous exposerai les phénomènes qui se manifestent lorsqu'on administre l'opium. C'est la partie la plus difficile de ma tâche, parce que ses effets sont très-diversifiés. Je ne ferai mention que des apparences générales, qui se présentent quand on administre l'opium à une dose convenable; & j'éviterai les *spécialités* qui peuvent provenir de l'usage, &c. Voici quels sont ses effets (*). Il détermine d'abord une plus grande fréquence dans le pouls; ensuite le corps paroît sensiblement échauffé, ce qui se manifeste généralement par la rougeur du corps, & celle qui monte au visage; tandis que ces effets se succèdent, l'esprit est serein, & l'imagination s'anime: celle-ci est presque constamment agréable &

(*) Lorsqu'on donne de l'opium à une personne en santé, & qu'elle n'y est pas accoutumée, il ne paroît pas avoir de pareils effets; mais il est directement sédatif dans la première opération, soit qu'il ait été prescrit à petites ou à grandes doses. Peut-il avoir différens effets sur les personnes malades, ou ne sont-elles pas sujettes à en éprouver de variables dépendans des maladies? Ce sont des questions que l'expérience peut résoudre.

plaisante lorsqu'elle a lieu : à cette gaieté succède souvent, chez certaines personnes, le chagrin, l'irritabilité & l'irascibilité. Dès que ces derniers effets commencent à se manifester, les sens paroissent imparfaits, l'imagination devient fausse, le délire s'empare du malade : enfin, il tombe dans l'ivresse. L'imperfection des sens fait des progrès du côté du défaut total de sensibilité, & la stupeur y met le comble sous l'apparence du sommeil. Le pouls est assez constamment plein & fréquent pendant ce sommeil, quoiqu'il soit susceptible de varier chez différentes personnes. La sueur, dans ce dernier état, est la sécrétion évidemment la plus abondante ; les autres diminuent sensiblement. La personne s'éveille ensuite, après avoir éprouvé ces effets gradués, & elle éprouve un sentiment de froid & de foiblesse, si elle n'emploie aucun autre stimulus. Voilà la série des phénomènes, qui indiquent clairement dans l'opium un mélange de stimulant & de sédatif. Ces symptômes, ainsi que je l'ai dit, varient selon les personnes & la dose. Tout cela peut s'expliquer par le mélange des propriétés sédatives & stimulantes ; 1^o. le pouvoir stimulant s'exerce sur le cœur, & les vaisseaux les plus gros, d'où proviennent la fréquence du pouls, la chaleur, & la rougeur du visage. Le pouvoir stimulant agit ensuite sur le *sensorium commune*. Qu'il me soit permis de dire ici, & cela peut se démontrer, que la sérénité d'esprit a toujours lieu lorsque le *sensorium commune* n'éprouve point d'obstacle dans ses fonctions, que le cha-

grin naît de la cause opposée, & que d'ailleurs c'est de l'écoulement libre & égal qui perfectionne les fonctions, que dépend l'imagination animée, agréable & vive. Ce sont-là les effets du pouvoir stimulant, sans avoir égard à ceux qui, indépendamment de ceux-ci, ont lieu par des voies secondaires. Il survient un changement évident, qui provient en partie de la résistance augmentée du *sensorium commune*, & en partie de la circulation augmentée, lorsque le pouvoir sédatif a lieu, lesquelles produisent le ton & l'irritation, qui sont évidens, tant par l'imperfection des sens, que par des fausses imaginations qui ont lieu. Il est difficile de rendre raison de la gaieté, ou du chagrin que l'opium occasionne parmi les différentes personnes qui en prennent; c'est pourquoi nous passerons ce sujet de recherches. Le pouvoir sédatif se réunissant encore au pouvoir stimulant, ainsi que dans les autres cas, produit ici de même le délire; il est dû en partie à l'imagination fautive, quoiqu'il dépende principalement de la propriété sédative, qui offre de la résistance au pouvoir nerveux, tandis que le pouvoir stimulant agit encore. La stupeur & le sommeil sont plus directement dus au pouvoir sédatif. La plénitude du pouls est due, pendant le sommeil, à l'accumulation du sang dans les plus gros vaisseaux, & au relâchement qu'ils éprouvent; & sa fréquence au *stimulus* de l'opium qui subsiste encore, & sur lequel le pouvoir sédatif n'a pas encore pris le dessus. Le même pouvoir sédatif détruit les organes

des sens, ou les mouvemens volontaires, lorsque leurs pouvoirs stimulans n'ont plus lieu. Les secrétions sont diminuées à cause de l'éloignement, comme nous l'avons dit, en traitant, en général, des sédatifs, excepté la sueur qui dépend d'une circulation augmentée.

Lorsque le pouvoir sédatif domine, la stupeur, le froid, la foiblesse & le mal de tête succèdent. Si, au contraire, le pouvoir sédatif est dominé, la fièvre se manifeste, l'inflammation & la douleur, principalement si le système est stimulé par quelqu'autre agent.

On peut, d'après ce que nous avons dit sur l'opium, comprendre ses bons ou mauvais effets. Il est aisé de voir que, d'après le pouvoir stimulant de l'opium, il peut être un excellent cordial; quoique également, quand le pouvoir stimulant est grand, ou qu'il existe d'autres stimulans dans le système, il peut produire la fièvre & l'inflammation. Au contraire, par son pouvoir sédatif, on peut l'employer à corriger le mouvement, excepté celui du cœur & des vaisseaux, c'est-à-dire, dans la fièvre. Comme son pouvoir sédatif peut entièrement détruire le mouvement, de même nous pouvons comprendre aussi qu'il peut déterminer la foiblesse. Ce sont-là les principes, d'après lesquels on peut comprendre de quelle manière l'opium devient utile, ou nuisible dans différentes circonstances des maladies. Je vais cependant entrer dans des détails un peu plus longs.

Je préfère commencer par parler des qualités anodines de l'opium, parce qu'elles ten-

dent à expliquer les autres. La douleur peut être considérée comme de trois especes, provenant de trois causes différentes: favoir de la *distension*, du *spasme* & de l'*irritation*; de la *distension*, plus particulièrement de l'espece inflammatoire, comme la *pleurésie*; du *spasme*, plus fréquemment dans le canal alimentaire, comme dans la *colique*; de l'*irritation* ou de l'application d'un stimulant âcre, comme dans les maladies *cancéreuses*.

1°. Dans la douleur provenant de distension inflammatoire. Comme l'opium augmente dans sa première opération la circulation, & l'*impétuosité* du sang, & comme dans sa dernière opération il favorise son accumulation dans les plus gros vaisseaux, & stimule ainsi le cœur, il doit, par ces raisons, augmenter la distension inflammatoire; & il est dangereux aussi, lorsqu'on le donne à une dose assez copieuse pour engourdir les sens, & jusqu'à ce que ses effets sédatifs aient lieu, parce qu'il ne fait point cesser la distension inflammatoire, ou sa cause, & parce qu'il produit une accumulation de sang dans les gros vaisseaux, & qu'il cause ainsi le retour pénible des douleurs. L'opium s'oppose dans les maladies inflammatoires, dont la solution dépend d'une excrétion particulière, comme dans la pleurésie, aux seules crises qui peuvent être salutaires, & utiles à la guérison, en les arrêtant. On comprend aisément, par tout cela, que l'opium est nuisible dans les douleurs inflammatoires; mais il y a quelques maladies de ce genre, qui, quoique fon-

dées sur une diathèse inflammatoire, sont sujettes à devenir chroniques comme le rhumatisme. Le rhumatisme aigu est toujours une maladie inflammatoire ; le chronique l'est beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine, & doit être traité par la méthode anti-phlogistique ; de sorte que l'usage de l'opium, dans cette maladie, doit être au moins douteux. Ceci va peut-être éclaircir ce que nous avons dit. L'opium peut être employé à produire un soulagement passager, tant qu'il n'y a pas de fièvre, dans les douleurs de longue durée, & qui se bornent à une certaine partie ; mais aucun exemple ne nous prouve qu'il contribue à la guérison : il y a plus, il peut souvent être dangereux, en augmentant l'irritation même dans les douleurs de la plus longue durée, & qui se bornent aux parties les plus simples. Ces raisons nous mettent fort en garde contre l'usage arbitraire de cette substance dans de pareils cas. On peut l'appliquer à une partie particulière avec plus d'assurance. J'imagine que ceci peut servir de fondement pour l'application externe de la ciguë, qu'on a trouvé avoir des succès dans les rhumatismes chroniques (26). Il y a des exemples de bons effets de l'application *externe* de l'opium pour les maux de dents, maladie de l'espèce du rhumatisme, qui proviennent quelquefois d'une distension inflammatoire, & quelquefois d'irritation. Il est souvent utile, dans ce dernier cas, lorsqu'on l'applique sur les nerfs de la partie. Doit-on ne l'employer ainsi que dans les douleurs de

dents, provenant de rhumatisme seulement ? C'est ce dont je suis incertain. Je l'ai vu détruire les nerfs de la partie à laquelle on l'avoit appliqué à dessein. On doit rapporter l'usage de l'opium dans la goutte à cet article de la distension inflammatoire (27). Les douleurs qui affectent les extrémités dans cette maladie, sont assurément de l'espece inflammatoire, & c'est pourquoi l'on doit supposer que l'opium est un remede propre à les augmenter ; ce que j'ai effectivement vu arriver ; quoiqu'il soit certain que cette inflammation assure la vie du malade. On a beaucoup disputé, si nous devrions aller plus loin, jusques à ôter la douleur. Les meilleurs praticiens, comme *Sydenham*, sont justement dans l'opinion, que plus la douleur est violente, & plus elle est de courte durée, & moins elle est dangereuse au systême. Lorsque la douleur est cependant assez violente pour faire perdre toute patience, ils permettent qu'on fasse usage d'opium ; mais ils préviennent très-à-propos, qu'il est alors toujours très-dangereux que la maladie attaque d'autres parties avec plus de violence ; & ces exemples de danger ont eu lieu sous mes yeux. Voici donc la regle ; c'est que l'opium ne devrait pas être employé dans les attaques de gouttes, ni même dans le plus haut période de la maladie, à moins que quelques symptomes violens ne provinssent absolument de l'irritation causée par la douleur. On peut le donner lorsque les douleurs sont dissipées ; mais comme il affoiblit le ton de l'estomac, il énerve également le pouvoir, duquel

dépend le retour de la santé, par la cessation de la goutte.

Je dois cependant, avouer que je l'ai souvent vu, à la fin de la maladie, produire de bons effets, en rendant promptement la santé au malade, & prévenant un mauvais sommeil. J'ai connu aussi quelques personnes qui ont obtenu des effets aussi bons, en prenant des liqueurs spiritueuses, immédiatement après que les douleurs étoient cessées. J'imagine donc que l'opium agit principalement comme un corroborant, tant que son effet stimulant a lieu dans ce cas; & qu'en même tems il provoque la transpiration, sans que son effet sédatif soit trop considérable.

On doit rapporter, à cet article de la distension inflammatoire, une espece qui se présente dans la *suppuration*, suite immédiate de l'inflammation; mais qui differe d'elle dans son premier état, & duquel nous avons parlé. On peut regarder ici l'usage de l'opium, comme en contradiction avec ce que nous avons dit; mais il y a certainement une différence entre la suppuration & l'inflammation; quoique nous ne sachions pas d'où elle dépend. La pratique nous apprend que les douleurs, qui proviennent de suppuration, sont non-seulement soulagées sans danger par le moyen de l'opium, mais qu'il a même la propriété d'exciter la suppuration. C'est certainement sur ce fondement qu'est appuyé l'usage de l'opium dans la *petite-vérole*. Si l'expérience, & notre propre pratique, ne nous eussent pas fait voir évidemment ceci, nous aurions pu
nous

nous convaincre de cette vérité , en consultant les ouvrages de *Sydenham* sur l'usage de l'opium dans cette maladie , quoiqu'il eût été, avant lui, employé depuis long-tems par les Arabes dans la même intention. Il s'est élevé quelques doutes à l'égard de la pratique de *Sydenham* , dans cette maladie. On a observé que l'opium produisoit la constipation & la fièvre , parce qu'il diminueoit la sécrétion , qu'il augmentoit la distension *inflammatoire* , & qu'il portoit son action vers la tête. Ces doutes ont détourné entièrement plusieurs personnes d'employer l'opium dans la petite-vérole. *Sydenham* ne prenoit aucune précaution pour prévenir les effets que je viens de citer , & on ne peut douter qu'il y a des cas , où la constipation occasionnée par l'opium devient avantageuse , comme je l'ai observé moi-même ; mais la meilleure pratique , la plus sûre , & maintenant la plus commune , pour prévenir la constipation , est d'employer des lavemens émolliens pendant tous le tems de la suppuration ; & par cette méthode , l'opium excite la suppuration , & tous les mauvais effets de cette maladie n'ont plus lieu. D'autres portent l'enthousiasme pour l'opium si loin pour le traitement de la petite - vérole , qu'ils le donnent même dans l'état le plus manifeste de l'inflammation , & dans la fièvre éruptive ; mais je l'ai toujours trouvé dangereux ici , & je pense qu'en général on ne devoit jamais l'ordonner avant la cinquième ou la sixième nuit d'après l'invasion. Quant à la fièvre secondaire de la petite-vérole , elle est

souvent inflammatoire, & comme nous avons besoin de faire naître une diarrhée dans cet instant, il en résulte que l'usage de l'opium, dans cette circonstance, n'est rien moins qu'indiqué. Lorsqu'il y avoit même des symptomes plus forts de détermination de la matière morbifique vers le cerveau, & qu'elle faisoit naître le délire, ou ce que *Sydenham* appelloit improprement *phrénésie*, ce médecin avoit recours à l'opium, jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de vaincre ces symptomes. Il y a d'autres cas analogues, où les symptomes, qui sont propres à alarmer, quant à l'usage de l'opium, ne peuvent être surmontés que par de plus grandes doses de ce remède. Nous passons maintenant

2°. *A l'usage de l'opium dans les douleurs provenant de spasme* : ce sont celles qui sont, dans tous les cas, guéries plus effectivement par l'opium. Il y a eu, dans tous les tems, des disputes sur tous les remèdes extraordinaires. Tandis que *Hequet* étendoit l'usage de l'opium jusques à l'extravagance, d'un autre côté, les *Staabliens* ne vouloient pas l'admettre du tout; ils disoient, qu'il agissoit seulement comme palliatif, sans faire cesser la cause. Il a ici manifestement un effet différent, non-seulement en faisant cesser la douleur, mais en enlevant sa cause. Le spasme existe par la seule distribution inégale du pouvoir nerveux; c'est par cette raison que les stimuleurs, ou les sédatifs, ont le pouvoir de les guérir. Le pouvoir que l'opium a de guérir les spasmes est évident, par les abondans &

uniques succès que ce remède réunit exclusivement dans ces violentes affections spasmodiques, le *tetanos* & l'*opisthotonos*, qui ont lieu dans des climats plus chauds, comme vous pouvez le voir dans les détails que nous en ont donné *Chambers* & *Hillary*. En conséquence, je suis cette règle-ci: l'opium est non-seulement innocent, mais nécessaire comme sédatif & comme stimulant, dans toutes les affections spasmodiques, & dans toutes les douleurs qui en dépendent, & qui ne sont point accompagnées d'effets inflammatoires. Nous allons traiter ceci en détail; il n'y a pas de parties si sujettes aux affections spasmodiques, que le canal alimentaire, où l'opium est non-seulement utile, en agissant sur le système en général, mais comme étant dans ce cas-ci appliqué sur la partie affectée; c'est aussi pourquoi l'opium est si efficace dans tous les cas de coliques. Les spasmes du canal alimentaire peuvent provenir d'une grande variété de causes, qui indiquent quelquefois des méthodes différentes de l'employer, quoiqu'aucune d'elles n'exclue entièrement l'usage de ce remède, puisque l'usage n'en devient qu'un peu plus particulier. Les spasmes des intestins sont quelquefois de nature hystérique, quelque fois de nature hypocondriaque, & passent souvent pour être de l'une ou de l'autre de celles-ci, lorsqu'elles ne sont absolument qu'arthritiques. Ils ont dans d'autres cas, une connexion avec le flux hémorrhoidal, soit qu'ils accompagnent le *molimen hæmorroidæum*, ou qu'ils aient lieu à l'occasion d'une

suppression de flux hémorrhoidal. Ils sont déterminés de la même manière, relativement au flux menstruel, dans le même tems de son invasion, soit qu'il existe, soit qu'il soit supprimé. Ils sont souvent dus à la répercussion des éruptions de la surface du corps au centre; souvent aussi ils proviennent des irritations de certaines parties, comme dans la colique néphrétique, où l'accès s'étend généralement sur tous les intestins. Les spasmes sont souvent supposés provenir des intestins, lorsqu'il y a quelques pierres engorgées dans le conduit biliaire; mais cela est dû très-communément au *consensus* qui existe entre ces parties (*), souvent les spasmes proviennent de différentes irritations comme dans les hernies; mais les poisons de l'espece du plomb & de l'arsenic y donnent fréquemment lieu, comme on le voit par les coliques de plomb. On peut cependant distinguer également les coliques arsenicales, de celles que produisent l'irritation des intestins même, & qu'y occasionnent les vers. Les spasmes proviennent aussi de différentes acrimonies, contenues dans les premières voies. On accuse communément la bile; quoique très-souvent les spasmes proviennent d'acidité ou de crudité, qui déterminent son plus grand écoulement; d'autres causes peuvent aussi y donner lieu, comme les irritations que peuvent produire les excré-

(*) On a reconnu que les spasmes, qui produisent de la douleur & de l'anxiété dans les intestins, venoient d'un penchant très-violent à satisfaire l'appétit vénérien.

mens endurcis, &c. toutes celles-ci sont propres aux parties, ou idiopathiques; on les a distinguées en différentes especes, la colique bilieuse, l'iliaque, celle des peintres, ou la colique seche, &c. nous pouvons ajouter à toutes celles-ci, la colique inflammatoire. C'est généralement l'opium qui guérit toutes ces maladies, excepté la dernière. Il y a des variétés, selon les différentes especes de coliques, & leurs indications obligent à joindre d'autres substances à l'opium; car dans quelques cas, il produit une cure absolue, & dans d'autres, elle n'est que palliative. L'opium est utile dans tous les cas que j'ai cités, & ne peut guérir entièrement, excepté lorsqu'il faut vaincre la constipation, ou évacuer des matieres âcres, ou des matieres endurcies. Mais cette exception n'est en aucune maniere aussi forte qu'on l'a marqué; car même on peut l'employer lorsqu'il y a une matiere âcre à surmonter, & même des excréments endurcis, de même que dans les diarrhées, & les cholera où l'évacuation de la matiere, quoique nécessaire, ne doit pas non plus être trop continuée; mais en général dans de pareilles maladies, lorsqu'elles sont violentes, nous devons calmer les spasmes pendant quelque tems, & retarder les évacuations; c'est un cas bien différent lorsque les excréments sont endurcis; car alors l'opium ralentit certainement l'action du mouvement péristaltique, & confirme la constipation; mais cette constipation dans la passion iliaque, par exemple, & dans la colique des peintres, dépend abso-

lument de spasmes, & lorsqu'on ne les calme pas, les excréments ne peuvent avancer, car en effet, nous voyons les purgatifs souvent ne par faire de bien, lorsqu'on ne les associe pas à l'opium. Il y a même beaucoup d'exemples, & j'en ai moi-même vu quelques-uns, où l'opium a procuré des évacuations sans le secours des purgatifs; mais l'opium & les purgatifs peuvent être donnés en même tems, & l'expérience prouve que quoiqu'il ralentisse l'opération des purgatifs, il fait cesser les spasmes, & compense par cela cet inconvénient. Il est sensible maintenant que les praticiens sont d'accord, que dans la passion iliaque & la colique des peintres, nous ne devrions pas attendre que les évacuations aient lieu; mais donner d'abord l'opium, & ensuite les purgatifs directement après, ou très-souvent *simul & semel*. Rien ne nous a plus induit en erreur que, de supposer la passion iliaque toujours accompagnée d'inflammation. Lorsqu'en effet, nous en pouvons reconnoître des signes non-équivoques par le pouls fréquent, dur, des douleurs fixes, &c. nous ne devons pas ordonner l'opium. Mais ces signes même nous trompent souvent, car son opération subite dans des cas semblables, & la guérison produite par ce remède, ont démontré qu'aucune inflammation n'avoit lieu alors dans la passion iliaque, l'*intus susception*, ou le mouvement *anti-péristaltique* dépend des spasmes, & l'inflammation n'en est que l'effet. Si vous consultez les auteurs, comme de *Haën & Hillary*, vous verrez que

l'usage des opiates est bien établi, relativement au traitement de la colique des peintres. Je ne puis entrer dans des détails à ce sujet ; mais la regle générale suivante peut suffire ; c'est qu'excepté l'inflammation qui s'y oppose tout-à-fait, & les excréments endurcis qui exigent d'en différer l'emploi, ou de l'associer à des purgatifs, il n'y a pas de cas où l'opium ne soit utile pour traiter cette maladie. Quoi qu'il en soit, nous ferons mention ici particulièrement des douleurs spasmodiques de l'estomac, qui sont distinctes de celles des intestins, & qui proviennent souvent d'acidité, d'affections arthritiques, hystériques & hipocondriaques. L'opium peut être certainement employé dans ces cas-ci, aussi bien que dans d'autres ; mais dans les trois derniers, comme il est de fait que la diathese existe encore dans le système, que l'opium est sujet à introduire une *habitude*, que les accès sont susceptibles de revenir, & que l'opium, en affoiblissant l'estomac, tend à rendre cette recurrence plus fréquente, il est très-douteux que, sans tous ces cas, l'on doive arrêter les affections spasmodiques de l'estomac par ce remede. Il vaudroit beaucoup mieux prendre de l'exercice à cheval, excepté quand la violence de la douleur force à employer l'opium. Lorsque les opiates sont nécessaires, on devroit les mêler aux anti-spasmodiques, ou aux aromatiques stimulans déjà cités ; quoiqu'il y ait également du danger avec ceux-ci, d'en contracter l'*habitude* & d'affoiblir le système comme avec l'opium.

Les évacuans ont ici beaucoup de pouvoir , parce que l'accès provient souvent de crudité ; c'est par cette raison qu'on prescrit le vomissement. Mais on peut faire le même reproche aux émétiques qu'à l'opium, c'est-à-dire, qu'ils n'enlèvent pas la cause ; j'ai observé , en outre , que leur usage avoit entièrement détruit le ton de l'estomac. D'après tout cela , il n'y a pas un remède sur lequel on puisse compter , ou qu'on puisse toujours administrer contre les douleurs cardialgiques ; car nous devons employer quelquefois les évacuans , quelquefois les aromatiques & les anti-spasmodiques chauds , & dans des cas plus violens , les *opiates*.

Nous allons traiter maintenant , en passant , des spasmes des autres viscères contenus dans l'abdomen. 1°. Quant aux spasmes de l'utérus , ils peuvent être de trois sortes : 1°. aux périodes menstruels ; car indépendamment de ceux dont nous avons fait mention , qui ont lieu dans le canal alimentaire , ils ont également lieu , & en même tems dans la matrice ; 2°. ils se manifestent davantage dans le tems de l'écoulement des lochies , dans ce que nous appellons douleurs contondantes , *Grinding* ; 3°. il y a des cas où les douleurs spasmodiques de l'utérus accompagnent l'enfantement. Dans toutes ces affections , l'opium est le seul remède qui ait de l'effet ; nous avons déjà dit , en parlant des sédatifs en général , que dans les douleurs qui précèdent , ou accompagnent le flux menstruel , l'opium ôtoit non-seulement les douleurs , & que bien

loin d'arrêter cette excrétion salutaire , il en excitoit le libre écoulement. L'opium est aussi propre à guérir les douleurs contondantes , excepté lorsqu'elles proviennent de quelque accident , occasionné par l'extraction du délivre , & quand les douleurs sont produites par une distension inflammatoire ; car alors nous devons l'employer avec une plus grande précaution. Quant aux douleurs qui accompagnent l'enfantement , elles sont souvent d'un genre spasmodique ; on les appelle fausses douleurs. C'est maintenant une regle admise , que l'opium fait cesser celles-ci , sans empêcher les douleurs salutaires de se faire sentir : c'est pourquoi dans tous les spasmes de la matrice , l'opium est utile , excepté quand ils sont accompagnés d'inflammation. J'ai oublié de vous dire , en faisant mention des douleurs contondantes , qu'elles sont sujettes à faire naître une diathèse inflammatoire , lorsqu'elles sont de longue durée ; dans cet état , aussi l'opium doit être donné avec très-grande précaution. 2°. Quant à l'usage de l'opium dans les spasmes des voies urinaires , des reins , des ureteres , & de la vessie. Les douleurs qui proviennent de l'affection des voies urinaires sont communément supposées provenir de pierres contenues dans les *tubuli uriniferi* , les ureteres , ou le col de la vessie , & conséquemment appartenir à une distension inflammatoire ; mais elles proviennent aussi souvent de spasme ; c'est la seule maniere de comprendre comment de petites pierres dans les ureteres produisent de très-grandes

douleurs : car ces pierres pourroient aisément passer à travers , sans l'irritation qui y met obstacle par le spasme qu'elle produit ; ceci va nous conduire à expliquer l'effet de l'opium , quand il favorise l'évacuation du sable & de la gravelle dans les douleurs néphrétiques. Nous devons avoir ici constamment devant les yeux cette exception-ci. Toutes les fois que le pouls est dur , & que le malade est jeune & pléthorique , on doit employer la saignée & les fomentations émollientes pour prévenir l'inflammation. Quant aux petites pierres qui se présentent à l'entrée de l'uretère , nous en avons parlé à l'article des sédatifs en général. 3°. Quant aux spasmes hystériques , provenant de pierres dans le canal cholédoque , je pense qu'il se rencontre souvent des cas où les spasmes sont la cause de l'obstruction de ce conduit , & de l'épanchement de la bile.

La seule cure parfaite de cette maladie , n'a lieu que lorsque les pierres , qui causent le spasme , viennent à tomber dans les intestins. Le passage est ici probablement rétréci par les affections spasmodiques du canal , comme lorsque les pierres sont engagées dans les ureteres ; c'est par cette raison , que l'opium peut être utile dans les coliques ictériques , en allant au-devant de l'irritation , parce qu'il anéantit la sensibilité du conduit , & permet alors sa dilatation. Nous allons parler de l'usage de l'opium dans les affections spasmodiques du thorax. Il peut se rencontrer quelques variétés dans celles - ci. Le cœur lui-même n'est pas exempt de spasmes , au moins de palpitations ,

& est sujet à des mouvemens spasmodico-con-
 vulsifs ; mais les opiatz n'en font pas les re-
 medes. Les poumons sont des visceres con-
 tenus dans la poitrine , qui sont très-fréquent-
 ment sujets aux spasmes ; mais ils sont rare-
 ment accompagnés de douleurs : j'aurois pu
 même faire un article séparé des affections
 spasmodiques sans douleurs ; mais comme ils
 sont rares , je les comprendrai dans cet arti-
 cle. L'opium , en augmentant l'action du
 cœur , & accélérant la circulation à travers les
 poumons , doit rendre la respiration plus dif-
 ficile & plus fréquente. Cette maniere d'agir
 a fait supposer , que son emploi devoit être mén-
 agé dans l'asthme. Je pense que dans ces cas-
 là , on peut se servir de cette regle générale ,
 c'est à-dire , que dans tous les cas où les spas-
 mes sont simples , l'opium est utile ; tandis
 qu'il est nuisible dans tous ceux où il y a en-
 gorgement. L'asthme périodique & spasmo-
 dique , est souvent d'une espece mixte , accom-
 pagnée d'engorgement , & se termine par ex-
 pectoration ; de maniere que dans ce cas ,
 l'opium sembleroit faire plus de mal en em-
 pêchant l'excrétion , que de bien , en soula-
 geant le spasme. Vous pourrez consulter *Jean
 Floyer* , pour la méthode de l'employer dans
 ces circonstances. Dans ces cas-là , il procuroit
 des évacuations par des lavemens , employoit
 un vomitif , & ensuite il mettoit en l'usage
 l'opium. J'ai suivi cette pratique avec succès ,
 & j'ai observé que quoique l'opium ait empê-
 ché , en quelque maniere , l'expectoration ,
 cependant après avoir fait cesser le spasme ,

l'expectoration étoit devenue plus libre. Nous allons nous occuper de l'usage de l'opium pour les douleurs spasmodiques de la tête. Le mal de tête est un mal très-fréquent, qui provient d'une grande variété de causes, lesquelles produisent, comme je l'ai observé, après des recherches tendantes à distinguer les maux de tête par leurs causes, des sensations exactement de la même espece. Parmi ces maux de tête, il y en a différens qui ne sont pas d'une nature spasmodique, & dans lesquels l'opium est nuisible, comme ceux qui tirent leur origine de douleurs inflammatoires, & ce qui est encore plus commun, d'affections rhumatismales. Il y en a une troisieme espece, c'est le mal de tête apoplectique, par lequel j'entens un certain état du système, où le sang est disposé à s'accumuler en grande quantité dans les vaisseaux de la tête, & devient la cause des vertiges, de la léthargie, & d'autres affections soporeuses, où l'opium est aussi nuisible. L'opium est utile dans les maux de tête simplement spasmodiques, que l'on peut distinguer, parce qu'ils affectent des personnes sujettes aux autres spasmes; & par leur durée passagere, & les remedes employés. Ceux-ci peuvent être considérés comme de deux especes: *idiopathiques*, lorsque la maladie est absolument dans la tête; *sympathique*, lorsqu'ils proviennent de sa connexion avec d'autres parties, principalement avec l'estomac. Lorsque nous pouvons découvrir que le mal de tête est idiopathique & spasmodique, l'opium est utile. Dans le sympathique, quoique les émé-

tiques y soient indiqués, l'opium est encore utile. On est incertain si le cloud hystérique est idiopathique ou sympathique. Je suis assuré de l'avoir vu affecter la tête, tandis qu'il n'y avoit pas alors dans le système d'autre affection spasmodique, & même qu'il n'en est pas survenu long-tems après. Lorsque cette affection est simplement spasmodique, l'opium en est le remede. On peut rapporter à ceci le déchirement, &c. des tendons qui produisent la constriction des mâchoires, & que l'on fait actuellement être soulagé de la maniere la plus efficace par l'opium. Ceci convient peut-être davantage à l'article de l'irritation, ou aux spasmes des extrémités. Quant aux spasmes de ces parties, l'*Popisthotonos*, au sujet duquel nous avons déjà fait mention des bons effets de l'opium, & renvoyé à différens auteurs, l'*Popisthotonos*, dis-je, les comprend tous.

3°. Nous allons passer à l'usage de l'opium, dans les douleurs provenant d'*irritation*. Elles sont de différentes especes, ce qui n'en rend pas le dénombrement aisé. Les plus remarquables sont celles auxquelles donnent lieu les cancers: l'opium est un palliatif sûr dans toutes ces circonstances. Ceux qui sont prévenus contre l'opium, le condamnent, parce qu'il n'est que palliatif, & qu'il laisse revivre les douleurs avec des exarcebations qu'il avoit palliées; mais cela n'arrive pas si souvent qu'on l'imagine; ainsi, par exemple, lorsqu'il y a une matiere âcre dans les premières voies, si nous pouvons arrêter ses effets, & faire cesser les spasmes qu'il y occasionnent, en ré-

tablissant le pouvoir de la digestion, & le cours des fluides animaux, l'acrimonie peut être corrigée; dans quelques cas même évacuée, & l'opium, par ces raisons, devient plus qu'un palliatif. Le docteur *Young* imagine que c'est un palliatif dangereux; & en admettant cela, il en tire de fausses conséquences. Les faits qu'il allègue, ne s'accordent pas avec mon expérience; car j'ai souvent vu l'opium soulager ces douleurs, sans aucune mauvaise suite. Les propriétés narcotiques de la ciguë, nous conduisent à supposer, que l'opium peut être au moins un palliatif sain: je pense même qu'on peut ajouter de plus, que l'opium corrige la mauvaise qualité *du pus* dans les cancers. On peut aussi le donner avec succès dans les cas d'ulcères, accompagnés de douleurs. Ce sont-là les seules irritations dont nous puissions ici parler. L'opium deviendrait nuisible dans les douleurs, provenant de fractures, blessures, &c. parce que le soulagement qu'apportent momentanément les opiates, agit sur des solides enflammés. Je crois même qu'il est dangereux de les administrer, comme *Young* le propose, avant les opérations; mais dans les cas de blessures, soit faites artificiellement, à dessein, ou par accident, si elles tendent à la suppuration, & qu'elles soient accompagnées de douleurs, je pense, par les bons effets que j'ai vu de l'opium, qu'il peut non-seulement être utile à soulager les douleurs, mais même à exciter la suppuration.

L'autre article général auquel on peut rap-

porter les cas dans lesquels on emploie l'opium, c'est celui qui traite des évacuations *supernaturellement augmentées* ; mais auparavant de nous en occuper, nous parlerons de l'usage de l'opium dans les *fièvres*. Les anciens employoient communément l'opium dans les fièvres intermittentes, & nous avons tenté de les imiter en cela dans ces derniers tems. Un célèbre écrivain françois nous a donné un mémoire sur l'emploi de l'opium dans les fièvres intermittentes. Il fut conduit accidentellement à s'en servir à l'occasion d'un degré extraordinaire de spasme : d'après la règle qu'il s'étoit faite très-à-propos, à mon avis, que l'accès étoit dû au spasme, il tenta d'employer l'opium pour le combattre. Il le donna environ une heure avant l'accès ; par ce moyen il parvint à le prévenir, & à procurer communément une transpiration douce. Lorsqu'il le donnoit dans le tems de l'accès, il trouvoit qu'il étoit dangereux, & quand il le faisoit prendre long-tems avant, ses effets étoient nuls : il trouva que le meilleur intervalle étoit de le prendre une heure avant l'accès, & qu'il n'étoit libre de s'éloigner que d'un quart d'heure, plus ou moins de cet intervalle. Il jugea qu'on pouvoit distinguer les fièvres intermittentes, selon le degré de leurs accès ; dans quelques-uns des mouvemens spasmodiques très-forts, le frisson, le tremblement, &c. se succédoient ; dans d'autres, ces effets-ci étoient beaucoup plus modérés. Ce fut dans le premier cas qu'il trouva l'opium principalement utile. On l'a mis fréquemment en usage dans différens cas. *L'anti-*

pyreticum raro fallens de Boërhaave, contient deux grains d'opium; & j'imagine, en effet, que ce n'est que l'attention extraordinaire que nous faisons au quinquina, qui nous aveugle sur les effets de l'opium. Nous l'associons principalement avec le quinquina, pour l'empêcher de devenir purgatif; mais dans ce cas, je pense qu'il a aussi un effet considérable comme anti-spasmodique. On a employé plus fréquemment l'opium dans les fièvres continues. *Tralles* s'en est beaucoup occupé; mais il me paroît qu'il a raisonné comme un homme qui avoit déjà décidé sa question, & même avec prévention. Il semble, de plus, l'avoir légèrement considérée, ou plutôt avoir ignoré totalement les considérations qui auroient dû déterminer sa question. L'opium est certainement nuisible dans les fièvres inflammatoires; mais toutes les fièvres ne sont pas de cette espèce, soit dans leur commencement, ou dans leur durée: tout le monde convient actuellement que la fièvre nerveuse, ou celle dans laquelle les forces vitales sont sujettes à décliner, & même la fièvre inflammatoire, dépendent d'un accès & d'un retour. Dans les cas de fièvre nerveuse, on peut donner l'opium comme un stimulant; & lorsque les rémissions sont distinctes, & les accès suivans, comme un sédatif; dans ce dernier cas, on peut l'employer de la même manière que le quinquina; & toutes les fois qu'il paroît un accès distinct pour lequel il est nécessaire d'ordonner cette écorce, on peut aussi employer l'opium. *Tralles* n'a point distingué ces choses-ci

ses-ci

ses-ci. Le vin, à mon avis, est un remède analogue à l'opium; car il est sédatif & stimulant. On peut le donner dans le dernier cas, & le préférer à l'opium, parce qu'on peut borner ses doses, & les rendre infiniment moins actives; & à cause de l'acide qu'il contient, il est aussi moins inflammatoire: c'est pourquoi on peut s'en servir avec plus de certitude & de succès dans des cas douteux, sans avoir égard encore à la dose subdivisée & graduée à laquelle on peut le donner; car je l'ai vu faire cesser le délire dans des fièvres accompagnées de fortes affections spasmodiques, où le camphre, le musc, &c. avoient été employés sans succès, & où l'opium auroit donné lieu à des suites plus conséquentes: je crois, en effet, qu'on peut dire, en général, qu'il n'y a pas de cas dans lequel nous employions le vin, où nous ne puissions aussi employer l'opium.

Nous allons maintenant considérer l'emploi de l'opium dans les *évacuations augmentées*.

La première dont je vais faire mention, c'est le catharre, qui est une affection commune à la tête & à la poitrine. Cette maladie peut être considérée comme une évacuation augmentée du mucus, le plus communément dans un état de ténuité & d'âcreté, dans lequel il se sépare. Nous avons cependant considéré plus souvent le catharre comme une affection de la membrane des bronches, qui se trouve accompagnée de plénitude, dans laquelle on a cru l'opium nuisible. Je pense

qu'on peut comprendre ceci par les regles générales suivantes. D'abord le catharre peut être une affection récente, occasionnée par le froid; & il est alors plus ou moins d'une nature inflammatoire & fébrile: conséquemment, l'opium peut être ici nuisible & dangereux; mais il y a plusieurs cas où le rhume récent est accompagné de toux & de catharre, & où j'ai vu employer l'opium avec utilité. Il excitoit très-souvent la transpiration, ou la sueur, lesquels prévenoient ses mauvais effets. A ce sujet, il s'est élevé une dispute, pour savoir si l'on devoit tenter de guérir un rhume récent, en provoquant la sueur; mais j'ai vu cette pratique l'augmenter. En général, pour peu qu'il y ait de fièvre, on ne doit pas conseiller d'essayer de le guérir par les opiat. En second lieu, lorsque le catharre subsiste depuis long-tems, ou qu'il est habituel, & que l'écoulement est fluide & âcre, l'opium est le seul remede qui ait de l'effet; car il ôte la sensibilité de la partie; il arrête l'évacuation, & permet à la matiere de séjourner dans les follicules, jusqu'à ce qu'elle ait pris sa consistance naturelle, & sa muquosité. Je considere cette maladie comme une excrétion augmentée. Troisièmement, je considere comme une plénitude, les catharres où il y a une sécrétion augmentée, & beaucoup de substance muqueuse grossiere, provenant, en apparence, d'une plus grande quantité de fluides charriés dans les poulmons, lesquels fournissent cette matiere muqueuse.

Nous plaçons le vomissement après l'évacuation augmentée, dans laquelle nous examinons les effets de l'opium. Nous aurions pu rapporter ceci à l'article des spasmes; mais comme c'est une évacuation apparente, il est indifférent que nous la considérons ici. L'emploi de l'opium, dans les vomissemens, est très-difficile, parce qu'ils peuvent provenir d'une variété prodigieuse de causes. Lorsque les vomissemens proviennent de matieres âcres, contenues dans l'estomac, il faut les guérir par évacuation. Ainsi, on voit bien qu'il seroit absurde de tenter d'arrêter les effets du poison en donnant de l'opium; mais quand le vomissement provient de matiere âcre, engendrée dans l'estomac, laquelle y agit comme un levain, & s'affimile les autres fluides que l'on y introduit; & lorsque le vomissement a duré très-long-tems, & qu'il commence à affoiblir, on peut le calmer par l'opium; & par ce moyen, la matiere peut être même disposée à passer dans les intestins, y être modifiée par une plus grande affluence de fluides, & évacuée par le moyen des lavemens. Ainsi, dans le cholera, où l'estomac a été lavé, & où le vomissement provient d'un plus grand écoulement de bile, causé par le mouvement anti-péristaltique des boyaux, l'opium peut être utile, en rappelant le mouvement à son état naturel. Lorsque le vomissement provient d'inflammation ou de scirrhotités, l'opium est inutile & dangereux dans bien des cas. L'opium, au con-

traire, est universellement utile dans le vomissement sympathique, qui provient du spasme du canal alimentaire, propagé jusqu'à l'estomac. Il y a une circonstance dans laquelle il est très-incertain, c'est-à-dire, dans le vomissement, qui a lieu pendant le frisson des fièvres intermittentes. Quelques personnes l'arrêtent avec l'opium, & d'autres le mêlent avec leurs boissons salines. Si les boissons salines pouvoient se borner à l'estomac, l'opium pourroit être utile alors, en déterminant ces fluides vers la surface du corps; mais dans la plupart des cas, le vomissement est un effort salutaire de la nature, pour rejeter ce qui lui est nuisible, & pour déterminer les humeurs à se porter à la surface; & c'est pourquoi on ne devoit pas l'arrêter par l'opium.

Nous allons maintenant parler des évacuations augmentées dans le bas-ventre. L'usage de l'opium est très-commun dans la dyssenterie & la diarrhée; mais les circonstances dans lesquelles on devoit l'ordonner, ne sont pas aussi-bien déterminées. Il ne faudroit pas employer l'opium lorsque la dyssenterie est récente, accompagnée de fièvre, & peut-être de diathèse inflammatoire: enfin, dans tous les cas où la saignée sembleroit indiquée dans cette maladie. Il y a des médecins qui considèrent toujours la dyssenterie comme une maladie inflammatoire; mais je pense que ces cas-là sont rares; & lorsqu'elle n'est pas inflammatoire, l'opium peut avoir des succès. Il s'est élevé des disputes à ce sujet; & on a dit qu'on ne devoit point employer l'opium,

parce qu'il étoit propre à arrêter la matiere âcre, & les excréments endurcis. On ne doit pas assurément se borner à ce remede, pour en obtenir la guérison. Les argumens du docteur *Young*, qui croit avoir traité très-complètement cette partie de son sujet, se réduisent à ce que nous avons dit de la rétention de la matiere âcre; mais l'opium peut certainement favoriser quelquefois l'évacuation des excréments endurcis, & de la matiere âcre. Elles doivent souvent leur naissance, comme dans la passion iliaque, & la colique des peintres, aux spasmes, & ne peuvent céder qu'aux opiates. Comme le docteur *Young* est d'accord de donner l'opium associé aux purgatifs, je pense que la dispute devoit être terminée, & qu'on auroit dû établir, pour regle générale, que l'opium peut être employé universellement, lorsqu'il ne s'oppose pas aux évacuations. On ne doit pas considérer l'opium comme astringent; il diminue seulement le pouvoir moteur des vaisseaux pendant un tems, & laisse ensuite le système aussi lâche qu'auparavant.

Nous considérons ensuite les effets de l'opium dans les évacuations de sang, naturelles ou malades. L'évacuation menstruelle est la seule évacuation naturelle de sang. L'augmentation de celle-ci peut être considérée comme de trois différentes sortes. La première, qui arrive rarement, est accompagnée d'une diathèse inflammatoire; la seconde, qui dépend de spasmes, & la troisième de foiblesse. Celle-ci est rarement exempte de la seconde. Dans les deux dernières, l'opium est un remede

sûr & utile , mais sur lequel on ne doit pas compter pour la cure ; car l'astriction de l'opium n'est que momentanée : & on ne le donne seulement que comme un palliatif , jusqu'à ce qu'on puisse donner d'autres astringens , pour rappeler le ton des parties. Je suis même contraire à ce qu'on l'emploie aussi fréquemment , parce qu'il est sujet à déterminer une diathèse inflammatoire. L'opium est très-convenable dans le trop grand écoulement des lochies ; car lorsque cet écoulement augmente , il est souvent accompagné d'affections spasmodiques & de foiblesse ; mais dans ce cas , nous devons toujours avoir en vue la diathèse inflammatoire , qui est sujette à avoir lieu dans les tems de l'accouchement. Il y a un troisième cas analogue à ceux-ci , c'est-à-dire , lorsque les femmes grosses sont menacées d'avorter , & que le flux de sang a déjà lieu. Il n'y a pas de cas dans lequel l'emploi de l'opium soit plus difficile que dans celui-ci. J'ai souvent vu prévenir , & souvent provoquer le flux de sang par la saignée. Je n'ose pas même employer la saignée seulement pour les pléthoriques ; car même elle a occasionné l'avortement chez les femmes douées de ce tempérament ; c'est par ces raisons que je ne puis déterminer les cas où l'un ou l'autre sont utiles. Je conviens que l'opium est nuisible , & la saignée utile , où la maladie provient de quelque cause de nature inflammatoire. La saignée , au contraire , est dangereuse , tandis que l'opium est utile , lorsque le flux dépend d'affections hystériques , & qu'il n'y a pas

d'inflammation. Lorsque l'avortement est *habituel*, comme on fait que cela se rencontre, l'opium est toujours utile. J'ai vu même des exemples, où des femmes, en faisant usage de ce remède, avoient porté leurs enfans jusqu'à neuf mois, tandis qu'elles auroient sûrement avorté sans lui. L'usage de l'opium, quant aux femmes grosses, est douteux. Lorsque la grossesse est accompagnée d'affections spasmodiques de l'estomac, &c. l'opium peut être un palliatif; mais il est encore douteux, si l'on doit l'employer chez toutes les femmes enceintes, où il y a une diathèse inflammatoire; car leur sang se couvre d'une couëne. Quoique dans d'autres occasions, j'aie employé ceci comme un argument contre cette couëne, que l'on considère toujours comme un signe de maladie, & que j'ai trouvée dans le sang des femmes les mieux portantes: cependant il faut avouer ici, qu'elle donne des soupçons de l'état inflammatoire du sang, & qu'en conséquence, cela nous devrait engager à prendre des précautions, pour employer l'opium dans ces circonstances. Ce sont-là les évacuations naturelles de sang. Celles qui approchent ensuite le plus des évacuations naturelles, sont les flux hémorrhoidaux. Je ne suis point d'accord avec les partisans de *Stahl*, qui prétendent que le flux hémorrhoidal est toujours une évacuation naturelle: quoique je convienne qu'il arrive fréquemment que ce flux devient habituel par divers accidens, qu'il devient une *loi* pour le système, & qu'il est ensuite nécessaire à la santé. Quand

la nature de la maladie est une distension, & une collection de sang dans la membrane cellulaire du *rectum*, qui dépend souvent de relâchement des vaisseaux, l'opium peut avoir des succès; mais comme la constipation en est communément la cause, & que l'opium pourroit l'augmenter, il seroit aussi souvent dangereux dans cette maladie. On ne doit essayer de donner l'opium que dans un cas urgent, lorsque la maladie est accompagnée de spasmes dans le canal alimentaire. Il n'est pas douteux que le pouvoir sédatif de l'opium peut soulager dans les hémorrhagies excessives, provenant de maladies; mais on doit observer que la diathèse hémorrhagique est très-portée à s'associer à la diathèse inflammatoire, & que tout ce qui accumule les fluides dans les plus gros vaisseaux, doit être dangereux dans les cas d'hémorrhagie; aussi voyons-nous, d'après cela, que quand on les arrête par le moyen de l'opium, il est assez ordinaire de les voir revenir avec une plus grande violence. Les anciens employoient l'opium & la jusquiame, pour arrêter le crachement de sang; & cette pratique a été renouvelée dernièrement: quoiqu'en apparence l'effet ait été bon, je doute toujours qu'il ait eu un succès constant. La plupart des crachemens de sang, sont accompagnés ou suivis d'une diathèse inflammatoire, laquelle finit par une *phthisie pulmonaire*, dont la nature est la même: l'opium est, dans ce cas, dangereux; mais il y a des cas où le crachement de sang subsiste depuis quarante ans, où il n'y

a ni tendance à la phthisie, ni à des tubercules, & où la maladie prend sa source dans la simple rupture d'un vaisseaux, laquelle a été entretenue ensuite par le relâchement & l'*habitude*. C'est dans ces cas-là seuls que l'on peut donner l'opium avec sûreté.

Voilà les cas dans lesquels l'opium peut être dangereux ou avantageux. Il est possible que j'en aie encore oublié quelques-uns. En voici déjà un que je me rapelle. c'est-à-dire, l'usage de l'opium dans la rougeole. Cette maladie étant éruptive, & souvent réunie à la petite-vérole dans les traités de médecine, il est probable que l'usage de l'opium ait été appliqué à la rougeole, parce qu'on l'avoit déjà administré dans la petite-vérole; mais on ne doit pas l'employer de même pour la rougeole, car elle n'est pas une maladie de suppuration; & c'est comme suppuratif, que j'ai dit qu'il agissoit dans la petite-vérole. La rougeole est rarement dangereuse dans son attaque; mais elle le devient après en dégénérant, & faisant tomber plus ou moins dans un état inflammatoire péripneumonique; par cette raison, on doit employer l'opium avec précaution dans cette maladie. La toux est le symptôme qui l'indique très-fréquemment, lorsqu'elle est accompagnée d'une humeur âcre & ténue, qui distille du nez sans beaucoup de matière muqueuse: j'imagine qu'on pourroit l'employer dans le commencement; mais je ne déciderai point s'il pourroit prévenir la maladie des poulmons. Lorsque l'éruption a fait tous ses effets, & que les symptômes péripneu-

moniques se manifestent, il est dangereux de le donner. Il y a encore un autre symptome, c'est-à-dire, la diarrhée qui indique l'opium. Rien ne prouve mieux l'état inflammatoire dans la petite-vérole, que l'observation que *Sydenham* a faite. Il dit que la diarrhée, dans cette maladie, trouve le meilleur remède dans la saignée.

Quant au traitement pharmaceutique de l'opium, il n'est pas nécessaire de s'étendre beaucoup là-dessus. On peut en extraire les propriétés par tous les menstrues. Toutes les préparations qu'on en a faites, ont pour but de l'affoiblir, ce qui peut se faire beaucoup plus effectivement en diminuant la dose : par conséquent, il paroît que les peines que l'on prend à ce sujet, sont assez inutiles.

Le titre *umbellata* se trouve situé à côté de la lettre *b*. Je n'ai fait mention que de deux genres du même ordre, dont les autres peuvent posséder de semblables vertus.

D E L A C I G U E .

Linné applique le terme *cicuta* à la ciguë aquatique : il appelle celle dont nous parlons, *conium*. D'après les effets que nous connoissons maintenant à la ciguë, je suis porté à croire, que nous trouverons quelques propriétés peu communes dans le persil & le fenouil ; car le fenouil effectivement a eu quelques succès pour discuter les tumeurs dures.

Depuis quelques tems, la ciguë a acquis tant

de réputation, que je n'ai pas besoin de vous en parler : je vous renvoie pour cela aux ouvrages de *Starck*. Il a tiré à la fin de ces ouvrages quelques corollaires sur tout ce qu'il en a dit. La ciguë a été connue pour résoudre les tumeurs scirrheuses, dans tous les tems, en l'appliquant à l'extérieur. Nous savons actuellement qu'elle peut être employée intérieurement, dans la même intention. Nous imaginions que les remèdes, donnés intérieurement, ne pouvoient point parvenir jusqu'aux vaisseaux des parties affectées ; & je crois que nous avons raison dans cette supposition ; car la ciguë agit probablement sur le pouvoir nerveux, & communique son action aux fibres les plus mouvantes du corps. Je vous laisse donc à juger, si c'est en augmentant l'action des vaisseaux, ou en dissolvant les fluides devenus concrets, que la ciguë agit.

Nous ne pouvons admettre quelques-uns des corollaires placés à la fin de l'ouvrage du docteur *Starck*. On assure que la ciguë n'a pas d'effets sensibles, ce qui contredit notre pratique ; car je l'ai vue produire le vertige dans douze cas différens, dans un cas, entr'autres, où le vertige fut accompagné de quelques convulsions ; & quoique le malade en eût pris à la fin jusqu'à quarante grains par dose, la maladie ne fut pas guérie : ce que ce malade m'offrit d'extraordinaire, fut que la ciguë, appliquée seulement extérieurement, eut les mêmes effets que j'ai cités ci-dessus. On peut donc conclure de là, qu'il n'est pas

aussi sûr de la donner à tout âge, & à tout sexes, comme ce médecin l'avance. En outre, quant aux évacuations sensibles, j'ai vu la ciguë occasionner celle des intestins. J'ai de bonnes observations sur son action par les urines & par la sueur; mais je ne fais si ses effets étoient différens lorsqu'elle produisoit ou non quelque évacuation sensible, ce qui avoit communément lieu. *Starck* recommande la ciguë pour les écrouelles; mais ce terme est très-vague, parce qu'on l'a employé contre tous les engorgemens de glandes conglobées. Ceci ne doit pas s'appliquer à nos scrophules, qui ne sont pas une maladie locale, mais, au contraire, une maladie répandue sur tout le système lymphatique, & qui attaque plus fréquemment les jeunes gens que les vieillards: les premier, second, neuvieme, dixieme & treizieme cas qu'il cite, différent tous de nos scrophules, excepté le dixieme qui en approche le plus; & dans les autres, la maladie affecte des personnes âgées, & se trouve beaucoup plus étendue que nos scrophules, pour lesquelles nous avons communément employé la ciguë, & qu'elle a *communément manqué* de guérir, par les raisons déjà citées.

Je pense que nous nous sommes trop indisposés contre la ciguë, parce que ce remede a été beaucoup trop vanté pour la guérison des cancers, *qu'elle ne guérit pas*; car j'ai vu deux cas désespérés, l'un d'un cancer à la levre, & l'autre au sein, qui touchoient à leur guérison par le moyen de ce remede: des personnes,

dignes de croyance, m'en ont cité d'autres exemples. Quant à moi, je n'hésite en aucune manière à croire au succès de la pratique employée à Vienne. Plusieurs circonstances peuvent nous tromper sur le jugement que nous avons à porter sur les vertus de la ciguë. Nous pouvons l'avoir appliquée à des maladies auxquelles elle ne convenoit pas, comme pour les *scrophules* ou les *cancers*, & les *scirrhes*, qui proviennent de causes que ce remede ne fauroit dompter. Nous pouvons nous être trompé en usant d'un remede impropre, c'est-à-dire, en le prenant à contre-tems par rapport à la saison, ou par rapport à la préparation de l'extrait, pour l'avoir employé trop peu de tems; car dans la plupart des cas que cite *Starck*, il a fallu fort long-tems, peut-être à cause de l'emploi trop gradué de la dose, laquelle perd ses effets, lorsque nous sommes parvenus, par *habitude*, à la plus forte, & par différentes autres causes auxquelles nous ne faisons pas attention. Dans bien des cas, à Dublin & à Londres, ce remede a procuré une bonne suppuration, mais n'a pas été plus loin; mais j'imagine que cela étoit dû à la petite dose, qui avoit perdu son effet à cause de l'*habitude*. C'est pourquoi nous devrions en interrompre l'administration, ou en augmenter la dose.

DE LA CIGUE AQUATIQUE.

Puisqu'on a trouvé ces vertus dans la ciguë commune, nous pouvons les attribuer à la

ciguë aquatique , qui étoit la ciguë ordinaire des anciens , laquelle procuroit la suppuration. Le poison & les remedes ne different que par le degré ; j'imagine que nous sommes très-imprudens de rejeter ces substances par la crainte du danger. J'aurois rangé celle-ci dans un ordre correspondant , avec celui de différens autres , pour vous donner son histoire comme poison ; mais je ne puis m'en occuper à cause de la briéveté du tems. Comme poison , cette plante appartient à la classe suivante , laquelle comprend un ordre naturel , appellé par *Linneus* ,

L U R I D Æ.

Ce botaniste les considère comme poison , à cause de leur apparence vénéneuse ; mais l'analogie botanique y répond aussi ; car toutes les plantes de la même classe ont les mêmes vertus. Toutes les six que j'ai citées , se ressemblent beaucoup par leurs propriétés. Il est cependant possible qu'il y ait quelque variété ; car en effet , l'expérience semble le démontrer. Nous observerons seulement que trois d'entr'elles ,

LA BELLADONNA , OU LE SOLANUM
LETHALE, &c.

Sont désignées comme poison ; mais cette propriété n'exclut pas celle-ci de la médecine. *Gesner* nous dit que le suc , exprimé de ses baies , réduit en sirop , est un anodin sûr &

utile; & ces baies, infusées dans le vin, sont devenues, en *Utland*, un remede pour la dyssenterie, entre les mains d'un paysan qui les employoit ainsi. *Regnerus* nous parle, dans un de ses ouvrages, de son utilité pour la cure des cancers: ce sont assurément les témoignages les plus respectables, que ceux qui proviennent des vertus, que nous cherchons à obtenir de l'analogie des plantes. *Lamberkin & Gataker*, nous ont donné des exemples de ses succès: le premier étoit étranger, & le second de notre pays: nous pouvons donc en juger de la même maniere que de la ciguë, quoiqu'elle n'ait point eu ces effets à Dublin, ni à Londres, si l'on apporte des exemples bien attestés de ses succès. Je puis en parler d'après mon expérience. Une femme, née d'une mere qui étoit morte d'une affection cancerreuse, & son fils, eurent, l'un un cancer à la levre, & l'autre à la joue, près l'angle de l'œil. Le fils, qui avoit le cancer à la levre, fit usage de la *belladonna*, en commençant par un demi-grain des feuilles desséchées, & parvint, en augmentant par degré, jusqu'à la dose de douze grains; elle produisit un bon pus dans la plaie, l'empêcha de s'étendre, & consolida la plaie au point de n'y plus laisser qu'une petite marque, qui étoit couverte d'une croûte. Ce remede ayant produit de la chaleur, & ensuite une constriction dans la gorge, on fut obligé de l'abandonner mais le cancer ayant reparu de nouveau, on eut recours à la *belladonna* avec le même effet qu'auparavant, tant pour la con-

solidation de l'ulcere, que pour la constriction de la gorge. Enfin, ce malade eut un vomissement de sang & mourut. J'attribue ce vomissement de sang à la *belladonna*. Le cancer, dont la mere étoit affectée depuis quinze ans, avoit commencé par une petite érosion, qui s'étoit étendue graduellement jusqu'à l'œil. Cette femme a fait usage de la *belladonna* avec grande précaution, & a été bientôt soulagée de son mal : ce remede a d'abord prévenu l'extension ultérieure du mal, le pus est devenu bon, & enfin la plaie s'est resserrée : la malade est dans cet état depuis quatre ans ; & toutes les fois que le mal se renouvelle, elle a de nouveau recours à ce remede, qui l'empêche effectivement de s'étendre : il y a plus, il va quelquefois jusqu'au point de faire un peu resserrer l'ulcere, mais jamais jusqu'au point de le fermer entièrement.

Il y a un cas cité dans le *conspectus therapiea* de *Junker*, où il rapporte les effets surprenans de la *belladonna* pour la guérison des cancers ; mais cet auteur nous cite aussi un autre exemple, dans lequel ce remede n'a pas réussi. Ces exemples, & les traitemens dont j'ai fait mention, montrent que la *belladonna* ne convient point dans tous les cas de scirrhes & de cancers, ce qui se rapporte également à la ciguë ; mais ceci n'empêche pas que ce ne soient des remedes estimables.

DE LA JUSQUIAME.

Cette plante-ci a été employée par les anciens comme narcotique, de la même manière que l'opium; & quelques personnes ont prétendu qu'elle étoit plus active. On dit qu'elle produit toujours une humeur *querelleuse*. Je ne vous assurerai pas si cela dépend de la dose. Elle a les autres qualités communes aux *lurida*. On a banni de la médecine différens autres *anodins*, adoptés par les anciens. Nous sommes redevables aux efforts de *Paracelse*, d'avoir ramené l'usage de l'opium. La jusquiame a été employée, par quelques médecins modernes, dans les catarrhes & l'hémorrhagie; & je crois, avec les mêmes propriétés de l'opium, dans ce cas-là. Les mêmes observations conviennent à la *mandragore*, au *solanum*, & au *stramonium*.

LA NICOTIANE, OU LE TABAC.

Les vertus anodines & narcotiques sont associées, dans cette plante, à une grande propriété stimulante. Tout le monde fait combien elle est puissante, employée comme errine: on connoît aussi le pouvoir qu'elle a de stimuler l'estomac, les intestins, & les parties internes du système. On l'emploie très-souvent pour faire éternuer, & pour provoquer la salivation. Je regarde son usage comme très-incertain. L'*habitude* d'en prendre, anéantit son pouvoir de faire éternuer, quoi-

qu'on imagine qu'il continue toujours à produire l'excrétion du mucus; ce qui ne peut pas nuire, parce que c'est un excrément naturel. Comme produisant la salivation, il augmente cette sécrétion, & fait évacuer & perdre un fluide nécessaire au système, ôte l'appétit, affoiblit la digestion, &c. On peut prononcer de même sur ses effets, lorsqu'on le fume. Il y a quelques médecins qui en font cas par rapport à sa qualité émétique; mais je ne lui connois pas d'avantages sur les autres substances âcres. On associe l'opium avec les purgatifs dans la dyssenterie. La nicotiane réunit en elle les deux qualités, des stimulans & des sédatifs. *Dimerbroeck* l'a employée avec succès dans la maladie dont nous parlons. Si on la donne par la bouche, elle est si susceptible de devenir émétique, qu'on ne sauroit l'employer comme purgatif sans beaucoup d'inconvéniens; mais en lavement, elle remplit bien mieux l'intention. On peut la faire infuser depuis un demi-gros jusqu'à un gros par dose. C'est un remède aussi sûr dans tous les cas où l'on a besoin de clysters, qu'aucun de ceux que je connoisse. Si l'on en donne cependant une forte dose, il est alors susceptible de produire la foiblesse d'estomac, le vomissement, le tremblement convulsif, & les spasmes dans tout le corps. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on le donne à propos, il a du succès dans bien des cas. *De Haën* a trouvé que la fumée de cette plante brûlée, étoit très-utile dans les hernies étranglées (28), la colique des peintres, & la passion iliaque; sans

le défaut d'un appareil propre à l'administration, & que l'on n'a pas encore trouvé, je ne trouverois point d'obstacle à l'employer.

Par l'effet de la fumée, nous voyons que les parties actives peuvent être volatilisées en grande quantité. Nous pouvons donc, par l'ébullition, obtenir une préparation plus douce. On l'a long-tems employé en sirop: on peut l'administrer intérieurement avec plus de confiance, lorsqu'on en a diminué l'acrimonie par l'ébullition; quoique cette préparation ne lui ôte pas ses effets purgatifs. Mais alors le tabac pourroit pénétrer dans le système, & devenir diurétique & pectoral, s'il conservoit dans cet état ses effets narcotiques & stimulan; il peut être plus utile que l'opium, ou les stimulan simples. On l'a employé extérieurement, comme la ciguë, pour résoudre les scirrhotés; & on l'a employé, en onguent, comme détergent & digestif pour le traitement des ulcères. Je ne fais si on l'a employé pour les cancers; il a paru dangereux employé dans des plaies récentes: cela doit nous faire prendre garde de l'employer sur des parties vives, ou nouvellement ulcérées.

LISTE DES SUBSTANCES MÉLANGÉES

DE LA LAITUE.

Il y en a une espece remarquable par sa propriété narcotique: j'ai cité celle-ci pour vous donner une idée des plantes lactescentes, qui possèdent un peu cette même qualité. On

n'a point encore déterminé ses effets en médecine.

D U L A U R I E R.

J'avois intention de vous donner ici l'histoire du *laurier cerise*, comme poison ; mais vous la trouverez dans les transactions philosophiques, & dans les expériences de *Brown Langrish* sur les brutes. Il est permis de juger, d'après cet auteur, qu'on pourroit l'employer à une dose modérée ; mais les expériences ne font point encore assez nombreuses pour y avoir confiance. Cet auteur trouve qu'il produit un changement considérable dans le sang ; mais des essais de cette espece exigent beaucoup de précautions : & dans le cas où l'on trouveroit effectivement de semblables changemens, ils ne seroient pas dû à son action sur le sang, mais sur le système des vaisseaux.

Du laurier. On emploie depuis long-tems, en médecine, l'écorce, les feuilles, les baies. Ses noyaux ressemblent aux amandes ameres, provenant du laurier cerise ; cette ressemblance les a fait appréhender ; mais je crois que nous portons trop loin cette appréhension. Il est certain que les amandes des noyaux des cerises n'ont pas la même qualité, que les feuilles du laurier cerise. Elles peuvent en posséder différens degrés ; c'est la raison pour laquelle je pense qu'on a tort de les rejeter. On a, comme nous l'avons dit, employé en médecine différentes parties du laurier ; & l'on peut encore s'en servir. Je doute que ce soit avec fondement qu'on ait supprimé ses

baies de l'*elixir sacrum*. J'ai vu cet élixir guérir les fièvres intermittentes, dans le tems que le chardon béni, & les baies de laurier y entroient. Je ne connois point leur utilité comme carminatif. Les feuilles, appliquées à l'extérieur, peuvent être utiles. Je les ai employées avec succès dans les enfures qui n'étoient pas inflammatoires. Elles ont opéré la guérison dans des cas; & dans d'autres, elles ont arrêté les progrès de la maladie.

D U C A F É E T D U T H É.

Je ne déterminerai point jusqu'à quel point ces deux substances sont placées ici convenablement. Je les cite seulement, afin de donner une idée de leurs qualités délétères. Il s'est élevé, à leur égard, beaucoup de disputes sur leurs vertus; & l'on auroit lieu de croire que l'expérience fréquente auroit pu, depuis long-tems, décider cette question. Peut-être ne dépend-elle que de l'usage fréquent & universel qu'on en fait. Toutes les fois qu'un remède est employé universellement, on lui attribue une grande partie des opérations qui n'appartiennent qu'à la nature; & comme personne ne jouit d'une santé parfaite, les effets doivent varier, à proportion que ceux qui en font usage s'éloignent de cet état de perfection. L'homme, dans lequel domine la rigidité, trouve dans l'eau chaude du soulagement; tandis que celui dont les fibres pechent par relâchement, augmente son mal par ce même usage. Si

dans les premiers instans que l'on fait usage d'un remede de la classe de ceux dont nous parlons, il agit sur le systême nerveux, ses effets, à coup sûr, doivent être annulés par l'*habitude*. On ne peut rendre compte de leurs effets, lorsqu'ils sont devenus agréables au goût. S'ils sont bons, on les vante, & l'on n'en parle pas s'ils sont mauvais: nous sommes non-seulement portés à tromper les autres, mais encore à nous tromper nous-mêmes, en nous persuadant qu'ils ont les qualités que nous désirons y trouver. Toutes ces circonstances ont lieu par rapport au café & au thé. Je considère leurs effets comme mixtes, parce qu'ils dépendent de l'eau chaude. Ces raisons ont tant de poids, selon moi, que je ne puis parler positivement à ce sujet; mais on peut attribuer à l'eau chaude les propriétés d'aider à la digestion, de soulager l'estomac surchargé d'alimens, de crudités, & les maux de tête qui en proviennent, d'exciter la sécrétion de l'urine, & peut-être celle de la transpiration. Elle a aussi l'effet d'empêcher de dormir. Ce sont-là les vertus attribuées au thé & au café. Le thé, ainsi que l'eau chaude, affoiblit l'estomac lorsqu'on en fait un usage fréquent, & par conséquent le systême; ce qui donne origine au tremblement & aux affections spasmodiques. Ces mauvais effets s'appliquent au thé principalement. Ayant l'estomac très-sensible, je me suis apperçu que le thé me faisoit mal; j'attribuai d'abord cet effet à l'eau chaude; mais ayant fait usage de quelques plantes in-

digenes, avec de l'eau chaude au même degré, je n'en ai éprouvé aucune incommodité. J'ai répété cette expérience plus de cinquante fois avec le même effet. Je fais actuellement un usage continué du thé; mais sans éprouver le même effet qu'auparavant, par rapport à l'habitude, & à cause de mon âge avancé. Je connois beaucoup d'autres personnes qui ont éprouvé les mêmes effets. Le café n'en produit pas d'aussi remarquables, quoique l'expérience nous montre qu'ils sont de la même nature. L'usage de cette boisson détermine toujours, dans mon estomac, une affection gouteuse, mais sans éprouver de tremblement. Je vais plus loin; car je puis soutenir ce que j'ai avancé sur le thé par son analogie botanique, puisqu'elle appartient à un ordre de plantes de l'espèce narcotique, c'est-à-dire, aux *coadunata*. Ces effets narcotiques sont si remarquables, que les peuples de l'Asie ne l'emploient que quand il a un an. Comme nous le recevons, il a toujours au moins cet âge, & son acrimonie est en quelque sorte dissipée; mais comme il conserve encore une qualité émétique, cela indique que cette acrimonie n'est pas tout-à-fait perdue.

D'après tout ce que nous venons de dire, je pense qu'il nous est permis de conclure, que le café & le thé sont placés ici à-propos comme sédatifs, tant à cause qu'ils affoiblissent le ton de l'estomac, qu'à cause qu'ils diminuent la force du pouvoir nerveux, quoique leurs effets se trouvent infiniment

variés par l'*habitude*, ou les différentes conf-
titutions.

D U S A F R A N .

Celui-ci est une substance *sui generis*. Il nous fournit l'unique exemple des stigmates, provenant des fleurs qu'on emploie en médecine. On pourra, vraisemblablement, trouver quelques propriétés intéressantes en employant cette partie, à cause de l'acrimonie particulière qu'elle contient. Les médecins ont donné au safran une grande réputation ; mais ses effets ne sont pas encore déterminés. Il n'a aucun effet lorsqu'on le donne en petites doses ; & même ceux qui ont traité de la matière médicale, lui ont refusé d'en avoir à grandes doses. J'ai porté une attention infinie à quelques expériences que j'ai faites à cet égard, & j'ai trouvé qu'il n'agissoit que lorsque je l'ai donné à de très-fortes doses, c'est-à-dire, à *deux gros*, comme un stimulant général. On l'a recommandé comme éménagogue, & il m'a réussi à cet égard ; mais on peut être ici trompé : car l'évacuation pourroit avoir lieu naturellement dans le tems où l'on donne le remède ; & en effet, il m'a plus souvent trompé que je n'ai réussi. Quant à quelques effets qu'il a d'enivrer, je ne lui en ai jamais remarqué aucun, non plus qu'aucun effet anodin ou anti-hystérique. Je suis mortifié que *Boërhaave* ait attribué tant de bons effets à ce remède ; car il me semble avoir tiré ce qu'il

en a dit, des livres mis au jour par des écrivains qui n'en avoient vu aucune expérience.

D U N E N U P H A R .

Cette plante n'est citée ici, que parce qu'elle est dans notre dispensaire. Le college de Londres l'a très-à-propos abandonnée, attendu que ses propriétés sont inconnues. On a dit qu'elle étoit anodine, &c. & en effet, l'analogie semble le confirmer, parce qu'elle est du même ordre naturel que les pavots.

L E V I N E T L' A L C O H O L .

J'ai cité ces substances, à cause qu'elles ont les mêmes propriétés que l'opium, & que tout ce qui a été attribué à l'opium peut s'appliquer à elles; avec cette distinction que le vin est moins inflammatoire que son esprit, & que l'alcool l'est plus que l'opium.

Nous avons placé ensuite les titres généraux. On les peut distribuer en trois ou quatre classes, les *acides*, les *astringens*, les *sels neutres*, les *émolliens*, & les *anti-spasmodiques*.

Des acides & des astringens, comme sédatifs. Les acides ont indubitablement le pouvoir de détruire la mobilité de la partie à laquelle ils sont appliqués. Ils semblent agir aussi comme astringent; par cette raison, l'on voit pourquoi je les ai joint ensemble. Plusieurs astringens étendent leurs effets sur tout le système; & tout en produisant la con-

traction, ils détruisent la mobilité : on peut observer fréquemment que l'usage des astringens ou des anti-spasmodiques, est suivi d'*atonie*.

Les sels neutres, comme sédatifs, sont rafraîchissans ; mais on ne fait à quoi attribuer leur opération ; les acides & les sels sont anti-septiques ; & en modérant le mouvement intestin des fluides, ils font cesser l'action qui stimule les solides.

*Les émolliens considérés comme sédatifs, en relâchant les *solida viva*, leurs ôtent leur activité.*

Les anti-spasmodiques, comme sédatifs, sont directement sédatifs ; de sorte que le terme général sédatif, peut souvent s'entendre pour l'autre ; & par cette raison, nous avons cité bien des anti-spasmodiques dans notre liste des sédatifs. Nous ferons cette distinction à l'article des anti-spasmodiques.

DES ANTI-SPASMODIQUES.

A l'égard de toutes les affections du pouvoir nerveux, elles ont été enveloppées d'un voile, qui couvre encore nos idées sur les spasmes, & les qualités des anti-spasmodiques. C'est ainsi que *Gaubius* les définit : *spasmus dicitur violens, invita, inordinata, fibrarum motricium actio* (*). Le mot spasme

(*) Cette définition peut mieux s'exprimer ainsi :
 „ le mot grec original ne signifie que contraction ;
 „ c'est pourquoi, afin de distinguer la maladie, que

ne signifie rien autre que contraction; c'est pourquoi on ajoute, *invita* & *violenta*, & *inordinata*, pour faire entendre que l'action des organes vitaux n'a pas lieu avec régularité, à cause du *stimulus* qui leur est appliqué; parce que le mot *invita* annonce des organes qui peuvent être soumis à la volonté. Ainsi, le *stimulus* ordinaire du cœur, est l'influence du sang veneux: on dit, l'*inordinata contractio cordis*. Tout ceci n'est cependant pas suffisant. Selon la loi de l'économie animale, le relâchement suit toujours la contraction. Toutes les fois que la contraction continue plus long-tems qu'elle ne doit, le spasme a lieu. Si *Gaubius* avoit donc ajouté à cette définition, le mot *durable*, elle auroit été plus parfaite; mais il s'éleve ici une question, pour savoir si le spasme doit être considéré comme une simple contraction seulement, qui continue plus long-tems qu'elle ne doit, ou si l'on doit regarder le spasme comme une

29 nous connoissons actuellement sous ce nom, de
 29 ces contractions, qui sont le résultat de notre pro-
 29 pre volonté, nous ajoutons le terme *invita* à sa
 29 définition. Cela suffit pour la distinguer de celles
 29 qui proviennent des organes de la volonté, quoi-
 29 que le spasme ait lieu de même dans les organes
 29 qui ne lui sont pas soumis. Nous sommes donc
 29 dans la nécessité d'employer quelqu'autres termes,
 29 par lesquels on peut distinguer les contractions
 29 involontaires provenant de maladies, des contrac-
 29 tions naturelles, qui sont les agens immédiates
 29 par lesquels la vie se perpétue. C'est cette raison
 29 qui fait ajouter les termes *violenta* & *inordinata*.

contraction désordonnée, qui se répète fréquemment? *Gaubius* dit fort à-propos là-dessus, qui *spasnum* à *convulsione* distingunt, illum vocant *continuum*, hanc *alternantem musculorum contractionem*; car il y a certainement une distinction entre le spasme & le mouvement convulsif. *Gaubius* ajoute avec raison: *perinde fuerit, num eodem, an diversis nominibus utere. Uterque enim effectus ad idem genus pertinet, partes easdem occupat, similesque & causas & differentias agnoscit, quin & haud rarò, alius in alium transit.* Le spasme est donc une simple contraction, & le mouvement convulsif une contraction désordonnée. Lorsque nous employons le mot spasme, nous devons comprendre, par ce mot, les mouvemens spasmodiques; & par les anti-spasmodiques, les médicamens qui sont propres à suspendre l'une de ces affections, ou toutes les deux.

Quant à leur maniere d'opérer, il est difficile de l'expliquer. Le spasme peut dépendre, ou d'une affluence extraordinaire du pouvoir nerveux vers la partie (*), ou d'une distribution inégale de ce fluide. On voit par-là pourquoi les stimulans & les sédatifs sont anti-spasmodiques; mais en outre, les plus communs stimulans & sédatifs sont distincts des anti-spasmodiques. Les stimulans agissent

(*) On a aussi attribué à la trop grande mobilité & à la foiblesse du pouvoir nerveux, la seconde cause du spasme, à laquelle les stimulans pouvoient remédier.

universellement avec cette propriété sur le système sanguifere : les sédatifs ont même souvent cette propriété, qui manque aux anti-spasmodiques. D'un autre côté, les anti-spasmodiques n'ont pas de propriété narcotique; de sorte que ce sont des remèdes qui doivent être distingués des stimulans & des sédatifs. Nous aurons cependant occasion de dire, que nos anti-spasmodiques ont une connexion intime avec eux; mais ceci n'est pas encore évident; car la plupart de ceux qui sont sur notre liste, sont plus anti-spasmodiques, qu'ils n'ont de propriétés stimulantes ou sédatives. Les anti-spasmodiques sont tirés des trois regnes, & en général, leurs vertus semblent résider dans une huile dans les végétaux, & dans quelque chose d'analogue dans les animaux & dans les minéraux.

DES ANTI-SPASMODIQUES FOSSILES.

L'AMBRE GRIS.

La vraie origine de l'ambre gris a été un sujet de dispute. On en connoît deux particuliers, qui ne sont ni du regne animal, ni du végétal, l'*ambre gris* & le *jaune*, parce qu'on le trouve toujours dans la mer ou sur le bord du rivage; & que son analyse chimique fournit le même principe que le *succin*, c'est-à-dire, le *pétrole*. On peut le juger céphalique & cordial, à cause qu'il est agréable aux nerfs; mais cela ne donne pas une idée

distincte. Il est possible qu'il ait les mêmes qualités que le musc ; mais l'analogie n'est pas ici parfaite ; c'est à l'expérience à déterminer cela. Les corps odorans sont presque les seuls anti-spasmodiques , quoique l'odeur puisse quelquefois se trouver assez foible , dans une substance , pour n'avoir aucun effet sur le corps.

LE SUCCIN , OU L'AMBRE JAUNE.

On a employé celui-ci en médecine ; mais je ne le crois pas soluble dans nos fluides , ni dans aucun menstrue hors du corps ; de sorte qu'il faut le donner en quantité suffisante pour obtenir de puissans effets. Il ne doit point avoir de vertus à cause de cela ; c'est ce que j'ai vérifié après beaucoup d'expériences : on a plus employé les préparations d'ambre , que l'ambre en substance. On en tire un sel acide , que l'on met ensuite au nombre des acides. Dans son état naturel , il n'est pas anti-spasmodique ; & s'il a quelques vertus de ce genre , il les doit à son huile. Cette huile est absolument de la même nature que le *pétrole*. On tire aussi une huile de la même espece du charbon de terre , & des autres substances bitumineuses ; c'est pourquoi nous pouvons parler en même tems des propriétés des huiles fossiles , excepté que le feu peut les altérer , en leur donnant plus ou moins de goût d'empyreume & d'acrimonie ; mais on peut , par une rectification convenable , les ramener toutes au même degré de pureté.

Nous allons donc en parler sous le titre général de

P É T R O L E .

Toutes les huiles fossiles ont été réputées anti-spasmodiques ; mais elles sont également des stimulans très-puissans ; & cette raison fait souvent qu'on ne peut les employer. On les a considérées comme pectorales ; mais on doit prendre, à leur égard, les mêmes précautions comme pour les autres acides, dont on se sert dans cette intention ; car il y a plusieurs maladies chroniques de poitrine, qui sont d'une nature inflammatoire. On a attribué aux huiles fossiles la propriété éménagogue, outre celle anti-spasmodique. Lorsqu'on a le dessein de les employer comme éménagogue, ce doit être, quand il y a des affections spasmodiques de la matrice ; mais elles ne m'ont réussi que rarement, lorsqu'il y avoit des affections de ce genre. Les femmes sont si persuadées de leur utilité, qu'elles les emploient, même sans qu'on les leur prescrive ; j'ai vu des cas où elles en avoient pris pour déterminer l'avortement, même en très-grandes doses, sans d'autres effets que d'avoir porté le trouble en général dans tout le système. Je dois cependant vous prévenir ici, que notre huile de pétrole est communément adulterée par l'addition de deux tiers d'huile de térébenthine ; de sorte qu'à dire vrai, les expériences citées ne conviennent qu'à l'huile de térébenthine. On a dit que les huiles fossiles

étoient propres à guérir les fièvres quartes ; & je conçois , en effet , qu'il est probable que ce soit un effet propre à tous les anti-spasmodiques. Appliquées extérieurement , leurs effets sont plus considérables & plus chauds. On dit qu'elles préservent les extrémités du froid , lorsqu'on les applique en liniment ; & l'on a attribué cette propriété à l'huile de térébenthine , ainsi qu'à celle de succin ; mais , d'après des essais , on n'a jamais pu les employer ainsi , sans causer de l'irritation , & sans que l'effet ait manqué. On les a recommandées dans les enflures œdémateuses , dans la supposition que cette maladie dépendoit d'un relâchement de la partie ; mais les enflures œdémateuses , sont souvent accompagnées d'une enflure érysipélateuse , & d'une tendance à la gangrene : j'ai vu l'huile de pétrole avoir ce dernier effet ; mais nous n'avons pas besoin de nous inquiéter dans cette circonstance , relativement aux topiques ; car aucun d'eux ne sont utiles , excepté l'application des bandes (29) chez les convalescens ; car l'enflure dépend , communément , d'un défaut dans le système. On emploie ces huiles avec plus de succès dans les cas de paralysie. Elles pénètrent quelquefois très - avant dans le système ; mais je ne crois pas qu'elles aient la propriété de parvenir jusqu'à la *moëlle épinière* , lorsqu'on en frotte l'épine du dos : je n'ai pas non plus de connoissance de leur propriété d'arrêter les fièvres intermittentes en frottant la poitrine. On les a aussi employées pour les dou-
leurs

leurs de rhumatismes (30); mais nous ne savons si, dans ce cas, elles agissent par des propriétés stimulantes ou anti-spasmodiques.

DES ANTI - SPASMODIQUES VÉGÉTAUX.

Quant aux plantes anti - spasmodiques, nous en avons placé plusieurs parmi les stimulans. Nous aurions pu citer parmi les *syngenesia*, l'armoise & la matricaire, qui sont placées des premières à la lettre *a*, sous le titre des anti - spasmodiques végétaux: l'agripaume & le pouliot parmi les *verticillatae*; le cumin, la livesche & le meum, parmi les *umbelliferae*, & la sabine parmi les *coniferae*. Toutes ces plantes - ci ont les propriétés de leur ordre. Nous en reparlons ici à cause de l'odeur mauvaise & fétide qu'elles possèdent, lesquelles, réunies aux autres qualités qu'elles ont, deviennent le fondement de leurs vertus anti-spasmodiques. Tous les anti-spasmodiques ont de l'odeur; elle est d'un genre agréable dans quelques-unes; mais elles sont plus communément fétides lorsqu'elles croissent. Sur la ligne de la lettre *a* est ajouté le titre

HERBES FÉTIDES.

On peut employer toutes celles - ci dans les affections spasmodiques. On en a recommandé quelques-unes dans des maladies épileptiques, mais non pas aussi universellement. On les a employées beaucoup plus sou-

Tome III.



vent dans les spasmes du canal alimentaire ; ou que l'on appelle maladie hystérique. Il y a plus, on a supposé que leur action s'étendoit plus loin, & qu'elle arrêtoit les spasmes de la matrice, qui causent la suppression des regles, & les autres symptomes qui les accompagnent. Ce sont - là les qualités générales de ces plantes. Nous ferons seulement quelques remarques sur quelques-unes d'elles.

L' A R I S T O L O C H E

Auroit pu être placée avec les amers âcres déjà cités. Son acrimonie se manifeste par le vomissement qu'elle produit, lorsqu'on la donne en grande dose. Elle entre dans la composition des poudres pour la goutte; & de tout tems, elle a été réputée pour guérir cette maladie. Nous avons vu paroître dernièrement un remede qui venoit d'Allemagne, que l'on prenoit ici pour cette maladie; c'étoit la teinture d'*aristoloche* & de *serpentinaire*. D'autres personnes emploient communément, dans cette intention, la teinture simple d'*aristoloche*.

On doit faire les mêmes observations à l'égard de l'*aristoloche* pour le traitement de la goutte, que pour la poudre contre la goutte en général. *Boërhaave* nous dit, & *Haller* le répète, qu'elle ôte la tunique vilieuse de l'estomac; & ceci, en quelque manière, empêche peut-être qu'on en use dans la goutte. L'*armoise* est plus fétide que les autres plantes de cette classe: cette propriété

Pa faite supposer plus forte; mais je crois qu'elle ne possède pas plus de vertus que celles dont jouit l'absinthe.

L'ARROCHE PUANTE.

Cette plante fournit une substance saline, volatile & fixe, & en plus grande quantité qu'aucune autre plante que je connoisse. Elle pourroit bien avoir quelques vertus particulières; car elle semble effectivement être une plante *sui generis*. Son odeur n'est pas très-volatile, & l'on peut fort bien conserver la plante, soit en extrait, soit en le desséchant. Je n'en ai pas vu faire beaucoup d'essais. Je l'ai vue cependant, différentes fois, avoir des succès dans des affections hystériques, en la prenant en forme de thé.

L A R U E

Est une plante qui a différentes particularités: elle ne contient pas beaucoup d'huile essentielle; & quoique j'aie dit que les vertus des plantes dont nous parlons, doivent dépendre de cette huile, malgré cela il est certain qu'elle a une plus forte propriété antispasmodique qu'aucune autre de celles-là. Comme ses parties sont très-fixes, ses vertus peuvent être employées dans tout leur entier, soit en suc épaissi, ou en extrait. On a particulièrement recommandé la rue dans les épilepsies, & les affections hystériques, & on peut l'employer par-tout où les affections

peuvent être foulagées par les stimulans. Toutes les plantes, que nous venons de citer, peuvent s'appeller anthelmintiques; mais aucune n'a cette vertu autant que la rue. On en administre souvent en lavement une forte décoction, pour détruire les *ascarides* qui assiegent le *rectum*, parce qu'en telle quantité qu'on la fasse prendre par la bouche, elle ne peut porter aussi loin son action.

L A S A B I N E

Abonde en huile essentielle plus que les autres plantes, & est un puissant stimulant: on a dit qu'elle détruisoit les vers, lorsqu'on l'appliquoit extérieurement; mais je n'ai jamais vu cet effet. Prise intérieurement, elle a les mêmes qualités que la rue. Sur la ligne de la lettre *b* se trouve ensuite placé le titre de

G O M M E S F É T I D E S.

La gomme *tacamahaca*, qui est placée à la fin de la liste, comprise sous ce titre, peut être mise avec le *storax* & le *labdanum*. Les autres cinq ont des vertus très-communes: elles sont toutes tirées des plantes *umbellifères*, qui sont en effet plus particulières à l'Europe; c'est pourquoi, nous devrions travailler avec attention, à trouver quelques substances de la même espèce parmi nos plantes, attendu que ces gommes exotiques nous parviennent souvent adultérées. Quoique j'aie déjà remarqué que ces plantes *umbellifères* étoient véné-

neufes, & que leurs gommcs pouvoient être supposées avoir les mêmes vertus, on fait que ces qualités se perdent souvent par la dessiccation. Ce que j'en dis, c'est dans le dessein de vous faire sentir, que le sucle plus âcre de quelques-unes de nos plantes, peut devenir le meilleur remede. Les vertus de l'*assa fatida* du *galbanum* & du *sagapenum*, semblent évidemment logées dans une huile essentielle, qui s'éleve par la distillation faite à l'eau, ou avec les spiritueux. L'huile d'*opoponax* est plus difficile à obtenir, & la gomme ammoniacque ne donne pas du tout d'huile essentielle par la distillation. Je concludrois delà, que les vertus anti-spasmodiques sont d'autant plus grandes dans ces gommcs, qu'elles contiennent une plus grande quantité d'huile essentielle. Elles stimulent toutes l'estomac, & on les emploie à exciter l'appétit, & pour provoquer la digestion, dans les pays où elles prennent naissance. On s'en sert chez nous comme des stimulans & des anti-spasmodiques, parce qu'elles deviennent carminatives dans l'estomac & dans les intestins; & on les emploie aussi pour faire cesser les affections spasmodiques, qui se manifestent dans le canal alimentaire, à l'occasion des maladies hystériques. Elles sont laxatives comme l'aloës, à un certain degré, & leur fréquent usage est sujet, comme lui, à irriter aussi le *rectum*; quoiqu'elles ne soient ni dans leurs qualités irritante & purgative, aussi actives que l'aloës. Celles-ci ont été employées comme anthelmintiques, ainsi que les gommcs fêti-

des que j'ai déjà citées. Il y a des exemples communs que les fortes odeurs affectent cette classe d'insectes. L'*assa fetida* a long-tems été employée dans ce dessein, & on l'a encore mise dernièrement en pratique. Elles deviennent souvent diurétiques, lorsqu'elles pénètrent dans le sang; mais elles ont une action diaphorétique plus remarquable. *Sanctorius* affirme, que l'*assa fetida* possède davantage cette dernière vertu. On peut les regarder justement comme pectorales à cause de ces qualités; non-seulement parce qu'elles excitent la sécrétion du mucus dans les poumons, mais aussi à cause qu'elles y portent leurs vertus anti-spasmodiques. Quoique la gomme ammoniaque soit recommandée comme le plus puissant pectoral, je ne doute de cette supposition. Quant à moi, je préfère l'*assa fetida*, qui est cependant un des pectoraux échauffans, dont on fait très-fréquemment un mauvais usage. On a employé ces gommes, comme le *castoreum*, dans les fièvres; & l'on peut s'en servir, avec succès, lorsqu'on les emploie, après avoir reconnu le tems convenable à administrer les stimulans anti-spasmodiques: je les emploie très-peu, à cause que leur propriété stimulante excède leur vertu anti-spasmodique. Je considère leur vertu éménagogue, comme un effet sur tout le système, & dont je ferai ensuite mention. J'imagine que ce n'est pas sans fondement, qu'on dit qu'elles occasionnent une raréfaction, & une turgescence de toute la masse du sang. A l'égard de l'aloës, cela est déjà prouvé; il détermine non-

seulement le flux hémorrhoidal, mais aussi il provoque les hémorrhagies, & peut-être, par cette même action, l'évacuation menstruelle. En général, les odeurs les plus subtiles sont les meilleures, comme anti-spasmodiques; & c'est pourquoi, j'imagine que ce n'est pas sans raison, que l'*assa fetida* semble avoir prévalu sur toutes les gommes, dans notre pratique actuelle.

Quant à toutes ces gommes, elles sont d'une préparation aisée pour l'utilité de la médecine; car on peut les extraire, soit par l'eau ou par les esprits ardents; mais ces derniers réussissent mieux. Il est difficile d'en déterminer la dose, non-seulement à cause de la variation de leurs effets sur différentes personnes, mais aussi à cause de leur force qui varie selon le tems qu'on les a conservées. Je les donne depuis cinq grains jusqu'à un gros. J'ai vu prendre deux gros d'*assa fetida* dans vingt-quatre heures, & produire fort peu d'effets; mais on ne doit pas regarder cela comme une règle générale, parce que cela dépend probablement des substances hétérogènes, contenues dans ce remède.

D U C A M P H R E.

Cette substance mérite une attention particulière, à cause des bons & mauvais effets qu'elle peut avoir en médecine. Sa nature la fait considérer comme une substance d'une espèce très-particulière; car l'art ne peut opérer aucune altération à son égard. Par sa nature, elle approche de l'huile essentielle à

elle provient de végétaux , & on l'obtient par la distillation avec l'eau ; elle a une odeur âcre , & elle est soluble dans l'esprit ardent ; elle n'éprouve pas comme eux une décomposition par la distillation ; car elle ne se sépare pas en huile , en acide & en terre ; mais elle s'éleve toujours de la même maniere ; elle differe aussi , par ses rapports , avec les acides , en ce qu'elle s'unit avec eux sans faire d'effervescence , & en ce qu'elle se sépare d'eux par l'addition de l'eau , sans être altérée. Nous pourrions enfin citer la maniere particuliere dans laquelle le camphre se cristallise. On dit qu'on a remarqué quelque chose de cette espece dans les huiles essentielles ; mais j'ai toujours observé que ces cristaux , contenus dans les huiles essentielles , étoient différens , & qu'ils approchoient davantage d'une cristallisation réguliere. Je ne saurois vous dire quel parti on pourroit tirer de ces particularités. Quant à son analogie botanique , on tire cette substance d'une espece de laurier. Notre laurier ordinaire se rapproche par ses qualités sensibles du laurier cerise , lequel est cité comme un sédatif très-fort. Effectivement , toutes les substances qui possèdent l'amertume du laurier , sont justement suspectées d'être de la même nature. Le camphre , quoique plus piquant , me paroît avoir la même saveur ; c'est pourquoi je voudrois d'abord faire sentir qu'on doit le soupçonner d'avoir les mêmes qualités , & qu'il faut prendre , conséquemment , la même précaution pour l'administrer. *Mangini*, de Bologne , s'est occupé à faire des

expériences avec le camphre sur différens animaux , & a trouvé que c'étoit un poison pour eux. Quelques grains suffisoient pour tuer des oiseaux , & une forte dose faisoit enrager , ou détruisoit les quadrupedes. J'ai tiré ces faits d'un Journal littéraire. Il paroît cependant dans cet écrit , qu'il produisoit le sommeil dans quelques animaux, lequel étoit suivi de la mort, sans aucun autre symptome ; que dans d'autres, ils s'éveilloient avant la mort, tomboient dans des convulsions, & devenoient enragés. Il semble agir aussi principalement sur l'estomac ; un morceau de camphre, avalé dans son entier, produit l'effet que je viens de citer ; car après l'avoir rejeté, on a trouvé qu'il avoit fort peu diminué de son poids. Je rapporte tout cela, pour montrer le pouvoir du camphre sur le système, & vous en indiquer en même tems le danger.

On a beaucoup disputé sur les propriétés du camphre. Vous verrez aisément que cela provient des différens effets des doses inégales sur des constitutions qui varient. Son acrimonie considérable, son odeur forte, & d'une espece désagréable, nous conduisent à considérer le camphre comme un stimulant. Ses qualités sensibles ont donné occasion à une dispute, qui n'est pas encore terminée comme il faut : on doute s'il est échauffant ou rafraichissant ; il produit de la chaleur dans la gorge ; & quelques personnes même le rejettent avec une sensation d'inquiétude, qui produit en même tems de la chaleur, tandis que d'autres personnes peuvent le prendre à grande dose,

fans aucun effet sensible. Il s'est aussi élevé des contestations sur la cause de la différence des effets du camphre. Quelques personnes tirent leur raisonnement de ce que le camphre est pris en morceaux entiers, & disent, qu'il y a toujours dans nos poudres quelques molécules entières, qui nagent à cause de leur gravité spécifique dans l'estomac, & stimulent son orifice supérieur, que l'on fait être très-sensible, d'où provient la chaleur qu'on apperçoit. Cela doit certainement nous faire prendre la précaution de réduire en molécules subtiles le camphre, lorsque nous le donnons; mais quant à ses effets échauffans & rafraîchissans, je pense qu'il est actuellement très-généralement reçu, qu'il rafraîchit plus qu'il ne stimule le cœur, ni les vaisseaux, & qu'il n'augmente point la fièvre; de sorte que les propriétés anti-spasmodiques du camphre sont les seules qu'on admette: c'est pour cela, ainsi que par rapport aux disputes qui existent sur des substances de cette nature, que nous devons faire un article séparé des anti-spasmodiques.

On l'a souvent employé comme anti-spasmodique dans les affections hystériques, & dans les maladies du genre des affections hypochondriaques; & il peut être utile, partout où les maladies sont purement spasmodiques. On a employé aussi le camphre pour la manie. Le docteur *Kinnear* nous cite différens exemples dans les transactions philosophiques, de manies guéries par ce remède, donné à la dose d'un *demi-gros*. Je crois aisément aux succès de ce médecin; mais il y a plusieurs

especes de manies ; car après avoir fait différentes expériences , je ne puis me vanter d'en avoir obtenu des succès. Quelquefois cependant il produit plus de calme & de tranquillité ; mais jamais il n'a achevé une guérison. Au reste , dans une maladie aussi opiniâtre , & qui exige des remedes si violens , on ne doit pas rejeter le camphre aussi promptement. Le camphre n'a pas été plus recommandé que les autres anti-spasmodiques , peut-être à cause de l'incertitude de ses effets , & de la grande variété des causes , desquelles la maladie peut provenir. Je l'ai vu effectivement n'avoir aucun succès dans l'épilepsie ; mais il m'en a produit de bons dans d'autres cas , en éloignant souvent les intervalles , entre les accès qui étoient fréquens auparavant ; & lorsque la maladie étoit en quelque sorte accidentelle , & provenoit de quelques passions de l'ame , comme de la peur , &c. je l'ai vu conduire à une guérison parfaite.

C'est dans les fievres qu'on a principalement employé le camphre. Agit-il alors comme un anti-spasmodique ? c'est à vous à le décider. Quelques medecins l'appliquent universellement à toutes les fievres ; tandis que d'autres bornent son usage à celles d'une espece maligne , comme la peste , les fievres putrides , & toutes celles qui sont accompagnées d'exanthèmes , du genre des fievres miliaires & pétéchiâles. Dans ce pays , nous n'avons pas de fievres malignes proprement dites ; de sorte que je ne puis vous en dire l'usage dans ces cas. Nous nous en servons dans

la fièvre nerveuse, où les forces vitales sont opprimées, & dans ce cas, il est fort utile; & je pense qu'il le seroit encore davantage, si nous l'employions à des doses plus grandes. *Heucher*, dans sa dissertation intitulée, *Ignis Igne extinguendus*, & dans laquelle il paroît avoir beaucoup d'expérience à cet égard; *Heucher*, dis-je, recommande le camphre dans les fièvres de toutes espèces, particulièrement dans la dernière que nous avons citée. *Pou-teau*, chirurgien d'un hôpital de femmes à Lyon, nous a rapporté, dans un livre publié dernièrement, sous le titre de *Mélange de Chirurgie*, qu'une épidémie s'étoit jettée sur les femmes, qu'elle étoit accompagnée de fièvre, de coliques, & de symptômes d'une nature inflammatoire: & que les viscères mêmes avoient été trouvés enflammés après la dissection, de sorte que l'inflammation s'étoit étendue jusques à la matrice, dont la membrane interne paroissoit livide & gangréneuse; & le même chirurgien nous dit ensuite, que le camphre dissout dans l'huile, & préparé en forme de sirop, avoit opéré une parfaite guérison, en le donnant à la quantité de cinq grains par doses; on en faisoit prendre trois dans l'espace d'une demi-heure, & l'on en donnoit une dose cinq heures après, en continuant jusques à en faire avaler trente grains par jour. Quant à sa manière d'agir, voici un fait. Une femme qui venoit d'être délivrée, fut aussitôt saisie de douleurs & de coliques violentes; & quoique la maladie parût dangereuse, elle en fut guérie entièrement, après

lui en avoir fait prendre foixante grains dans une demi-heure ; mais en se mettant au lit , elle fut saisie d'un froid , accompagné de pâleur , qui sembloit la rapprocher de sa dernière heure : ces symtomes céderent cependant au vin chaud qu'on lui fit prendre & à l'application des serviettes chaudes ; mais le froid , loin d'être accompagné de frisson , le fut au contraire d'une sueur qui ramena la santé. J'ai observé moi - même un exemple analogue à ceci. Un maniaque ayant pris quarante grains de camphre à la fois , fut tout - à - coup saisi de froid & de pâleur , & son pouls devint foible & petit , mais il revint à lui bientôt après. Vous pourrez trouver un autre exemple de l'effet du camphre , dans le premier volume des Consultations d'*Hoffmann* , dans un article ayant pour titre , *de Camphoræ in Dosi scrupul. duor. effectu*. J'ai cité tous ces exemples pour vous faire connoître les effets du camphre comme sédatif , en affoiblissant les mouvemens du système , & l'action du cœur & des vaisseaux. Mais pour en revenir à l'usage du camphre dans les fievres , *Pouteau* dit que le camphre n'est pas utile dans le phlegmon ; mais que c'est un remede parfait dans les érétynelles. Il assure qu'il est utile dans les pleurésies & les péripleumonies , qui ont lieu dans le printems ; qu'il prétend être d'une espece érétypélateuse , & que cette observation devoit son origine à l'épidémie qui s'étoit jettée sur les femmes de son hôpital , dont la nature érétypélateuse étoit devenue évidente après la dissection , ce qui l'avoit conséquemment con-

duit à employer le camphre. On peut douter de cette espece de raisonnement. Les érétyppelles & le phlegmon sont très-difficiles à distinguer, & nous faisons usage ici dans notre pratique, indifféremment du camphre dans toutes les inflammations externes, & par-tout avec les mêmes succès, quoiqu'il ne réussisse pas toujours. Voici une circonstance, c'est-à-dire, l'affection rhumatismale, qui approche très-près de la nature phlegmoneuse, dans laquelle le camphre est d'un usage particulier. Si la distinction est donc aussi difficile à faire extérieurement entre l'érétyppelle & le phlegmon, elle doit l'être bien plus, à plus forte raison, lorsque les maladies ont leur siege intérieurement. Il y a très-peu d'auteurs qui aient traité des érétyppelles internes. Vous en pouvez trouver un exemple dans *Lomnius*; mais ces exemples sont très-rares. Il étoit donc réservé à *Pouteau* de les distinguer: car les pleurésies & les péripneumonies qui arrivent dans le printems, sont ici, ainsi que sous la Zone Torride, autant que mes facultés me permettent de voir, d'une nature généralement inflammatoire. Si nous pouvons faire quelque distinction utile entre le phlegmon & l'érétyppelle, c'est que le phlegmon a son siege entre le tissu cellulaire sous la peau, tandis que l'érétyppelle est située dans le tissu réticulaire. Nous devons, par cette raison, être plutôt porté à regarder les faits rapportés par *Pouteau*, comme des exemples du pouvoir du camphre en général dans des cas inflammatoire. Quoique ce ne soit pas ici le lieu d'ad-

mettre des distinctions , cependant ce même chirurgien , en nous rapportant un autre exemple assez curieux , nous dit que la gangrene est ordinairement entourée d'un cercle érysypélateux , qui semble être la cause de son extension ; qu'en administrant le camphre , on arrête la mortification , & que l'érysypelle se change en phlegmon. En voilà assez , quant à l'usage du camphre dans la fièvre. Hoffmann nous donne dans son traité , *de Tuto Camphoræ usu interno* , plusieurs exemples de fièvres nerveuses guéries par le camphre , & quelques-uns aussi de fièvres d'une espèce purement inflammatoire. Nous ne l'employons pas ici dans ces dernières. Lorsque les effets du camphre ne sont pas évidens , je pense que cela provient de ce qu'on ne l'a pas fait prendre en assez forte dose.

Nous parlerons ensuite de l'usage du camphre dans les hémorrhagies , par rapport à ce qui nuit à ses effets dans des cas inflammatoires. Hoffmann & tous les médecins allemands , le recommandent fortement dans les hémorrhagies de toutes espèces , & disent que quand on le donne à la dose de demi-gros , il n'augmente pas la fréquence du pouls , & que par-là , il peut avoir des succès ; mais mon expérience ne s'étend pas jusques-là. Cette qualité ne s'accorde pas avec une autre qu'on a attribuée au camphre , c'est-à-dire , celle d'exciter le flux menstruel , ce qu'il peut faire par son pouvoir anti-spasmodique. On ne peut même concilier cela aisément avec un autre effet attribué au camphre , c'est-à-dire , celui de don-

ner de la fluidité au sang dans les vaisseaux: Je desirerois qu'on eût examiné plus exactement les expériences sur lesquelles de telles conclusions ont été tirées.

Hoffmann cite l'usage du camphre dans les maladies vénériennes (31), dans tous ses états, & même il le recommande comme le remede le plus agissant dans la gonorrhée récente. Mais il paroît que cet auteur n'a pas parlé dans ce cas d'après sa propre expérience; & en effet, il parle très-succinctement sur cet objet, sans entrer dans les détails sur la maniere de le donner. On pourroit l'employer, peut-être, dans la gonorrhée récente, en en frottant la verge sous forme d'onguent, afin d'en modérer l'inflammation, comme la premiere indication à remplir, & l'on pourroit l'associer avec d'autres diaphorétiques, lorsque la maladie seroit plus avancé. J'imagine qu'il pourroit aussi, dans ce cas, agir d'une autre maniere; on a dit que le camphre affoiblissoit le pouvoir de la génération. Il n'est pas aisé de déterminer cela par l'expérience. Il y en a quelques-unes rapportées dans des livres qui semblent contredire cela directement; & parmi celles-là, le camphre paroît plutôt provoquer à la copulation. S'il a cependant le pouvoir de modérer l'inflammation, d'arrêter les hémorrhagies, & d'agir en général comme un sédatif puissant sur le système en général, je dois en conclure qu'il devoit affoiblir aussi les parties génitales.

Ceci nous conduit à une autre maladie: c'est-à-dire, lorsqu'un stimulus vénérien im-
prévu

prévu produit des pollutions nocturnes, ou des émissions de semence sans érection. Cette guérison est extrêmement difficile ici; car la maladie paroît accompagnée de foiblesse de tout le systéme nerveux; & j'ai observé que ceux qui sont affectés de cette maladie, sont souvent extrêmement hypocondres. J'ai pensé d'abord, en traitant cette maladie, à employer l'opium pour interrompre l'habitude. Il arrêtoit quelquefois pour un seul jour le retour de cette affection; mais lorsque je le donnois fréquemment, je trouvois qu'il augmentoit plutôt la maladie par sa propriété stimulante, & celle de faire séjourner les alimens; c'est pourquoi j'ai eu recours au camphre, qui m'a procuré les effets que je desirois. Je le faisois prendre à l'instant de se coucher. Ce sont-là les maladies particulières dans lesquelles le camphre a été employé. Nous allons parler de quelques qualités générales qu'on lui attribue.

On a dit que le camphre avoit une vertu somnifère; mais je ne m'en suis jamais aperçu, en quelque quantité que je l'ai fait prendre. Elle n'est d'ailleurs jamais apparente que quand on le donne dans le cas d'irritation: le camphre la fait cesser, & alors la tendance naturelle au sommeil succède à cette affection. On a attribué au camphre une autre qualité, celle d'être diaphorétique. Cette propriété peut être réelle, lorsqu'elle dépend de déterminer le relâchement de la surface du corps, & de faire cesser la constriction; mais le camphre, ainsi que les stimulans, ne réussit pas

toujours. J'en ai vu donner deux scrupules sans aucun effet ; & lorsqu'il devient diaphorétique dans la fièvre, il agit probablement, en faisant cesser l'inflammation, tandis que son stimulant agit encore.

On a regardé le camphre comme anti-septique ; & *Pringle* attribue à cette qualité ses effets dans les fièvres. Par ce que nous avons déjà dit, & par les expériences de *Mangini*, il est probable que le camphre agit sur l'estomac ; & si quelques substances, en petite quantité, peuvent devenir anti-septiques dans nos fluides, je pense que le camphre a droit à cette propriété, parce qu'il se répand aisément, & pénètre dans tout le système.

DES HUILES EMPYREUMATIQUES.

Les huiles empyreumatiques des végétaux ont probablement les mêmes vertus que celles des animaux, quoiqu'elles soient à présent hors d'usage. Vous pouvez consulter les livres de chymie, pour connoître les changemens qu'éprouvent les huiles animales & végétales par la distillation. *Lewis* recommande, dans le dispensaire d'Edimbourg, de bannir l'*huile de brique* ; mais on doit entendre par-là, que ce n'est qu'à cause de sa consistance ; car, par les changemens que lui font subir les distillations répétées, nous avons toutes les raisons possibles de supposer que son action se porte en général sur le système nerveux, & que ses qualités anti-spasmodiques approchent de celles des huiles empyreumatiques des animaux.

Le chymiste *Dippel*, qui a mis celle-ci en réputation, en répétoit quarante fois la distillation; & dans les dispensaires allemands, il est dit, que ce procédé ne doit être répété que quinze ou vingt fois. Il seroit à desirer qu'on trouvât quelques moyens d'abrèger ce procédé; car par la dépense qu'il exige, & l'ennui qu'il cause, ni nos chymistes, ni nos apothicaires ne veulent point s'y conformer (*). Nous pouvons supposer que les huiles empyreumatiques animales

(*) L'addition de l'eau, & la distillation ensuite, sont la méthode proposée par plusieurs auteurs, pour hâter ce procédé. *M. Baumé* propose l'addition de l'éther: il dit qu'en les mêlant ensemble, il se précipite, de l'huile empyreumatique, une matière gommeuse épaisse, & que la liqueur, qui surnage, reste plus pure. Il dit aussi qu'on en peut faire davantage en deux distillations ménagées, que par dix distillations qui ne le seroient pas.

Toutes les fois que ces huiles empyreumatiques sont tirées du regne animal ou végétal, elles sont de la même nature; & quand elles sont portées au plus haut degré de pureté, elles deviennent des remèdes très-utiles. Dans cet état, elles sont claires & limpides; elles perdent une grande portion de leur gravité spécifique, deviennent évidemment plus volatiles, & leur odeur & leur saveur sont beaucoup moins désagréables. Elles deviennent aussi solubles dans l'esprit-de-vin, en les exposant souvent ou long-tems au contact de l'air; elles se phlogistiquent, perdent leurs qualités, deviennent noires, & reprennent leur saveur empyreumatique. Par cette raison, on doit les enfermer dans des petites fioles, bien bouchées; car on ne peut les laisser ouvertes quelques instans, sans qu'elles s'altèrent.

font anti-spasmodiques, par la mauvaife odeur qu'elles donnent à la premiere distillation; mais alors cette fétidité est affociée avec une si forte acrimonie, que la partie stimulantte domine la qualité anti-spasmodique. *Hoffmann* nous dit à ce sujet, que quelques gouttes d'huile de corne de cerf, jettent un homme fort dans une sueur abondante, que par des distillations répétées, cette odeur fétide se dissipe, & que les huiles acquierent une grande volatilité; que leurs vertus anti-spasmodiques s'augmentent, à chaque fois qu'on répète la distillation, & qu'enfin elles approchent de la nature du camphre. Si ce n'étoit à cause de la cherté, on pourroit certainement les employer extérieurement comme anti-spasmodiques. On les a employées de cette maniere pour guérir les *cataractes*. Elles ont arrêté les progrès de la maladie, & soulagé ses symptomes dans une circonstance. Elles ont entièrement résous la cataracte dans un autre cas, qui n'étoit pas encore ancien. On a employé les huiles animales empyreumatiques, intérieurement dans les maladies hystériques & hypocondriaques; & l'on a dit qu'elles avoient eu de la réputation pour le traitement de l'épilepsie; mais je pense que ceci est sans fondement; car cette maladie peut souvent dépendre des causes au-dessus de la portée des anti-spasmodiques; & lorsque cela se rencontre, il y a peu de moyens qui puissent produire assez de changement dans le système, pour faire cesser l'irritabilité. J'imagine que si les anti-spasmodiques n'ont sou-

vent pas leur effet , soit dans les affections hystériques , soit dans les affections hypocondriaques , c'est parce que nous les employons dans tous les tems , & qu'ils deviennent par-là habituels & familiers au système, & n'ont plus leurs effets lorsqu'on les donne dans le tems du paroxisme , où l'on doit les employer seulement. Pour faire cesser l'irritabilité , nous devons faire usage avec confiance des sédatifs & des astringens. On a employé aussi avec succès des huiles empyreumatiques dans les fievres intermittentes , lorsqu'on les a données , comme l'opium , avant le paroxisme. On s'est aussi servi de ces huiles dans la fièvre continue , & dans ce cas , elles avoient quelquefois toutes les propriétés du camphre , tandis qu'elles ne les possédoient quelquefois que partiellement. Quoique leur usage n'ait été fondé que sur peu d'expériences , elles ont eu encore plus de réputation que le camphre , par leurs propriétés anodines ; mais j'imagine qu'elles agissent , comme lui , plutôt en faisant cesser les spasmes & l'irritation , que par quelques propriétés directement anodines.

L'ÉTHÉR.

Est très-analogue aux substances dont nous venons de nous occuper ; c'est une substance huileuse , sans couleur quand elle est pure , & soluble dans les esprits ardens rectifiés ; elle ressemble par l'odeur & par la saveur aux substances dont nous avons parlé ci-dessus ; &

quoiqu'elle ait une autre origine, elle a encore des propriétés de même nature. On a trouvé qu'il étoit utile dans les maux de tête d'un genre spasmodique : il a eu même du succès dans ceux qui étoient inflammatoires, & qui provenoient de rhumatisme. Dans les maux de dents, il réussit très-bien, lorsqu'on l'applique comme il faut; & dans ce cas, il donne non-seulement un soulagement momentané, mais encore durable. Pour qu'il agisse, il doit être converti en vapeur, & la chaleur du corps suffit; c'est pourquoi lorsque nous l'employons, nous couvrons la partie avec la paume de la main, afin de repousser la vapeur par la chaleur, & de prévenir sa dissipation dans l'air. Il seroit utile de pouvoir en faire autant avec le camphre. L'éther est plus volatil; a plus d'action que le camphre, & affecte bien plutôt les nerfs en particulier. C'est par cette raison que l'on préfère l'éther au camphre, dans toutes les affections spasmodiques de l'estomac & des premières voies. La méthode de l'employer, est de l'étendre dans de l'eau (32); & par ce moyen, lorsqu'il ne se dissipe pas, il agit plus puissamment. Je ne fais jusqu'où peut s'étendre son usage dans d'autres affections spasmodiques. On pourroit l'employer peut-être dans l'épilepsie. On ne s'en sert point dans les fièvres; mais en lisant les ouvrages d'*Hoffmann*, vous verrez qu'il l'a souvent employé dans ces cas; & autant qu'on peut s'en rapporter au témoignage qu'il nous donne d'un remède de son invention, & dont il devoit obtenir quelque avantage, il a

trouvé qu'il possédoit des vertus étonnantes ; car sa *liqueur anodine minérale* n'est rien autre que de l'éther étendu dans de l'esprit-de-vin.

LES HUILES ESSENTIELLES.

Sont séparées & déposées dans des cellules particulieres qui existent, tantôt dans une partie, tantôt dans une autre des végétaux. Nous pouvons quelquefois obtenir celles-ci comme la nature les prépare, en ouvrant le tissu cellulaire des plantes, & en les exprimant ; mais cela n'est pas toujours praticable, & alors nous sommes obligés d'avoir recours à la distillation. Nous devons toujours prendre garde à la chaleur que l'on applique, pour qu'elle n'occasionne pas de changement pendant la distillation ; car une chaleur trop forte leur donne une odeur empyreumatique : on fait passer dans le récipient des parties grossieres. Quoiqu'on les obtienne avec tout l'art possible, elles sont sujettes à éprouver des changemens considérables, lorsqu'on les conserve quelque tems, & alors elles perdent leur esprit recteur, & leurs parties utiles comme remedes, à moins qu'on ne les garantisse très-exactement du contact de l'air. L'esprit recteur s'en dissipe en effet ; mais pas assez pour les empêcher de conserver leurs propriétés médicales, si la partie qui reste ne se trouvoit enveloppée dans l'huile devenue épaisse. Tout ceci nous indique, que lorsque nous voulons obtenir quelques vertus des huiles essentielles, nous devons nous servir des plus récentes.

Les vertus des huiles essentielles sont généralement celles des plantes qui les fournissent. On a supposé autrefois qu'elles contenoient toutes les propriétés de toutes les parties qui constituoient les plantes; c'est ce qui les a fait nommer essences; mais ceci n'arrive que très-rarement. Les propriétés des plantes ne se bornent pas toujours aux parties odorantes. Nous ne trouvons pas dans l'huile essentielle de canelle, la partie astringente de l'écorce, ni l'amertume de l'absinthe dans son huile. On peut voir par-là que nous ne pouvons parler, qu'en général, des vertus évidentes des huiles essentielles, & que nous n'avons pas encore un nombre suffisant d'expériences, pour tenter de déterminer leurs différences.

Les huiles essentielles sont principalement tirées de la classe des stimulans. Les *verticillatae* donnent toutes une huile essentielle, & leurs propriétés sont plus égales que celles des plantes mêmes; car les plantes tirent souvent les propriétés qui les distinguent d'une partie plus fixe qu'elles. Quant aux *umbellatae*, il semble que la même chose a lieu; mais on n'a pas fait assez d'expériences pour déterminer, si les huiles essentielles de cette classe participoient aux qualités vénéneuses de ces plantes. On ne croyoit pas que les *siliquosae* contenoient une huile essentielle. Les expériences exactes nous démontrent cependant qu'elles en ont, & que c'est une huile essentielle, probablement d'une espèce précieuse, parce qu'elle est très-volatile, piquante & extensible; & nous savons que les parties les plus volatiles & pé-

névrantes ont les vertus les plus anti-spasmodiques. L'esprit recteur est très-abondant dans la moutarde & dans le raifort sauvage ; il l'est aussi probablement de même dans leur huile essentielle. Cette même observation peut également s'appliquer aux huiles des *alliace*. On tire des huiles essentielles d'une espèce particulière des plantes *conifères*, qui nous fournissent les différentes substances balsamiques. Les huiles de la classe des aromatiques approchent de la nature du camphre ; mais celles des autres substances ont différentes vertus, dont on pourra juger les qualités, par ce que nous avons dit des vertus relatives des plantes, qui y résident dans une partie volatile ou fixe.

On a annoncé toutes les huiles essentielles comme anti-spasmodiques ; mais nous avons été trompés par le camphre, les huiles empyreumatiques ou l'éther : car leur action se borne à la partie à laquelle on les applique ; & par cette raison, leurs effets sont plus remarquables comme carminatifs, que comme agissans sur le système. Elles possèdent aussi plus de propriété stimulante qu'aucune des substances que nous avons citées ; c'est aussi pourquoi on ne devoit pas les donner dans les maladies inflammatoires, mais dans celles où il y a engourdissement & relâchement.

On a banni de la pratique de la médecine un grand nombre d'huiles essentielles, tant à cause qu'elles ne contenoient pas toutes les propriétés des plantes dont on les avoit tirées, qu'à cause qu'on les adultere fréquemment.

On ordonne , même rarement , celles qui sont encore dans nos dispensaires. Nous sommes cependant sujets à tomber dans l'excès , soit en notre faveur , soit à notre préjudice ; car il est possible que ceci offre des exceptions à nos regles générales. Ce que nous avons dit des huiles essentielles , appartient encore plus aux eaux distillées ; car elles en sont peu imprégnées ; de sorte qu'on compte peu sur leurs vertus. Il y a ici cependant des exceptions ; car nous voyons que l'eau de menthe poivrée est un très-bon remede , soit comme carminatif , soit comme anti-spasmodique dans les premières voies ; & cette propriété est *probablement* plus active dans les eaux distillées , que dans les huiles essentielles. Ceci offre quelque chose de contradictoire , à ce que nous disons maintenant ; mais il est certain que l'huile essentielle , & l'eau distillée de différentes plantes , sont souvent plus actives que ne l'annoncent la substance des plantes qui les fournissent. Le laurier cerise nous offre un exemple évident de cela ; car *Langrisch* a trouvé des propriétés vénéneuses dans les eaux distillées de ce laurier ; & il dit qu'il est d'une nature beaucoup moins active lorsqu'on le donne en substance (33).

D U M U S C.

Il me semble que je dois préférer parler ici de cette substance , à cause qu'elle approche des autres par ses propriétés. Le musc se trouve dans le petit nombre de remedes que

nous fournit le regne animal. C'est une substance de ce regne d'une espece particuliere, qui contient une portion considerable d'huile essentielle; & , par cette raison, elle appartient à la classe des anti-spasmodiques. Il est extrêmement volatil; car il se répand très-vite dans l'athmosphere. C'est la substance la plus odorante de la nature, & en même tems celle qui conserve le plus son odeur. Le musc a long-tems été sur la liste des remedes officinaux; mais ses propriétés ne sont pas, à mon avis, encore connues. Nous devons ce que nous en savons aux *Chinois*; car ils nous ont appris à le donner à forte dose; & ils nous ont montré par-là qu'il étoit un bon anti-spasmodique. En effet, nous nous en sommes servis depuis dans toutes les especes d'affections de ce genre. Nous l'avons employé dans les affections hystériques & hypocondriaques, que nous supposons toujours provenir des affections spasmodiques du canal alimentaire, auxquelles la matiere de la *goutte* donne souvent lieu: on a même observé que dans ce cas, il avoit des succès, & qu'il avoit guéri des attaques de gouttes portées sur l'estomac, ainsi qu'on peut le voir dans les Essais de Londres. On voit par-là que ses propriétés ne se bornent pas aux affections spasmodiques. Il a eu des succès pour guérir le hoquet; & *Hillary* nous dit qu'il en a dans les violentes affections spasmodiques, appellées *coliques des peintres*. Son analogie ne l'a pas conduit à l'employer dans la *passion iliaque*, quoique je sois persuadé qu'il puisse l'être avec succès. On em-

plie souvent le musc dans l'épilepsie , mais avec la même restriction que nous avons déjà appliquée aux huiles empyreumatiques dans ce cas. *Hillary* nous apprend que dans le *tétanos* , le musc , associé à l'opium , est un remède qui a de l'effet. Les Chinois ont principalement employé le musc , comme nous l'administrons actuellement pour la rage , provenant de la morsure des chiens ; & son efficacité , à cet égard , est actuellement connue. Nous pensons , avec raison , qu'on doit l'employer dans cette maladie avec beaucoup de succès ; car on a admis assez généralement qu'on devoit la considérer comme une affection spasmodique ; & par-tout où nous doutons de la nature de la maladie , nous devons en tirer la conséquence , & la caractériser par la nature du remède qui a servi à la guérir.

On a aussi donné le musc pour guérir les fièvres. Doivent-elles être toujours considérées comme une affection spasmodique ? C'est ce que je ne m'engagerai point à déterminer ; mais par-tout où elles ont lieu , accompagnées de tremblemens , & de soubresauts des tendons , &c. le musc a non-seulement la propriété de les modérer , mais encore de les faire cesser. Nous trouvons que le docteur *Wall* s'en est servi dans sa pratique , lorsqu'il y avoit une diathèse inflammatoire ; mais je n'affirmerai point s'il l'a employé avec raison dans ces circonstances. Le musc a de grandes propriétés dans les fièvres nerveuses & malignes. *M. Reid* a trouvé qu'il avoit une grande efficacité dans les maladies des prisons. Je suis

étonné que le docteur *Pringle* n'en ait rien dit dans ces maladies. Son silence me porte à conclure qu'il n'a pas eu d'objection à faire contre cela. Il donne un exemple de ces effets , & il dit qu'ils n'ont pas été aussi prompts que le dit *M. Reid* ; mais il s'en faut de beaucoup qu'on puisse conclure quelque chose de cet essai.

On a employé aussi le musc dans la manie. Cette maladie dépend souvent de causes que la médecine ne sauroit attaquer , & devient souvent héréditaire. Le musc par conséquent tombe en défaut , dans ce cas , comme les autres remèdes ; mais j'ai vu , dans ce cas , le musc avoir plus d'effet qu'aucun remède. J'ai eu occasion de voir une cure qu'il avoit opérée ; & dans une autre occasion , il auroit probablement eu le même effet , si l'on avoit continué à le donner à *forte dose*.

L A C I V E T T E

Est une substance odorante , huileuse & animale , à laquelle nous pouvons supposer les mêmes vertus qu'au musc. Je ne fais rien , à cet égard , dans la médecine pratique , qui confirme ou réfute cette analogie.

L E C A S T O R

Est employé plus fréquemment. Ses vertus dépendent d'une huile essentielle. Je connois peu de substances animales de cette espèce , si ce n'est les deux précédentes. L'odeur du cas-

tor n'est pas si volatile, & est d'une espece fétide. C'est là-dessus qu'on a fondé sa vertu anti-spasmodique; mais par l'analogie du musc, nous voyons que les odeurs agréables peuvent devenir anti-spasmodiques, aussi-bien que les odeurs fétides. On a employé le castor comme anti-hystérique, & dans des cas fébriles. Comme les huiles essentielles, il a une qualité anti-spasmodique, associée à une propriété stimulant; & il est souvent plus nuisible par la dernière qualité, que par la première. Ses qualités anti-spasmodiques d'ailleurs ne méritent pas d'être remarquées: ces raisons font voir pourquoi l'on a beaucoup négligé depuis peu de se servir de cette substance dans la pratique.

Nous avons dans notre dispensaire une teinture de castor simple, & une composée: la première a été faite pour ceux auxquels l'*assa fetida* déplaît. On a été en discussion sur le menstrue qui devoit lui être approprié; mais il est actuellement reçu que l'esprit-de-vin pur est le meilleur, & que tout autre menstrue en extrait davantage les parties désagréables, & moins les parties qui sont utiles. Notre college a ordonné, pour tâcher de perfectionner la composition de la teinture composée, qu'on en fit l'extraction par l'esprit volatil huileux; mais il borne la dose du castor, & affoiblit l'esprit, qui nous donne une imprégnation plus foible.

Ce que nous considérons ensuite, c'est la proportion; car le college d'Edimbourg a agi avec de meilleures vues, en ordonnant une

plus grande quantité de castor. L'esprit ardent alcoolisé, dissout même davantage de castor qu'on ne se l'est imaginé. La première extraction est la plus subtile; les suivantes ont moins d'utilité, & sont plus désagréables. Par cette raison, je pense qu'on doit employer des cohobations; employer, par exemple, une livre d'alcool, pour extraire une once de castor, & ensuite appliquer le même alcool à de nouvelles quantités de cette drogue.





N O T E S.

(1) **P**AR le mot huile, il est à préfumer que M. Cullen a intention d'indiquer les extraits résineux & odorans, comme celui du safran qu'il cite ensuite.

(2) Cet effet paroît provenir de la fixité des huiles essentielles, qui constituent les aromates. On peut citer, à ce sujet, un phénomène intéressant, que j'ai rapporté dans ma troisième édition des aphorismes de Meisner. C'est que l'huile de vitriol concentrée ne caustérise point lorsqu'on s'en lave avec promptitude les mains ou le visage au soleil; & dès l'instant qu'il passe un nuage devant le soleil, l'huile de vitriol agit avec toute sa causticité naturelle. Il paroît, par l'évaporation, qu'on apperçoit par l'ombre qu'elle occasionne sur les objets que le soleil éclaire, que les rayons de la lumière du soleil ont une affinité avec cet acide qui volatilise l'huile de vitriol, & l'empêche d'exercer toute sa tendance à se combiner avec les parties animales sur lesquelles elle repose *légèrement*, tant que le soleil éclaire cette expérience. *En général*, la plupart des huiles essentielles assez pesantes pour se précipiter au fond de l'eau, ont la propriété d'être caustiques, & de produire des inflammations :

inflammations : celles de canelle & de gérosse ; peuvent servir d'exemple. Les huiles essentielles s'éloignent d'autant plus de leur propriété caustique, qu'elles approchent davantage de la volatilité excessive, & *vice versa*. On peut, à cet égard, mettre en opposition l'huile caustique de gérosse avec celle de citron ; & l'on peut même comparer leur action caustique & sédative, ou anti-spasmodique, aux acides minéraux, qui, dans leur état de concentration naturelle, cautérifent & enflamment, tandis qu'ils deviennent sédatifs en les affoiblissant par des menstrues aqueux, qui en diminuent leur pesanteur & leur tendance à s'unir à nos fluides, ou au principe terreux qui constitue nos solides, selon leur affinité naturelle ; car en effet, l'huile de citron, celle de térébenthine, &c. attaquent, rongent, & jaunissent les bouchons de liege, de même que l'acide nitreux. On ne doute plus d'ailleurs, que cela ne dépende d'un acide intimément combiné avec le principe odorant, puisque le papier bleu rougit lorsqu'on l'expose à la vapeur de ces huiles essentielles, & que les sels alkalis se neutralisent en se combinant avec elles. Ces observations m'ont conduit à trouver le moyen de blanchir la soie *sans la décruer*, en la laissant infuser à froid dans une légère eau de savon combinée avec l'huile essentielle de térébenthine : moyen que M. Baumé exécutoit dans le même tems avec l'acide marin & l'esprit-de-vin.

(3) On ne doit entendre ici cette propriété d'évacuer que par la transpiration, la sueur, l'expectoration, les voies urinaires, & comme éménagogues, parce que ces évacuations proviennent des pulsations du cœur augmentées par leur *stimulus*; & que cette seule cause suffit pour disposer à l'inflammation.

(4) Je ne saurois trop vanter l'effet de l'application externe de ces substances, comme sinapisme, à cause des effets étonnans qu'elles m'ont procuré dans la pratique; mais elles m'ont d'autant mieux réussi, que je les ai faites appliquer sur des parties, où les tendons étoient le plus à découvert, comme au-dessous de l'avant-bras près de la main, sur le coup du pied, &c. J'ai vu nombre d'affections de poitrine, de palpitations de cœur, de maux de tête opiniâtres, de coliques, & même de maux de nerfs, dont la plupart venoient d'humeur rhumatismale, de goutte vague, &c. momentanément fixées sur des parties essentielles, mais marquées par des symptômes qui en avoit imposé: je les ai vues, dis-je, guéries dans quarante-huit heures par leur application; mais il ne faut pas les employer dans des *pédiluves*, ni des *demi-bains*, parce que les plus forts sinapismes perdent leurs propriétés, lorsqu'ils sont noyés dans l'eau. On doit pour les bien faire agir, prendre, par exemple, de la poudre de graine de moutarde, en faire d'abord une pâte avec du levain de biere très-frais, l'éten-

dre de l'épaisseur de deux écus de six livres sur un morceau de peau, après l'avoir rendu un peu liquide, par l'addition d'une très-petite quantité de vinaigre, saupoudrer de la poudre de graine de moutarde sur cette pâte étendue, & mouiller de vinaigre la partie sur laquelle on l'applique. Il est bon de raser la partie auparavant, & de ne pas trop serrer l'appareil, afin que les cloches, qui s'élevent quelquefois, puissent le faire avec moins de douleur, & sans opposition.

Quant à l'effet du levain de biere, à quoi devons-nous attribuer le développement qu'il occasionne des principes actifs & volatils de la moutarde, si ce n'est à l'air - fixe comme acide, auquel le levain sert de base? Cela semble d'autant plus vraisemblable, que le vinaigre a cette propriété. Mais comment le principe volatil de la moutarde agit - il, & l'air - fixe en même tems? Je pense que le premier stimule les nerfs sur lesquels est appliqué le sinapisme, & l'air - fixe seconde cet effet en macérant, pour ainsi dire, l'épiderme qui, étant désorganisée par cet acide, permet aux fluides qui y sont attirés par la douleur, & qui ne peuvent plus s'évaporer par la transpiration, de soulever l'épiderme, & de l'élever en forme de cloche. L'alkali volatil uni à l'huile, l'acide marin & nitreux affoiblis, produisent le même effet. Lorsque l'épiderme est brisée, elle offre quelquefois une seconde épiderme, qui n'est qu'une rosée lymphatique qui se trouve coagulée par l'air - fixe, & qui empêche les suppuratifs d'a-

gir. Les vésicatoires produisent quelquefois cet effet. Mais il n'est jamais aussi évident que celui que produit le sinapisme, que je viens de citer; car je l'ai vu coaguler entièrement la lympe contenue dans la cloche, au point qu'elle étoit aussi ferme & aussi transparente que la chair d'une prune de reine-glaude. L'air-fixe coagule aussi facilement la lympe, que le lait des animaux. (*Voyez note 103 du Tome I.*) Il agit de même sur toutes les parties coagulables du sang. C'est cette propriété qui asphixie par la seule inspiration; car l'air-fixe prenant la place de l'air que l'on inspire, coagule le sang, les vaisseaux du poumon deviennent obstrués, & la mort est alors inévitable. Aussi l'alkali volatil n'a pas, dans le cas d'asphixie, plus de propriété que tous les stimulans qui peuvent remettre en jeu l'action du cœur, pour vaincre l'obstacle qui s'oppose aux loix de la circulation; car l'air-fixe, combiné dans la biere & dans les eaux minérales, est reconnu pour salutaire lorsqu'il ne s'insinue pas *directement* dans le sang. J'ai employé quelquefois les commotions électriques avec succès, pour les asphixies récentes de certains animaux, & je ne doute pas qu'elles ne fussent plus utiles que tous les moyens connus pour secourir les hommes asphixiés.

(5) Voici une composition qui m'a bien réussi à cet égard. Elle est faite avec une dose de moutarde en poudre, à laquelle on ajoute un sixième de crème de tartre non soluble, & porphirisée avec suffisante quantité de mu-

cilage de gomme adragant , pour en faire des pastilles , que l'on conserve & laisse fondre lentement dans la bouche. La crème de tartre sert ici à développer l'action de la moutarde.

(6) Pour en perdre moins les principes volatils , il faudroit raper la racine de raifort dans l'eau même , pour empêcher le contact de l'air , qui contribue infiniment à s'emparer des principes volatils , avec lesquels il semble qu'il a une grande affinité.

(7) J'ai vu employer en Provence , avec grand succès , pour des rhumes & des catarres opiniâtres , une espece de looch , fait avec de l'ail. Voici comme on le prépare : on pile plusieurs gouffes d'ail dans un mortier de marbre , jusqu'à ce qu'elles ne paroissent plus du tout ; alors on y ajoute , comme en préparant un looch , de l'huile d'olive , en tournant toujours rapidement le pilon ; lorsqu'il y en a une assez grande quantité de mêlée , on y ajoute quelques gouttes d'eau pour blanchir cette préparation : on y verse ensuite de l'huile , & l'on parvient par cette manœuvre , qui demande de l'expérience , à incorporer une livre d'huile & plus avec une seule gouffe d'ail. Cette pommade est ferme comme du beurre , & sent alors à peine l'ail. On l'emploie pour manger du poisson au court bouillon , comme on se fert de la moutarde pour manger du bouilli. Cet assaisonnement , que l'on appelle bouride avec ses accessoires , est très-sujet à tourner ; & lorsque cela arrive ,

ce font toujours les femmes auxquelles l'on attribue cet effet indirect. Dans cet état, c'est un pectoral très - utile. (*Voyez la note 7 du Tome II.*)

(8) Je pense qu'il ne fera pas inutile de dire ici, que l'eau que l'on vend à Paris sous le nom de *Gondran*, un louis la bouteille de demi-septier, n'est que de l'esprit de sel fumant, couvert d'une couche d'huile, qui sert à en masquer la composition, à ceux à qui la chymie est étrangere. Ce remede peut être substitué à l'ail & à la moutarde dans les rhumatismes, les gouttes vagues, les humeurs répercutées, & toutes les maladies erratiques, qui assiegent des parties essentielles. Il a l'avantage d'agir plus promptement que tout autre. On s'en sert de la maniere suivante. Prenez une livre d'esprit de sel un peu concentré; versez-la *très-doucement* dans un seau de bois ou de faïance, contenant à-peu-près douze pintes d'eau, & dans lequel on n'en a mis d'abord que quatre au degré de chaleur le plus fort que l'on puisse supporter. Mettez alors *très-doucement* les pieds dans cette eau, en prenant garde de ne l'agiter que le moins qu'il sera possible. L'esprit de sel, versé doucement le long des parois du seau, se trouve en occuper le fond, parce qu'il est plus pesant que l'eau; & lorsque vous sentez que l'esprit de sel agit assez fort pour ne pouvoir plus en soutenir l'action piquante, vous agitez l'eau avec vos pieds; l'esprit de sel s'étend, & agit alors avec moins de force. Ajou-

tez ensuite peu-à-peu le restant de l'eau, aussi chaude que vous pouvez la supporter, afin de faire rougir les parties plongées dans l'eau, & qu'il s'y éleve de petites ampoules semblables aux piquures de cousins. J'ai vu des maladies des yeux, des coliques habituelles, des maladies nerveuses, &c. provenant d'une humeur erratique, céder à ce pédiluve avec une promptitude étonnante, & souvent *précieuse dans la pratique de la médecine*. Il est inutile de dire que l'on peut augmenter la dose de l'esprit de sel, selon que l'on met d'avantage d'eau, ou que la peau est dure; de même on la peut diminuer pour un enfant plus que pour une femme, & pour une femme plus que pour un homme; mais il ne faut rien redouter lorsque l'esprit de sel est alongé avec de l'eau.

(9) Je pense que c'est en déterminant une légère inflammation, vers les parties qui environnent la blessure, qu'ils deviennent consolidans; car mon expérience m'a semblé démontrer, que la bonne suppuration dépendoit de l'épaississement de la lymphe coagulable: toute tendance à l'inflammation est la cause ou l'effet de l'épaississement de cette partie du sang; & fondé sur ce principe, j'ai guéri des plaies du plus mauvais genre, en déterminant *localement* l'épaississement de la lymphe qui abondoit vers la plaie. (*Voyez à cet égard la note 48 du Tome II.*) sur la maniere d'agir du mercure.

(10) *Garidel* a parlé de ce remede auquel il a vu appliquer la résine de guayac avec succès, pour combattre les gonorrhées opiniâtres; & beaucoup d'autres médecins en ont fait usage dans la même intention; mais il paroît que les succès ont été trop équivoques, pour admettre les cantharides comme un remede utile dans cette maladie.

(11) J'ai connu un homme qui seroit depuis dix ans, par nécessité, un écoulement qui avoit résisté à tous les remedes. Par des circonstances de libertinage, les parties internes du canal de l'uretre furent *simplement* déchirées dans une extension arrivée plaisamment dans un mouvement, qui tenoit de la part de cet homme à prévenir une conception imminente. La douleur fut très-vive, & le lendemain l'écoulement étoit des plus abondans, & en auroit imposé, si l'on n'avoit été assuré d'ailleurs de la santé respective des deux personnes. Je l'ai traité sans employer de remede anti-vénérien, & non-seulement l'écoulement récent a été guéri, mais encore le malade a été délivré de l'ancien, par la seule inflammation accidentelle arrivée. C'est, à mon avis, de la même maniere que les bougies agissent, sur-tout lorsqu'il entre du plomb, ou du mercure dans leur composition.

(12) Si tous les individus me ressembloient, je pourrois les rassurer à cet égard; car j'en ai

fait un usage immodéré, sans m'être apperçu d'aucun effet.

(13) Ayant été trompé dans le commerce, en achetant de la résine de jalap, au lieu de laquelle on m'avoit vendu de la belle résine de guayac, j'en ai pris jusqu'à trente grains dans la matinée, combinée avec du favon, sans avoir obtenu d'autre effet que d'uriner abondamment.

(14) Que les amers arrêtent la fermentation tumultueuse, je le pense; mais qu'ils arrêtent la fermentation active ou intestinale, d'où proviennent le gas aérien, & l'esprit ardent qui constituent les liqueurs spiritueuses, ce n'est pas mon avis. Si les amers ont l'air de brider la fermentation, & de la rendre moins fougueuse, c'est d'abord parce qu'ils contiennent une partie astringente, qui contribue beaucoup à lier les principes fermentans, & à s'opposer à leur décomposition subite, comme tout anti-septique; & en second lieu, parce que le gas aérien, qui se dégage des substances en fermentation, a la propriété de rendre dissolubles les parties résineuses, suspendues dans les mouës, en se combinant avec elles, puisqu'il constitue une partie de l'esprit ardent, qui en est le vrai dissolvant.

Ces parties résineuses sont abondamment fournies par les étamines des fleurs du houblon; elles enveloppent, pour ainsi dire, après la division qu'elles ont subie, pendant l'ébullition, les molécules mucofo-saccharines, pro-

pres à la fermentation, d'où il résulte que la fermentation n'étant que le dégagement successif du gas aérien, qui a pour but de produire, en premier lieu, de l'esprit ardent, cette fermentation doit, lorsque la biere contient beaucoup de ce principe résineux, devenir intestine ou active, puisque le développement de cet air n'a lieu qu'en passant rapidement d'un corps dans un autre, avec lequel il est en contact, & que c'est non-seulement par l'union de ce principe gazeux, avec cette substance résineuse, que la biere retient un principe enivrant, mais encore par l'esprit ardent, qui conservant la même affinité avec les substances résineuses, se trouve également engagé & retenu, comme pourroit l'être un sel neutre en partie volatil.

La fermentation tumultueuse, que l'on confond avec la fermentation active ou intestine, (*Voyez note 53 du Tome I.*) peut être comparée au développement tumultueux du gas aérien que produit l'acide vitriolique, versé sur de la craie étendue dans de l'eau. Elle s'opère avec une effervescence considérable, sans produire cependant de *chaleur remarquable*. Tandis qu'on peut au contraire comparer la fermentation rapide, intestine ou active, qui accomplit promptement & absolument son but à l'union de l'acide vitriolique, versé sur de l'alkali caustique: leurs parties intégrantes contractent, par leur affinité réciproque, une union intestine & active, qui produit une *chaleur très-considérable*, sans apparence de mouvement.

Par la fermentation tumultueuse, on obtient *moins de chaleur*, moins d'esprit ardent, moins de levain, & la liqueur tend tout de suite à passer à la fermentation acéteuse. Au contraire, par la fermentation intestinale & active, toutes les parties se combinent plus simultanément, & par conséquent avec moins d'évaporation des principes spiritueux, *beaucoup plus de chaleur*, & moins de mouvement apparent. L'esprit & le gas se trouvent mieux assimilés, & plus retenus par le levain qu'ils tiennent en dissolution. Aussi dès que la biere commence à vieillir, il se fait des précipitations de plusieurs especes. La partie mucosaccharine, qui donne le corps à la biere tournant à l'acide, dégage le gas aérien, & se combine avec les parties qu'il tenoit en dissolution. Il résulte alors un précipité qui rend la biere louche; & par cette même décomposition, l'esprit ardent, uni au gas, se dégage aussi en partie, & se manifeste sous la forme d'un gas éthéré, qui frappe agréablement l'odorat. D'ailleurs, la partie saccharine servant aussi à tenir en dissolution la résine du houblon, par les mêmes moyens qui dissolvent les huiles essentielles dans l'oleo-saccharum; lorsque cette substance a passé à l'acide, les parties qu'elle tenoit en dissolution se précipitent de même, selon les loix des affinités réciproques; & le levain, produit par la substance, *vegeto-animale*, & tenu en dissolution par l'air-fixe, subit des effets qui offrent des phénomènes intéressans, que l'étendue d'une note ne peut permettre de développer.

(15) Un chymiste de ma connoissance ayant l'estomac un peu délabré, s'avisa de prendre quelques gouttes de teinture de feve de Saint Ignace; & quelques heures après, il fut affecté d'une jaunisse universelle. Ceci me conduisit à dire, que l'on emploie à *Marly-la-Ville*, près Paris, ainsi qu'en Espagne, cette feve avec succès dans les fievres intermittentes endémiques. Les Indiens en font aussi un très-grand usage, à cause des bons effets qu'ils en obtiennent dans les climats qu'ils habitent. Cependant cette feve est une espece de noix vomique.

(16) Cette fleur a la propriété de colorer, par son huile essentielle, l'huile d'olive en vert, ainsi que la fleur de sureau.

(17) La noix de galle est une substance *bien plus amere & bien plus astringente* que le quinquina. Lorsqu'on en mâche une très-petite dose pendant quelque tems, elle offre une saveur très-amere, astringente, & ensuite assez douce. Cette substance vegeto-animale, mérite bien plus de considération qu'on ne se l'imagine, soit dans les arts, soit dans la médecine. Je vais citer quelques expériences que j'ai faites, qui prouveront combien la propriété astringente du quinquina differe de celles de la noix de galle & du thé.

1°. L'infusion de noix de galle, faite à froid dans de l'eau, produit une dissolution de partie extractive, qui se manifeste par sa couleur ambrée, & par une ondulation semblable à celle du sirop, qui occupe le fond d'un verre

d'eau. Le thé donne une couleur plus ambrée sans cette ondulation ; le quinquina ne donne presque pas de couleur, & point d'ondulation.

2°. L'infusion de noix de galle & celle de thé, faites à froid, conservée pendant vingt jours, se moisissent à leur surface, & laissent précipiter en forme de flocons, en passant naturellement à l'acide, une substance visqueuse très-abondante, dans laquelle réside le *principe astringent* qui se colore en noir violet, par son seul contact avec les substances martiales. Le *quinquina* ne produit point ces flocons.

3°. L'infusion, N°. 2, s'éclaircit par l'addition de l'acide vitriolique, qui crispe & rapproche les parties mucofo-astringentes précipitées.

4°. La dissolution du tartre stibié, celle de l'alun, &c. ont la propriété de précipiter sous forme de flocons blancs, la partie astringente, contenue dans l'infusion du thé, de la noix de galle, & du quinquina faites à froid.

5°. L'infusion de noix de galle, N°. 2, passe très-lentement à la couleur noire, par l'addition du vitriol de mars, & l'encre qui en résulte, privée d'une grande partie de la substance mucofo-astringente, n'acquiert pas de corps. Le *quinquina* n'y produit qu'une couleur légèrement grise avec le vitriol de mars.

6°. L'infusion de thé, N°. 2, passe facilement à une couleur très-brune, qui ne parvient pas jusqu'à la couleur noire.

7°. L'infusion de noix de galle vieille ou nouvelle, précipite promptement la lavure

contenue dans la biere ; celle du thé ou du quinquina n'a pas cette propriété.

8°. Une feuille de papier , trempée dans une forte infusion de noix de galle , devient en *ſéchant* brillante comme le papier des éventails blancs Chinois : le thé , ni le quinquina en infusion , ne produisent pas cet effet.

9°. La feuille du N°. 8 , lorsqu'elle est encore mouillée , devient d'un rouge de lie-devin , si l'on en touche le centre avec une goutte de dissolution de vitriol de mars ; l'infusion du thé a à-peu-près le même effet ; le quinquina ne l'a point.

10°. Si l'on imbibe une feuille de papier de dissolution de vitriol de mars , & que l'on touche le centre de cette feuille d'une goutte d'infusion de noix de galle ou de thé , la tache ne s'étend pas plus loin que la goutte de l'infusion. L'infusion de *quinquina* change à peine la couleur du papier.

11°. L'infusion de noix de galle coagule la salive ; celle de thé & de quinquina ne le font pas.

12°. On peut faire de l'encre avec l'infusion du thé ou de la noix de galle , tandis que celle du quinquina n'en peut produire avec le vitriol de mars.

13°. Une chopine d'infusion de noix de galle devient d'un noir violet , par l'addition d'une *seule demi-goutte* de dissolution de vitriol de mars ; & cette petite quantité produit un précipité floconneux , d'autant plus noir & plus abondant , qu'on y ajoute de l'infusion de noix

de galle : le thé en produit moins , & le quinquina *point du tout*.

14°. Si l'on répète l'expérience, N°. 13, & que l'on n'ajoute qu'une goutte d'infusion de thé ou de noix de galle, on n'aura de couleur noire qu'en proportion des parties mucoso-astringentes, contenues dans les infusions : celle du quinquina ne produira aucun changement.

15°. Si l'on remplit une caraffe de dissolution de vitriol de mars, & qu'on plonge avec précaution, pour ne pas mêler les liqueurs, le goulot d'une bouteille pleine d'infusion de thé ou de noix de galle, ces infusions noircissent au point de contact des deux liqueurs ; mais la couleur se propage depuis le point de contact des deux liqueurs de bas en haut, & l'infusion de noix de galle devient d'un rouge violet, tandis que celle du thé devient noire. La dissolution de vitriol de mars reste dans son état naturel. L'infusion de quinquina ne prend ni ne donne aucune couleur. Cette expérience prouve assez que la couleur noire de l'encre ne provient pas d'un précipité ferrugineux ; mais de la couleur que contracte la partie mucoso-astringente, par son seul contact avec le fer.

16°. Saturer de sucre une infusion de thé, de noix de galle ou de quinquina, afin de donner plus de pesanteur à ces infusions, qu'à la dissolution de vitriol de mars ; remplissez une caraffe d'une de ces infusions saturées ; plongez ensuite, comme N°. 15, le goulot d'une bouteille pleine d'une dissolution de vitriol de

mars, l'infusion de thé ou de noix de galle noircit au point de contact des deux liqueurs; la couleur se manifeste inférieurement, tandis que la dissolution martiale ne prend aucune couleur. L'infusion du quinquina ne contracte aucune couleur manifeste.

17°. Si l'on fait bouillir l'infusion de noix de galle, de thé, ou de quinquina, faites à froid, il ne se produit point de coagulum; mais la dissolution de vitriol de mars ne noircit point aussi - bien la partie astringente de l'infusion de noix de galle & de thé, que lorsqu'elles n'ont pas bouilli auparavant.

La partie astringente du quinquina ne paroît donc avoir, dans toutes ces expériences, d'analogie avec celle de la noix de galle & du thé, que dans l'expérience, N°. 4. Il est aisé, d'après cela, de voir combien il est nécessaire de vérifier des assertions, qui semblent être plutôt le produit du génie que celui de l'expérience. On est conduit par ces moyens à reconnoître la vérité, & à douter des conséquences, qui ne sont fondées que sur une théorie sans appui.

(18) Nous pouvons assurer, d'après des expériences très-répétées, & toujours avec succès, que le vin & même les spiritueux ont toujours aidé l'action du quinquina dans les fièvres tierces, & même dans *les fièvres quartes*, parce qu'ils agissent alors comme antispasmodiques. Voici la composition qui ne m'a jamais manqué. Prenez une once de bon quinquina en poudre; mêlez-le exactement avec
un

un quarteron de miel blanc; délayez cette quantité dans trois demi-septiers de vin de Bourdeaux; ajoutez une cuillerée à bouche d'eau-de-vie. Cette quantité se divise en trois doses, que l'on tâche de faire prendre à des distances égales pendant l'intermittence. Il faut manger une légère soupe immédiatement après, & continuer ensuite à faire usage du même remède à des distances que l'on éloigne de plus en plus.

(19) J'ai vécu dix ans dans Tripoli de Barbarie, & je puis assurer que les maladies y sont très-rares; ce qui paroît un effet de la Providence, comme l'on verra dans la suite; & celles qui y regnent sont des maladies aiguës. L'ignorance des Barbaresques va jusqu'à appeller des prétendus forciers, qu'ils nomment, *magarô* ou *magiciens*, pour traiter toutes les maladies, n'ayant ni médecins, ni chirurgiens, que les chirurgiens de quelques nations étrangères, qui y vivent malheureux. Ces forciers invoquent d'abord la divinité avec un air imposant. Ensuite ayant établi par terre devant eux un petit tapis, ils s'affeyent les jambes croisées, sortent un petit sac de peau dans lequel se trouve nombre de petits morceaux de marbre, de forme à-peu-près cubique, & de toute sorte de couleur; ils en jettent quelques-uns en l'air, & selon l'arrangement dans lequel ils retombent sur leur tapis, ils en mettent à part quelques-uns: ils répètent ainsi plusieurs fois, & ensuite ils ordonnent en portant leur pro-

nostic sans avoir vu le malade. Je leur ai vu faire des ordonnances que l'on doit avaler. Ils les écrivent dans le centre d'une assiette de droite à gauche, toujours en tournant l'assiette, jusqu'à ce que l'écriture ait atteint la circonférence; ensuite ayant proféré quelques paroles, ils font verser de l'eau dans l'assiette, & en lavent l'écriture, qui est faite avec une plume de rozeau, le *calamus scriptorius*, & une espece d'encre épaisse: ils font avaler cette ordonnance délayée; & si le malade meurt après cela, c'est par la faute de la nature. Ceux qui ont recours aux barbiers du pays, sont traités indubitablement par des boutons de feu que l'on multiplie, & une boisson aqueuse. Ce sont, comme on peut juger, les malades des barbiers qui recouvrent plus souvent la santé, attendu que la maladie parcourt son type naturel sans opposition, & que la *constance* du climat n'interrompt point les crises. Quant à l'emploi de la centaurée, &c. il appartient à l'usage qu'ont introduit les *Européens*. J'ai vu le Bey de Bengazi, se faire sonder pour une rétention d'urine par le chirurgien françois, qui s'en acquitta à merveille, avec un petit jonc vert, au bout duquel il avoit fixé de la cire, faite d'instrument. Ils emploient aussi pour guérir les dartres une écorce d'arbre très-aromatique, dont l'odeur approche de celle de l'écorce de winter, mais qui est brune. Le moyen de s'en servir, c'est de frotter, avec cette écorce, deux ou trois fois la partie dardreuse, jusqu'à en faire ruisseler le sang, que

ses peuples redoutent fort peu de voir couler ; car dans les fêtes du *Beiram*, qui viennent à la suite du *Ramadan*, rien n'est si commun que de voir les Maures se larder les bras avec des especes d'aiguilles à matelas, au bout de chacune desquelles ils portent un citron. C'est un moyen qu'ils emploient pour obtenir quelques gratifications. Quand ils coupent le poignet, punition assez commune, & qu'ils redoutent l'hémorrhagie, ils l'arrêtent, en plongeant la partie saignante dans un baril de *brai*.

(20) L'esprit ardent paroît être une espece d'huile essentielle, artificielle, provenant de la combinaison de l'acide aérien, & de la partie inflammable du sucre, par l'intermede de la fermentation. Le sucre d'ailleurs donne, en brûlant, une flamme de la même couleur que l'esprit ardent. Cela me conduit à rapporter une expérience relative au sucre, que je crois avoir faite le premier : la voici. J'ai pris *une petite partie* du sucre brûlé ; je l'ai jettée dans de l'acide nitreux concentré ; & j'ai ensuite bien bouché le flacon. Ce caramel s'est dissout très - lentement ; à fur & mesure qu'il se dissolvoit, il s'élevoit des bulles très-rarees & très-petites de couleur noire. Ayant abandonné à elle-même cette dissolution, pendant vingt-quatre heures, j'ai trouvé tout le caramel dissout, & la liqueur étoit d'une couleur verte d'émeraude. Au bout de quelques jours, il s'est précipité beaucoup de cristaux de sucre très-transparens & sans cou-

leur, & ayant remarqué que la partie du flacon, qui n'étoit pas pleine d'acide nitreux, étoit remplie de gas nitreux, j'ai jugé que la couleur verte ne provenoit que de la surabondance de phlogistique contenu dans son acide: j'ai débouché le flacon, & en introduisant de l'air dedans, par le moyen d'un soufflet, je suis parvenu à décoller l'acide nitreux. Ce phénomène pourra servir à expliquer pourquoi l'acide nitreux rutilant, mêlé subitement avec de l'eau distillée, offre les mêmes effets.

(21) Il est étonnant que M. *Cullen* ait pu aussi légèrement se permettre la critique des œuvres de M. *Lieutaud*, (Discours préliminaire, Tom. I, p. 14.) Il auroit vu sans doute, s'il s'étoit donné la peine d'en faire la lecture, que ce médecin, dans sa matière médicale, à l'article des boissons fermentées, avoit fait attention, *avant lui*, aux *qualités nourissantes des vins*, & pour lors il n'auroit point inculpé les autres médecins de les avoir également négligées. Ces petits écarts d'honnêteté semblent provenir du génie d'une nation, qui, par l'habitude qu'elle a de tout censurer, s'y croit encore bien plus autorisée, lorsqu'elle a affaire à une autre nation, dont le caractère, que lui inspire la douceur de ses mœurs, ne lui permet pas de s'éloigner des loix de la bienfaisance, envers ceux qui cherchent à la tourner en ridicule, & dont souvent même elle fait l'éloge à son propre préjudice; ce qui, à la vérité, inspire quel-

quefois une idée de la capacité des apologistes, bien différente de celle que mérite la nation éclairée qui les a produits.

(22) On se sert souvent en France des baies d'airelle, de bois de campêche, &c. pour colorer les vins; mais comme ces substances colorantes sont muqueuses, on peut reconnoître leur existence en les soumettant à la fermentation dans des moûts artificiels décolorés. Lorsque cette fraude existe, la fermentation décolore la partie du vin colorée, en crispant les parties muqueuses colorantes sur-ajoutées. Il n'en est pas de même des résines, à cause qu'elles se dissolvent par l'esprit ardent.

(23) Cela ne pourroit être fondé que sur ce que les acides, ayant la propriété d'affoiblir l'estomac, facilitent l'accumulation des parties muqueuses qui contiennent beaucoup de terre. D'ailleurs, les vins acides, comme ceux du Rhin, sont reconnus pour de bons diurétiques, & il est à présumer que l'acide combiné avec la terre calculeuse, est plutôt du genre de l'acide phosphorique que celui du tartre. Je pense que ce premier est une modification de l'acide saccharin. Ce seroit un travail intéressant que d'examiner quel est le moyen que la nature emploie à tenir en dissolution le tartre dans les vins. Je soupçonne que l'air-fixe y a la plus grande part; car différens accides ont la propriété de le rendre soluble sans perdre ses qualités, ainsi que l'ont indiqué plusieurs chymistes.

(24) On le feroit encore davantage, si l'on pouvoit vérifier les choses étonnantes, qui sont consignées dans des traités sur le magnétisme animal, & qui semblent tirer leur origine de cet enthousiasme qui a prévenu contre cet agent, & a fait abandonner les recherches dont il étoit susceptible.

(25) Ayant une fois pris une dose d'opium assez forte pour me tranquilliser, elle me contraignit à tenir, sans dormir, les yeux fermés toute une matinée : ennuyé de cet incident, je me déterminai à prendre du café; à peine en eus-je pris deux tasses, que je sentis alléger mes paupieres, & qu'elles se releverent comme à l'ordinaire.

(26) Je connois une personne qui emploie *méthodiquement*, pour les sciaticques, les rhumatismes, & les maladies de ce genre, provenant d'épaississement de la lympe, qui emploie, dis-je, d'abord des frictions auprès d'un grand feu, préparées avec des infusions dans l'huile de plantes stupéfiantes, auxquelles il ajoute la liqueur adonine d'*Hoffmann*; le lendemain, quand la douleur est engourdie, il fait frotter, aux malades *eux-mêmes*, la plante de leurs pieds avec une liqueur, composée de solution de sublimé dans de l'eau-de-vie, avec une forte quantité de sel ammoniac. Par la propriété de ce sel, l'opium se tient parfaitement en dissolution, & élude l'action du sublimé, qui le cristalleroit sans cela, & le précipiteroit. Il administre cette

solution en frictions par gouttes, étendues dans une demi-cuillerée d'eau. Il est nécessaire d'échauffer la plante des pieds, par le frottement simple, avant d'appliquer ces gouttes, & de faire tout pénétrer. C'est-là l'*arcane* qu'il emploie mystérieusement, en jurant qu'il n'entre point de mercure dans sa préparation. Il se fert du même moyen pour traiter les maladies vénériennes; mais alors il ne fait frotter que les paumes des mains. Toutes ces frictions sont suivies de purgatifs *drastiques*, d'émétiques, &c. selon qu'il le juge à-propos. J'ai vu, au reste, quelques bons effets de ce traitement.

(27) En général, ce sont ceux qui supportent aisément l'action des liqueurs spiritueuses, qui sont moins affectés des effets de l'opium. J'ai vu un élève en pharmacie, qui, souffrant des coliques, eut recours au laudanum liquide en lavement; il en mit quarantes gouttes dans un seul: bientôt après l'avoir pris, il se sentit entièrement soulagé. Il se louoit déjà des bons effets de l'opium, lorsqu'il commença à crier au feu, à la garde, à l'assassin: enfin, il devint presque fou dans l'instant, & mourut une heure après. Le café m'a réussi dans de pareilles circonstances comme antidote, soit donné en lavement, soit pris par la bouche.

(28) J'ai cité dans ma traduction de *Nairne*, sur l'électricité négative & positive, qui se trouve chez MM. *Didot* le jeune, &

Mequignon l'aîné, des expériences qui m'ont réuissi à réduire des hernies, qui avoient déjà résisté aux procédés de l'art. Je ne connois pas en effet de meilleur moyen de les réduire, lorsqu'elles sont étranglées, que de comprendre la tumeur dans le cercle de la commotion, par le moyen que j'ai indiqué dans les notes que j'ai faites sur cette traduction: des expériences postérieures m'en ont confirmé l'avantage; & je crois qu'on aura de la peine à n'en pas convenir, en réfléchissant à la supériorité qu'a le stimulant passager de l'électricité, sur tous les autres qui sont naturellement incendiaires, & qui se propagent sur tout le système, tandis que l'électricité, conduite de la maniere dont je l'ai indiquée, n'agit que localement, passe à travers toutes les enveloppes sans en altérer aucune, & peut être modérée dans son action à tel degré qu'on le veut. Cet effet pourra peut-être être nié par ceux qui ne connoissent l'électricité que de nom; mais je les prie de se souvenir qu'en médecine, le raisonnement est soumis à l'expérience. Je viens d'imaginer, à cet effet, une machine électrique, négative & positive à *plateau*, qui devient très-portative, & dont la générosité est excessive, tant dans l'état positif que négatif, ensemble ou séparément. Je l'ai d'ailleurs arrangée de maniere, qu'elle est propre à faire également des grandes expériences, & que le *traité, sur la machine de Nairne*, peut entièrement servir à diriger les opérations nécessaires à la guérison des maladies, & à la physique.

(29) J'ai moi-même éprouvé cette vérité de différentes manières; mais principalement à l'occasion d'une tumeur que j'ai été obligé de détruire par le caustique, sous le tendon d'achille. Je la portois depuis du tems; mais voyant qu'elle prenoit un accroissement considérable, je l'attaquai toujours sans garder la chambre. Ma jambe étoit devenue enflée, œdémateuse, &c. & me faisoit beaucoup souffrir, pour avoir voulu vaquer, sans réserve, à mes affaires. J'imaginai de réprimer tous ces symptômes sans suspendre mes fonctions: ce fut en bandant fortement ma jambe que j'obtins les effets que je desirois, & je guéris dans la suite assez promptement. J'engage donc, pour les maux de jambe, à ne pas perdre de vue ce moyen aussi simple qu'utile; moyen qui a réussi à guérir le Prince Charles de Lorraine, dont le mal de jambe avoit été jugé désespéré.

(30) Je puis assurer que j'ai traité des rhumatismes, par le moyen des frictions d'huile de pétrole, avec le plus grand succès.

(31) Si cela étoit, on pourroit en comparer les effets avec ceux de l'opium dans les maladies siphilitiques. Voyez l'ouvrage de M. *Tuessink*, qui a pour titre: *Dissertatio de opii usu in siphilide, observatis probato*. Il est probable que le camphre ne seroit pas accompagné des inconvéniens inséparables de l'usage de l'opium donné copieusement. Au reste, nous ne manquons pas de vues, affir-

mativement données comme des observations répétées. Elles paroissent bonnes au premier aspect; mais elles perdent le mérite de leur utilité; lorsqu'un observateur integre & méfiant ne veut admettre que des remedes, dont il a constaté l'efficacité préconisée.

(32) Cette huile spiritueuse semble conserver entièrement les propriétés de l'esprit ardent par son affinité avec les huiles essentielles & l'eau. C'est une substance dont les propriétés sont encore cachées. Un médecin qui en avoit porté l'abus, à son égard, jusqu'à en prendre une pinte par vingt-quatre heures, pour se soulager de la maladie dont il souffroit, & quelquefois avec cent grains d'extrait d'opium, a été cause que l'on a attribué à cette liqueur, l'effet d'avoir ramolli dans cette circonstance l'estomac & les intestins, & même d'avoir donné à la vésicule du fiel une couleur de rose, que l'ouverture de ses entrailles a offert: phénomènes qui seroient très-remarquables, s'ils n'appartenoient qu'à l'éther; mais auxquels il est bien probable que l'opium avoit une grande part, puisque son estomac & ses intestins étoient enflammés: trois gros d'éther, & deux d'esprit de térébenthine, formant ensemble cinq gros, peuvent servir de formule dont on peut prendre pour fondre les pierres biliaires, depuis un cinquième jusques à un quart chaque matin, après avoir fait précéder la saignée, les bains & les rafraîchissans. Les purgatifs ne doivent trouver place qu'après que les concrétions sont dissoutes. L'éther,

pris à petites doses, fait cesser l'ivresse de biere; mais cet effet est aussi difficile à expliquer, que l'ivresse que produit l'action de souffler constamment sur un corps quelconque, ou d'épuiser sa poitrine d'air, par l'expiration d'une haleine chaude, répétée avec promptitude.

(33) Nous avons remarqué que les mouches, qui sucoient les étamies de la fleur de cette plante, étoient aussi-tôt supéfiées, devenoient immobiles, & mouroient sur la fleur même.

FIN du Tome troisieme,

